

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

Le budget de la Province

Le déficit du budget provincial est cette année de \$4,939,000. Il était de \$5,594,000 en 1933-34 et de \$6,840,000 en 1932-33. La Province est donc sur la voie du rétablissement complet, qu'elle aurait atteint sauf un million, n'étaient une somme de \$2,743,000 que le trésorier a portée au compte des amortissements et une somme de \$1,000,000 prise sur la recette de la régie des alcools pour être versée au budget spécial de l'assistance publique.

Le budget des recettes comprend plus de 12 millions répartis par moitié entre les permis d'autos et la vente de l'essence; mais cette moitié est plus qu'absorbée tout entière par la dépense de la voirie, qui en d'autres provinces, comme l'Ontario, reste en grande partie à la charge des municipalités. Evidemment, le budget spécial de l'assistance publique ne cessera d'augmenter, tant que la province, pour des raisons que nous avons déjà exposées, refusera du gouvernement fédéral sa part de la pension de vieillesse. On ne saurait non plus reprocher à M. Taschereau de faire très large son budget administratif, car le gouvernement est d'abord une société de protection des petits, et s'il rognait sur le personnel et les appointements, c'est de l'Opposition d'abord que lui viendrait la critique. En somme, la situation financière de la province est bonne, et pourvu que M. Taschereau n'aille pas trop loin dans ses promesses de contribution aux allocations de chômage, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne continue pas de s'améliorer.

La colonisation

M. J.-B. Lanctot écrit dans le SAINT-LAURENT de la Rivière-du-Loup :

« Nous avons le capital humain... comme nous l'avons toujours eu. Pour le prouver, — chose qui ne devrait pas être nécessaire, pourtant, — nous n'avons qu'à citer les résultats d'une enquête sérieuse entreprise l'an dernier par le Comité de Colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

« Des lettres et un questionnaire furent envoyés aux curés, aux maires et aux secrétaires de 987 municipalités rurales du Québec. Le Comité eut des réponses de 482 paroisses, et ces données compilées donnèrent 33,792 fils de cultivateurs en âge de fonder un foyer, mais qui ne peuvent compter sur l'aide de leurs parents; 7,959 fils de cultivateurs qui comptent sur une aide quelconque de leurs parents; 7,258 fils de cultivateurs mariés mais sans établissement; 6,996 cultivateurs trop endettés et qui devront se rétablir quelque part: soit un total de 56,005 établissements nouveaux qui pourraient s'opérer aussitôt que l'organisation nécessaire pourrait être mise en branle. Il est à remarquer que ce recensement ne couvre pas la moitié de la province agricole québécoise, et qu'il n'inclut pas des milliers de familles agricoles perdues dans les villes. »

Sur ces 56,005 colons possibles, la Province, en les ayant, n'en placera pas plus de 3,000 cette année. Et combien de ceux-là resteront sur leur terre? Comme d'habitude on taxera d'impéritie le gouvernement: c'est de rigueur. L'éducation des sociétés de colonisation ne serait pas superflue. Des sociétés de colonisation qui ne raisonnaient pas dans l'abstrait, simplement avec un crayon et une feuille de papier, seraient plus utiles au cultivateur que tous les organismes qui s'affairent actuellement autour du budget de dix millions. Et elles gagneraient richement toutes les subventions qu'elles demanderaient au gouvernement.

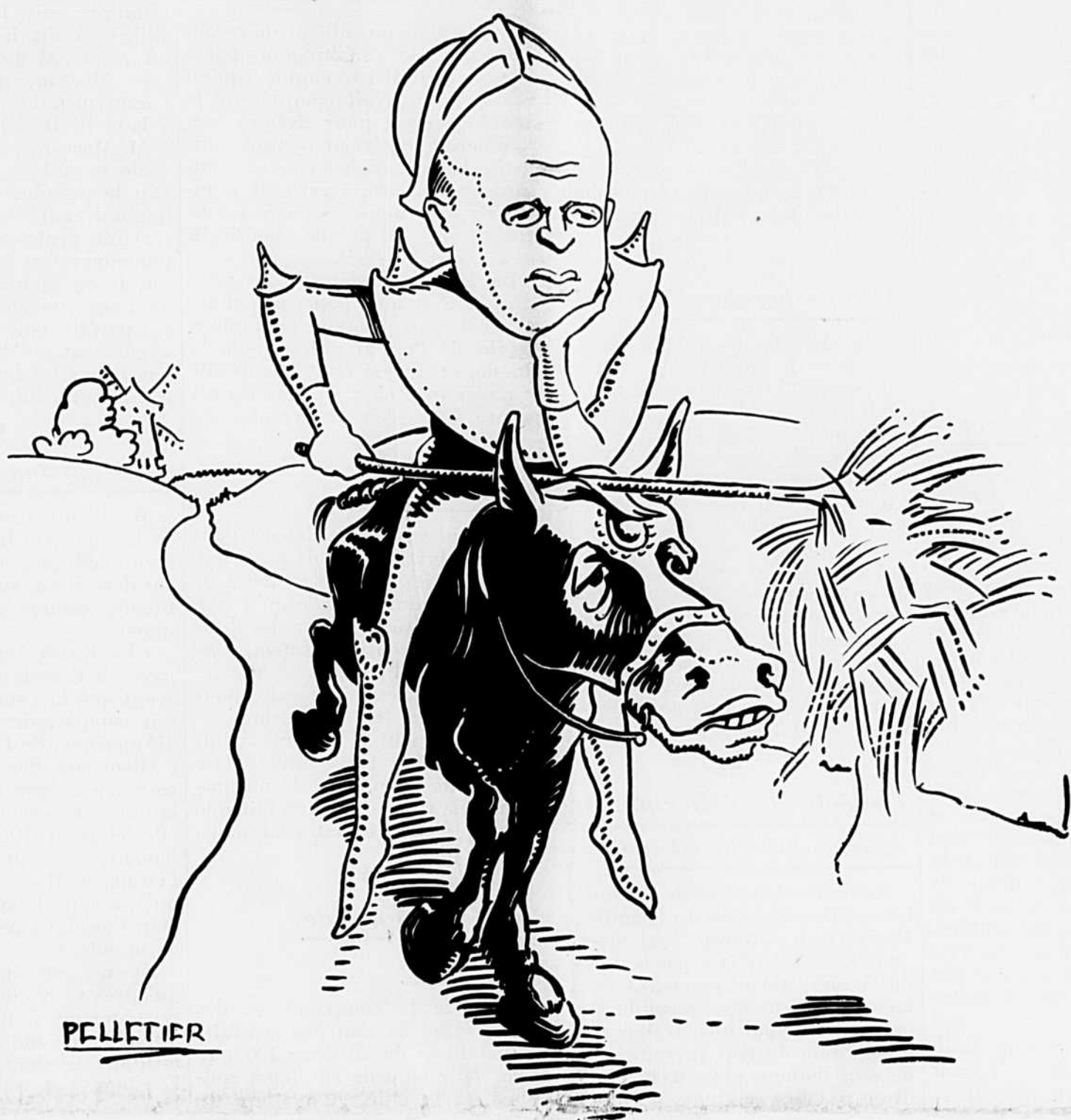
Le traitement des bûcherons

Il vient de se former à Chicoutimi, sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs, un syndicat des bûcherons qui d'accord avec les patrons — les sous-entrepreneurs et les *jobbers*, que les propriétaires des fabriques de pâtes et de papier seront bien obligés de suivre — demande au gouvernement de la province d'adopter une législation par laquelle on garantirait \$52 par mois aux ouvriers expérimentés et \$30 aux apprentis, la pension devant être aux frais des entrepreneurs. Les floteurs de bois réclament comme minimum un salaire net de \$2.50 par jour, pour 10 heures de travail, les heures additionnelles devant être payées au prix de 25 sous l'une.

« On compte près de 10,000 ouvriers de la forêt dans notre région », écrit dans le PROGRÈS DU SAGUENAY M. J.-G. Lamontagne. « Leur salaire minimum est présentement de \$30 par mois. 10,000 bûcherons qui recevraient \$22 par mois de plus pendant 6 mois verraient leur salaire global augmenté de \$1,320,000 par année. Jolie somme pour aider à payer les taxes et alimenter le commerce régional. »

Le congrès demande aussi de changer le mode actuel de métrage du bois. Avec ce système le bû-

Comment on fait marcher la bourrique



M. ABERHART : « Autrefois il fallait travailler pour gagner \$300 par année; aujourd'hui, il suffit de voter pour moi. »

cheron n'est payé que pour 1,000 pieds de bois, quoiqu'il en livre 1,300 pieds.

Le congrès réclame encore, avec des améliorations dans la loi sur les accidents du travail, la limitation des heures de travail et des conditions meilleures d'hygiène dans les camps.

Comme le disait au premier congrès du syndicat Son Excellence Mgr Lamarche, même si les entrepreneurs doivent être un peu moins riches, il faut que les bûcherons soient un peu moins pauvres.

« Tout le problème du salaire des bûcherons repose en définitive sur le principe du partage un peu plus égal des profits », dit M. Lamontagne. « Même si les grandes compagnies doivent réduire leurs dividendes, qu'on paye les bûcherons. Le salaire à la primauté sur les dividendes. »

Et tout cela est assez juste.

Il y aurait cependant lieu de distinguer entre le bûcheron ou le floteur qui ne l'est qu'occasionnellement, tel le cultivateur ou le fils de cultivateur qui ne va dans la forêt que pour arrondir son revenu, si l'on peut dire, et celui qui, dans cet état, est « inremplacable ». A cet égard, un véritable syndicat d'ouvriers de la forêt vaudrait peut-être mieux qu'une simple succursale de l'Union Catholique des Cultivateurs, préoccupée surtout de faire de la politique.

« Même si les entrepreneurs doivent être un peu moins riches, il faut que les bûcherons soient un peu moins pauvres », a dit avec raison Mgr Lamarche. Mais une fois une entreprise capitalisée raisonnablement, qui dira si l'entrepreneur est moralement tenu de la garder en marche, en vertu du fameux principe de la « primauté du salaire sur le dividende »? Une fabrique de pâtes et de papier ne marche pas avec des prières, et elle ne sera pas non plus sauvée par des congrès où le socialisme se teinte de christianisme.

Il y a déjà une commission officielle du salaire minimum des ouvriers de la forêt. Qu'elle entende les ouvriers syndiqués et les patrons; si elle comprend bien son devoir et si elle l'exécute bien, tout organisme qui prétendrait se substituer à elle sera superflu.

Naissance d'une colonie

M. l'abbé Henri Cloutier, missionnaire de colonisation, relatait l'autre jour à la radio une cérémonie religieuse qui avait marqué la fondation d'une colonie agricole au lac Castagnier, dans le canton de Rochebaucourt, en Abitibi.

« Depuis des semaines, des mois, un peu partout en Abitibi et au Témiscamingue », a dit M. Cloutier, « il y a des hommes qui logent, dorment et mangent sous la tente et qui s'en trouvent bien. Qui s'en trouvent bien, parce que près de ces tentes ils ont choisi des lots, qu'ils appellent déjà leur terre, sur lesquels ils travaillent, ouvrent des champs, bâtissent des maisons. Et ces champs et ces maisons, ce sont des paroisses nouvelles. Et quelle consolation d'avoir déjà, comme au canton Rochebaucourt où s'établissent les colons de Valleyfield, de Saint-Jean de Québec et de Saint-Hyacinthe, un curé pour dire la messe, prêcher, confesser, donner la communion, partager les mêmes espérances et soutenir les premiers efforts! »

« Il n'y a pas de doute, le bon Dieu qui fait germer la semence et la terre qui donne le pain sont de complot pour attirer et enchaîner le cœur de l'homme. Et pour attacher un Canadien à son coin de terre, il n'y a rien comme la messe, et un prêtre pour la célébrer.

« Nous blâmons facilement les visées mesquines et à courte vue des compagnies de marchands qui trop longtemps paralysèrent la colonisation de la Nouvelle-France, nous ne manquons pas de condamner la parcimonie et les négligences de la métropole envers les pionniers qui furent nos ancêtres. Que diront les historiens futurs de l'action colonisatrice des marchands, des compagnies financières, industrielles, des sociétés nationales, des gouvernants d'aujourd'hui? »

Ce qu'on en dira? Mais qu'ils ont fait les choses largement, au point de donner au colon deux fois plus de terre qu'il ne lui en faudrait pour la bien cultiver.

L'électoralisme a du bon.

Olivar ASSELIN

SOMMAIRE

En page deux :

OLIVAR ASSELIN Chez nous et ailleurs

En page trois :

ANDRE BOWMAN Le coup de la onzième heure

En page quatre :

A. V. L'Exposition artistique de produits français

En page cinq :

PHILIPPE BERTAULT Trois caractères du Grand Siècle

GASTON RAGEOT La poésie et la phonétique

En page six :

HENRI ROULLAUD Rectification du vocabulaire

DOLLARD DANSEREAU La politique fédérale

En page sept :

Ctesse JEAN DE PANGE La femme et la littérature enfantine

En page huit :

CHARLES D'YDEWALLE Sport et vertus du sport

Mme DOIRON-GREGOIRE Fougères

En page neuf :

LOUIS PELLAND Propos de cinéma

En page dix :

R. DE MONTMEYRAN Devant le spectre de la guerre

MARCEL TARDY Le commerce extérieur de la France

En page onze :

AUGUR Chronique financière

JEAN-MARIE NADEAU Politique agricole

En page douze :

Dr G.-A. SEGUIN Si vieillesse pouvait...

LEON LORTIE Structure métallique (I)

Monuments

M. Clément Vautel a fait, dans le JOURNAL de Paris, une apologie spirituelle du maître-cuisinier français Escoffier, où l'on voit que là-bas comme ici il y a des gens qui connaissent la gloire sans la mériter et d'autres qui la méritent sans la connaître.

Il est question d'ériger un monument à Escoffier qui fut — on l'a assez dit — le roi des cuisiniers et le cuisinier des rois.

C'est le vœu de la corporation des « toques blanches » qui vénéraient Escoffier et ne trouveraient aucun hommage excessif. Mais des voix discordantes se sont élevées...

Un de nos confrères trouve « ridicule » qu'un maître-queux soit statufié tout comme un « cher maître ». Un autre propose que l'effigie projetée soit en saindoux... Ce trait est injuste et même calomnieux: Escoffier a toujours fait sa cuisine au beurre. Pendant les nombreuses années qu'il passa à Londres comme « chef » d'un célèbre hôtel, ce patriote vraiment militant n'admit jamais dans ses poêles et ses marmites que du beurre français... C'est des millions qu'il fit ainsi gagner à la Normandie et à la Bretagne. On dira ce qu'on voudra, c'était là une propagande plus efficace pour la France que celle de maints hommes d'Etat, diplomates, conférenciers, auxquels ont bel et bien été élevées des statues en marbre ou en bronze.

Je ne prétends certes pas que le monument d'Escoffier s'impose... Mais je déclare tout net qu'il serait aussi justifié — et même plus — que ceux de pas mal de politiciens, spécialistes de la cuisine électorale, gouvernants éphémères et gaffeurs: c'est pendant plus de soixante ans, et avec une manière de génie, qu'Escoffier a tenu la queue de la poêle... Sa gloire est indiscutable, encore qu'il la doive, lui aussi, aux fourneaux!

Un penseur a dit :

— Que d'inventions trop vantées contribuent moins au bonheur de l'humanité qu'une sauce nouvelle!

En effet... Malheureusement, il est beaucoup plus facile d'inventer des mécaniques désastreuses — nous leur devons la guerre scientifique, la crise, le chômage, etc., — que de créer la béchamel, la mayonnaise ou la béarnaise. Escoffier a imaginé, lui, non pas une sauce, mais une des merveilles de la cuisine moderne: la pêche Melba. Pareil chef-d'œuvre vaut bien, me semble-t-il, n'importe quelle peinture à l'huile... Mais la cuisine ne devrait-elle pas compter parmi les beaux-arts?

Je m'étonne que de bons esprits s'insurgent contre ce projet de statue. Ils devraient l'approuver, au nom de leur amour de l'autorité, car, enfin, Escoffier a été un « chef », et un grand! Ajoutons que, malgré son nom, il n'a jamais fait massacrer que des poulets, des dindonneaux, des oies... C'est un mérite de plus et d'une qualité très rare: vous en trouverez beaucoup des grands chefs comme ça!

Voilà mon plaidoyer pour la statue d'Escoffier. Mais je pense qu'un buste suffirait. En terre cuite, peut-être...

Clément VAUTEL

LA SEMAINE PROCHAINE...

Nous donnerons ici même les détails du grand concours que nous sommes en train d'organiser et auquel nous vous invitons dès maintenant à prendre part.

Ce concours fait surtout appel au jugement, car il ne s'agit nullement d'une loterie. C'est dire que tous nos lecteurs — et leur amis — sont susceptibles de gagner un des prix intéressants dont vous lirez la liste dans le prochain numéro.

Ne craignez pas de répandre cette nouvelle autour de vous.

Retenez dès maintenant un exemplaire de la RENAISSANCE chez votre fournisseur.

Chez nous et ailleurs

Les nouveaux ministres

Ce sont M. Lucien Gendron, ministre de la navigation, et M. Onésime Gagnon, ministre sans portefeuille, M. Dupré restant avocat général et M. Sam Gobeil ministre des Postes.

L'avocat général ne représentant rien du tout, la Province de Québec reste avec le ministère de la navigation, qui autorise son titulaire à fricoter dans quelques traités de dragage, et le ministère des Postes, qui comporte le droit de déplacer quelques vieilles maîtresses de poste pour ingérence électorale, comme aimait à faire M. Sauvé pour se donner de l'importance aux yeux du pays.

L'immigration, les pensions, l'agriculture, le revenu national, les finances, les douanes, et que sais-je encore, resteront la part de la race supérieure.

M. Gendron se fera élire — ou battre — dans les Deux-Montagnes ou Verchères, et M. Bennett ne fera qu'ensuite, s'il revient au pouvoir, le remaniement ministériel qu'il annonce.

Le personnel actuel comprend deux anciens d'Oxford, MM. Dupré et Gagnon. Il sera certainement compétent à gérer ses ministères en anglais, chose qui faisait défaut à M. Sauvé. L'anglais étant aujourd'hui plus que jamais la langue des communications, cet état de chose devrait faire plaisir à M. Henri Bourassa.

Le commerce de l'argent

On peut le concevoir d'une certaine façon dans l'Alberta, et c'est ce qui a permis à M. Aberhart, chef de la Bible Prophetic Society, et de la Social Credit League, de se faire nommer premier-ministre de sa province à une pluralité de 6 contre 1, en promettant de payer à tout le monde, dès son âge mûr, une pension de \$25 par mois. Sur les marchés où une signature veut dire quelque chose, on n'accepte pas indifféremment celle de toutes les provinces. Il faudra à M. Aberhart, s'il veut emprunter les dix millions dont il a un besoin pressant, expliquer comment il entend son crédit social et sa pension, et ce qu'il fera pour entretenir tout son monde à ne rien faire, si Ottawa, pour une fois, refuse de payer pour son compte. Chose certaine, les déposants de la caisse provinciale demandent à retirer leurs fonds et les titres de la province comme ceux des municipalités albertaines s'effondrent sur les marchés publics, ce qui n'est que justice.

Il n'est heureusement pas à craindre que l'exemple de ce gouvernement albertain soit suivi dans le reste du pays. Quand Aberhart aura tenté pendant quelques semaines de les appliquer, la fausseté de ses théories sera si évidente que personne ne voudra lier son sort à celui de cet îlot ivre.

Le canal de Suez

Il est la propriété d'une société internationale dont la France détient une grande partie des actions et le gouvernement égyptien une autre partie. Il a déjà été question de le fermer aux navires italiens, et l'Angleterre peut pour cela s'autoriser du fait qu'elle l'a effectivement fermé durant la guerre et depuis. Mais la guerre avait ceci de particulier que les puissances,

du côté allié, représentaient virtuellement tous les actionnaires du canal.

Comme l'écrit M. P. Gentizon dans le TEMPS de Paris:

« Le fait que l'Angleterre contrôle l'Égypte ne l'autorise en aucune façon à disposer du canal de Suez, comme d'une chose qui lui soit propre : agir de la sorte serait un acte de portée européenne et mondiale des plus graves, des plus injustifiés, et capable de déclencher les conséquences les plus vastes. »

Il y a en Éthiopie — on l'a vu par la concession au nommé Birkett — des intérêts qui ne s'occuperaient pas de respecter la liberté des tiers, dans le cas du canal de Suez. On peut donc s'attendre à ce que les collectivités représentées par M. Birkett ne reculeront pas devant la fermeture du canal. Tout dépendra de l'énergie montrée par l'Italie... et la France.

Le travail de la femme

Avant la guerre il y en eut un certain nombre dans les usines, mais elles ne supplantèrent pas les hommes, écrit M. Elzéar Dallaire dans l'ÉCHO DU SAINT-AUGUSTIN. La fabrication des munitions leur a donné un pied tout elles ne voudraient plus se départir. Voyez ce qui se passe à Trois-Rivières.

Il y avait à la « Wabasso Cotton » deux équipes qui travaillaient douze heures chacune. Les femmes travaillaient de jour et les hommes de nuit. Or, la Wabasso vient de décider de former trois équipes de huit heures chacune et d'employer des femmes de sept heures du matin à onze heures du soir, les hommes travaillant de onze heures à sept heures du matin. Cette compagnie emploie environ 3000 personnes. Au lieu de 1500 hommes qui y trouvaient du travail, leur nombre sera réduit de 500.

M. Dallaire estime le temps venu de faire cesser cet abus. Il croit qu'on y réussirait en forçant le patron à ne pas dépasser un certain pourcentage de main-d'œuvre féminine dans son industrie, son commerce ou ses bureaux. Mais cela suppose de la part du patron un certain assentiment, et cet assentiment il appartient à la loi de l'imposer.

M. Cardin trouve un défenseur

Un journal bleu malgré sa couleur rose a conclu de notre note sur M. Vien que nous souhaitons voir celui-ci à la place de M. Cardin.

Comme nous avons seulement formulé le vœu que M. Vien ne fût pas écarté pour un « ancien associé en sous-main de M. Duranleau », il est curieux que le journal bleu-nanant dont nous parlons ait reconnu tout de suite dans cette définition M. Cardin.

N'est-il pas tout de même curieux que ce soit nous qui attaquons (oh ! combien discrètement !) M. Cardin et que ce soit un journal conservateur qui le défende !

Comme quoi il y a dans ces affaires électorales beaucoup plus de choses que la raison n'en peut comprendre.

Prêt agricole et concordat agricole

Le parlement d'Ottawa a institué le concordat agricole, c'est-à-dire la faculté pour l'agriculteur de répudier ses dettes, — car ce concordat était pour le débiteur une véritable répudiation — parce que c'était, paraît-il, la seule manière dont il pût sauver son industrie.

Une législation qui eût permis le remboursement anticipé du capital au moyen d'un nouveau prêt de l'État à un taux nominal de 3 pour 100 eût servi les intérêts de l'agriculture sans porter préjudice à personne. La souscription de 1 pour 100 sur le taux d'intérêt par le gouvernement provincial, suivant le plan adopté par MM. Taschereau et Godbout, eût réduit ce taux à 2 pour 100 et l'agriculteur n'eût pas été abaissé à la situation mortifiante d'un débiteur malhonnête. La politique agricole du cabinet Bennett ne visait au contraire qu'à faire des agriculteurs de malhonnêtes gens.

« Three Rivers » et

« Trois-Rivières »

Notre confrère et ami Clément Marchand se réjouit que dans sa chronique du DAILY NEWS intitulée *Broadway* M. Ed Sullivan, après avoir vanté le mérite de Walter Huston, de Kay Francis, de Fred Astaire et de Claudette Colbert, écrive que « la ville la plus chargée d'atmosphère, celle qui laisse au touriste le meilleur souvenir, sur la route de Québec, c'est Trois-Rivières ».

Mais Sullivan n'a pas écrit « Trois-Rivières » : il a écrit à la yankee *Three Rivers*, et cela seul dépouille le nom de l'atmosphère française dont Sullivan voulait la gratifier.

A la recherche d'un mort

Sir Malcolm Campbell a réussi à battre le record de 276.816 milles à l'heure en automobile qu'il avait établi sur la plage de Daytona : il a fait 304 milles. Les records de vitesse en avion ont une signification et une importance, car la route du ciel est vaste, bien pavée et praticable à tous. Mais au-delà de 100 milles à l'heure les records d'auto n'ont de sens que pour ceux qui veulent se tordre le cou. Sir Malcolm Campbell est un toqué qui n'aura de cesse qu'il n'ait crevé sa machine sur quelque plage nouvelle. Son « expérience » ne présente pas même un intérêt sportif.

La réciprocité du commerce avec les États-Unis

Certaines dépêches de Washington, certains voyages du beau-frère Herridge à Ottawa, font croire qu'elle n'est peut-être pas éloignée, du moins théoriquement. Comment elle peut être possible avec un pays qui veut bien traiter mais à condition de tout prendre et de ne rien donner, nous n'entreprendrons pas de résoudre ce problème. Pour le moment, contentons-nous d'observer que si l'Oncle Sam vient à nous, c'est que, par l'effet de sa politique ultra-protectionniste, il est en train de perdre graduellement son commerce extérieur.

Washington et Moscou

La Troisième Internationale tient ses congrès à Moscou, et le fait qu'elle menace d'intrigues révolutionnaires le gouvernement bourgeois des États-Unis ne paraît

pas un motif suffisant de rupture au gouvernement soviétique qu'elle a mis sur pied. Ainsi le gouvernement révolutionnaire, en France, recherchait la reconnaissance des gouvernements monarchiques qui l'entouraient, mais il eût bien voulu en même temps propager les germes de la révolution, situation qui dura jusqu'à l'avènement de Napoléon au pouvoir.

Les Soviets ont obtenu la reconnaissance de Washington parce que ce vieillard cupide qu'est l'Oncle Sam avait compté sur le marché russe pour refaire son commerce extérieur : trois ans après la reconnaissance, ce commerce est encore à zéro. Il y aurait eu du commerce, mais à condition que le peuple américain en fit tous les frais.

La leçon qui découle de cette affaire, c'est que, pour un peuple qui n'a pas, comme la France, besoin de l'appui militaire de la Russie, et qui ne croit pas devoir le payer trop cher, le plus sûr est encore de garder son argent.

Ce bon Smuts

Lui qui voyait un danger pour l'empire britannique dans les ambitions éthiopiennes de l'Italie, le DAILY MAIL lui rappelle qu'il voulait à tout prix lancer les pays anglo-saxons contre le Japon, dans l'affaire de Mandchourie, malgré le risque qui en eût résulté pour les Anglais et les Américains.

A ce moment le général Smuts faisait ce qui lui semblait être l'intérêt de l'Amérique. Il n'a pas changé de chanson, il n'a fait que changer d'air. Le DAILY MAIL l'a percé à jour.

Les fabricants de chaussures

Ceux de la campagne et des petites villes ne sont pas satisfaits du handicap de 20 pour 100 que la loi leur accorde sur leurs confrères de la ville, en matière de salaires. Et M. Alexandre Taschereau dont ils invoquaient le jugement leur a dit de s'entendre entre eux, sinon il réglerait la question lui-même, et plus vite que cela. Ce que veulent ces messieurs, c'est d'être soustraits à l'application de la loi Arcand, de manière à pouvoir se gouverner eux-mêmes.

Ce que M. Taschereau entend par son intervention, il le faudra voir, car la loi Arcand a été votée dans l'intérêt de la société et non de tel ou tel groupe de manufacturiers, et la menace des fabricants de chaussures de la campagne de

contester la validité de la loi devant les tribunaux ne saurait être prise au sérieux.

Le nouveau principal de McGill

« Je ne suis pas de ceux qui croient que toute institution britannique soit la meilleure possible », a dit le nouveau recteur ou principal de McGill, M. Eustace Morgan, qui a profité de l'occasion pour vanter l'institution à laquelle il vient d'être attaché.

M. Morgan, venant d'une simple école secondaire anglaise, ne pouvait le prendre de très haut avec une université comme McGill, dont certains professeurs auraient certainement fait honneur au rectorat. Il est bien bon quand même de nous prévenir que tout n'est pas parfait dans le monde de l'enseignement en Angleterre, quelles que soient les influences qui l'ont transplanté, lui, au Canada.

La situation de la Russie

M. Raoul Clouthier, directeur de la publicité française au Canadien-Pacifique, revenu ces jours derniers d'un voyage d'étude en Russie, résume ainsi ses impressions:

« La Russie est évidemment un pays où il reste beaucoup à faire avant que le « standard of living » soit comparable à celui des pays d'Amérique, de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Peu habituée au luxe, voire au simple confort, la population est aisément satisfaite et elle ignore d'ailleurs presque totalement comment on peut vivre à l'étranger. Il ne faut pas oublier qu'avant la révolution la Russie était l'un des pays les plus arriérés du monde. »

Et ne pas oublier non plus qu'après sa révolution la Russie a recommencé à neuf, sans dettes, attendu que toutes ses campagnes militaires avaient été financées par l'étranger, et qu'avant la guerre tout son développement économique s'était fait avec du capital étranger.

Ceux qui n'ont rien prévu

M. Dupré, avocat général dans le cabinet Bennett, disait l'autre jour à Ottawa:

« Parlons-en, du libéralisme, qui de 1921 à 1930 n'a pas su voir venir la crise. Dans son discours du trône en 1930, alors que la crise éclatait, le gouvernement King parlait de la prospérité qui régnait par tout le pays. »

Cet argument est comme le leitmotiv de certains discours que le parti conservateur nous fait entendre d'un bout à l'autre du Canada par le temps qui court.

Et cela nous est une invitation à nous rappeler que M. Bennett et ses collègues de 1930 voyaient si bien venir la crise qu'ils promettaient de la régler en quelques semaines, par ces moyens qui ont illustré le cowboy de Calgary. De cet acte de prévoyance, le moins les orateurs tory parleront au cours de la présente campagne, le mieux ce sera pour eux.

Olivier ASSELIN

Ces Yankis...

Singulière sentence

C'est une singulière sentence que celle qui vient d'être prononcée par un juge de New Haven, aux États-Unis, à charge d'un ivrogne invétéré du nom de John Dias.

Dias était accusé de rébellion contre l'autorité, et, comme tel, il avait été condamné à trois mois de prison. Mais le juge, considérant que la famille du condamné n'avait, pour toute ressource, que le salaire de celui-ci, a décidé que Dias passerait les lundis, mardis et mercredis en prison, tandis qu'il travaillerait les autres jours de la semaine à l'exception du dimanche, qu'il consacrerait à sa famille. Il est bien entendu que si, durant ce jour de repos, il est trouvé, ne fût-ce qu'une seule fois, franchissant le seuil d'un café, au lieu de trois, c'est quatre jours par semaine qu'il passera sous les verrous...

Raison valable

Il y a une dizaine de jours, un jeune homme du nom de George Hayes se présentait, en compagnie de Margaret Fowler, une étudiante, au bureau de l'état civil de Columbus, dans le Kansas, et demandait à être uni à elle. La cérémonie terminée, les jeunes époux partaient en voyage de noces dans l'Oklahoma.

Voyage très court, en vérité, car, deux jours plus tard, Margaret revenait dare-dare, s'allait plaindre à la police et déclarait s'être gravement trompée sur le compte de son mari. George fut convoqué et, après quelques hésitations, reconnut n'avoir pas le droit de porter le pantalon qui était le sien, puisqu'aussi bien il n'était pas un homme, mais une femme répondant au nom d'Alice...

L'annulation du mariage a été évidemment prononcée, mais le plus curieux de l'affaire, c'est qu'avant d'être « unie » à Margaret, Alice a connu de retentissants succès auprès de nombreuses jeunes filles de Columbus.

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique et littéraire
180 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal
Case postale 4018 Tél. : PL 8511
Directeur : OLIVIER ASSELIN

ABONNEMENT :

	1 an	6 mois
Espagne		
Royaume-Uni		
France	\$3.50	2.00
Etats-Unis		
Canada		
Autres pays	\$4	2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Éditions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Directeur de la Publicité : F.-X. Lizotte

"Voilà qui tombe à POINT!"

La bière
Molson's
EXPORT

• POLITIQUE EXTÉRIÈRE •

Le coup de la onzième heure

La cession virtuelle d'une partie de l'Éthiopie à un syndicat industriel et minier anglo-saxon est probablement l'un des plus beaux coups de la onzième heure qu'il nous ait été donné de voir. Cette cession change du tout au tout les données du problème éthiopien, car elle constitue une manœuvre qui dépasse les cadres économiques pour entrer dans le domaine politique.

Visiblement, l'empereur Sélassié tente par tous les moyens de se soustraire à l'influence italienne, au risque de tomber sous la domination plus ou moins déguisée de l'Angleterre ou des États-Unis. Si les concessions accordées avaient porté sur des territoires excentriques situés aux confins de l'empire, la question demeurerait entière. Mais le fait d'avoir virtuellement abandonné toute la moitié orientale du pays à un groupe anglo-saxon ne peut être interprété que comme une contre-manœuvre destinée à mettre l'Italie en face d'intérêts puissants, capables d'entraîner derrière eux l'opinion publique, en Grande-Bretagne tout au moins.

On peut se demander si, après tout, le souverain éthiopien n'est pas disposé à se laisser acheter au plus haut prix et à se contenter, moyennant rémunération, d'administrer le pays au nom de quelque tierce puissance. Sélassié se trouvait devant l'alternative ou de vendre son pays ou de le perdre sans indemnité. On comprend qu'il se soit rangé à la première solution.

Mais cette concession extraordinaire ne résout nullement la question. L'Italie reste déterminée à s'installer en maîtresse dans l'empire noir et seule une guerre

déclarée de l'Angleterre — sous forme de blocus, de fermeture du canal de Suez ou autrement — pourrait peut-être l'arrêter au dernier instant.

Il est donc infiniment probable que Rome considérera cette concession comme nulle et non avenue et refusera de la reconnaître, si elle s'empare de l'Éthiopie.

C'est là que les choses se compliquent. En admettant même que l'Italie ne quitte pas la Société des Nations, il est absolument certain que pendant assez longtemps, les relations entre Rome et Londres seront tendues. Il est même possible que cette manœuvre de la onzième heure, qui n'est peut-être pas le fait du seul empereur d'Éthiopie, pousse le gouvernement italien à modifier son orientation politique en Europe. C'est évidemment là une simple hypothèse, qui n'est pourtant pas impossible, ni même improbable.

Somme toute, on en revient à l'idée que, si l'Angleterre tenait infiniment à faire respecter les pactes et les traités de paix, il y avait quelque chose de plus derrière cette vertueuse indignation.

A mon avis, on craignait, et l'on craint certainement encore, la domination italienne sur les sources du Nil, la création d'une puissante base navale le long de la Mer Rouge, un mouvement des peuples de couleur dans les colonies britanniques, et enfin — *last, but not least* — la perte de richesses naturelles convoitées par l'Angleterre.

Il faut reconnaître que les souverains de peuples primitifs jouent parfois de fameux tours à la diplomatie des pays de vieille civilisation.

Une fois cette opération accomplie, Berlin pourra offrir un Anschluss économique à l'Autriche. Il y a peu de chances pour que l'Angleterre s'oppose à ce projet et l'on voit difficilement l'Italie exécutant une démonstration militaire pour maintenir l'indépendance de sa voisine du nord, surtout si les affaires d'Éthiopie entraînent tant soit peu en longueur.

L'Allemagne a donc le chemin libre, tant qu'elle ne se tourne pas du côté de l'ouest. Mais pour entreprendre toutes ces opérations il faut des capitaux, et pour en obtenir il est nécessaire d'amaïouer les capitalistes. D'où les déclarations du Dr Schacht.

Il ne faut pas interpréter autrement les paroles « extraordinaires » du ministre allemand, Goebbels, chef de la propagande du Reich, s'est d'ailleurs chargé de censurer le discours de son collègue afin de ne pas laisser circuler d'idées « subversives » dans le pays.

Ce qui en dit long sur la sincérité des paroles des dirigeants allemands.

Incertitudes en Espagne

Les curieux remous politiques et parlementaires qui se produisent en Espagne, depuis la fameuse « révolution » socialiste d'octobre dernier, ne semblent pas près de s'apaiser, en dépit de l'alliance du centre et de la droite, et de la perspective d'une réforme de la constitution. Aujourd'hui comme hier on se trouve en face d'une situation de fait que l'on peut définir comme étant la phase révolutionnaire de la république espagnole. Et cette période trouble a été caractérisée par des difficultés financières, budgétaires, politiques et administratives sans nombre. La coalition récente du parti Lerroux et de celui de Gil Robles, sous ses apparences solides, est en réalité un compromis tout à fait temporaire qui ne durera que jusqu'au moment où la droite aura fait voter la révision de la constitution. Une fois la législation anticléricale abrogée, la droite lâchera les radicaux qui forment le centre et qui trouveront difficilement des alliés dans les partis de gauche, victimes des « persécutions » gouvernementales.

On peut se demander, dans ces conditions, ce qu'il adviendra des finances publiques déjà si fortement obérées.

Il ne faut pas oublier que, depuis 1932, les Cortès n'ont pas voté un seul budget régulier, et que le 29 juin les Chambres ont expédié des douzièmes provisoires, valables pour six mois seulement. Cette incertitude qui règne dans les finances publiques a des répercussions désastreuses dans le pays. Il faudra probablement attendre celui de 1936 pour voir enfin un budget régulier et un peu d'ordre dans la Trésorerie. En attendant, le prestige de la République est plutôt bas, un peu moins peut-être qu'il y a trois mois, mais malgré tout encore bien faible.

Dans le domaine politique, la situation n'est pas meilleure. Le pays est à présent divisé en plusieurs groupes irréconciliables. La répression de la « révolte » d'octobre a encore envenimé les sentiments, sans pour cela abattre l'organisation ni l'esprit des partis de gauche, des syndicalistes révolutionnaires en particulier. Pour toutes ces raisons, l'alliance de la droite et du centre est excessivement précaire. La masse, quoique catholique, est nettement antimonarchique et la droite ne représente, à vrai dire, qu'une petite minorité. Le centre n'a pas grand appui à espérer, ni du parti de Gil Robles, une fois la constitution révisée, ni de la gauche, une fois la droite retirée sur ce qu'on pourrait, comme en Italie, appeler le Mont Aventin. A vrai dire, il semble que le centre n'ait jamais eu d'existence bien déterminée. S'il se forme un nouveau parti républicain comme il s'est formé un front syndicaliste uni, il est probable que le pouvoir passera aux mains de la gauche, à moins que quelque homme politique ne résolve la question en instaurant une dictature.

Cette dernière solution n'est pas impossible, étant donné qu'il n'existe aucune discipline politique de parti. La grande majorité des électeurs ne vote pas, laissant ainsi le champ libre aux extrémistes de droite ou de gauche.

Pour résumer la situation générale, on peut dire, suivant les propres paroles du comte de Romanones, que le régime républicain paraît



La culture de la canne à sucre en Amérique du Sud
(Photo du Canadian National)

Revue de la presse étrangère

Les comptes du Reich

DU TEMPS, de Paris :

Les comptes du Reich, pour l'année écoulée, viennent d'être clos; les recettes effectuées se sont élevées à 7 milliards 805 millions de marks; les dépenses à 8 milliards 220 millions. Il y a donc un déficit de 414,400,000 marks. Si l'on y joint celui des années précédentes (1930-1933), qui n'est pas encore couvert, on atteint à un déficit total de 2 milliards 464 millions de marks, soit près de 15 milliards de francs.

Parmi les dépenses nouvelles, il faut compter 395 millions pour la mise en état de bâtiments (il s'agit, apparemment, de bâtiments limitaires, casernes, etc.); 24 millions pour le service de travail; 43 millions pour l'échange des francs dans la Sarre; 467 millions pour les frais de l'administration du Reich. Ce dernier poste appellera particulièrement l'attention; on se demandera s'il n'englobe pas aussi un certain nombre de dépenses militaires.

Dangereuse expérience

A propos de la nouvelle constitution indienne, le PETIT PARISIEN fait les réflexions suivantes qui ne manquent ni de justesse, ni de saveur :

La fameuse combinaison de dyarchie du bill Montagu-Chelmsford a fort mal tourné. Les Anglais ont eu une fameuse chance de pouvoir contenir la poussée du nationalisme qu'ils avaient imprudemment déclenchée. Heureusement pour eux, Gandhi leur a fourni

Tobin sont entièrement dominées par Berlin qui subventionne les deux entreprises. Les compagnies allemandes ont l'immense avantage de disposer du public du Reich, tandis que les films purement autrichiens n'atteignent que 15 pour cent seulement du marché local. Non seulement les entreprises autrichiennes sont désavantagées, mais les compagnies non-aryennes ne peuvent évidemment pas présenter leurs productions ailleurs qu'en Autriche et dans quelques parties des Balkans. Il en résulte une extinction progressive des compagnies non-aryennes.

Quant aux productions autrichiennes, elles sont, en ce qui concerne la présentation en Allemagne, soumises à un système ingénieux de quota. L'échange se fait dans la proportion de 11 films autrichiens pour 100 films allemands.

On comprend dans ces conditions que l'industrie cinématographique autrichienne soit à la merci de Berlin et qu'elle soit appelée à disparaître, si elle ne se soumet pas.

Et c'est ainsi que l'Allemagne gagne chaque jour des sympathies dans les masses viennoises.

Or, gagner Vienne c'est gagner l'Autriche...

André BOWMAN

A. R. B.

Le Dr Schacht parle

Le Dr Schacht, ministre de l'Économie du Reich, a prononcé le 18 août, à Königsberg, en Prusse orientale, un fort curieux discours : le Dr Schacht a blâmé les excès antisémitiques des nazis, a rappelé que l'on ne peut faire de bonne finance sans bonne politique et que l'économie d'un pays est une chose avec laquelle il ne faut pas jouer.

Ces paroles remarquables auraient, en tout autre temps et en toute autre circonstance, donné lieu à des sanctions aussi immédiates qu'énergiques. Dans le cas qui nous occupe, il n'en a rien été.

C'est donc que le Dr Schacht a parlé avec l'assentiment du Fuehrer et que son discours est destiné à l'usage externe en vue de quelque opération.

Quels sont donc les motifs qui ont guidé le ministre de l'Économie du Reich à prononcer des paroles qui, dans l'état actuel des esprits en Allemagne, pourraient, à première vue, passer pour blasphématoires ? En voici quelques-uns.

La situation économique du pays nazi est, quoiqu'on en dise, devenue excessivement précaire. Elle l'est au point que l'État ne possède pas les moyens de financer la guerre future à laquelle il pense plus que jamais. Il est même douteux que l'on puisse assurer l'existence du système actuel de l'étatisme dans presque tous les domaines de la vie économique et sociale du pays. L'Allemagne n'a plus de capitaux; elle n'a plus de crédit; elle manque de devises pour acheter à l'étranger autrement que par le procédé usé du troc; elle risque de mourir d'anémie économique, d'être obligée de se replier sur elle-même et d'abandonner tous ses rêves grandioses de conquête et de domination.

La situation exige donc impérieusement que l'Allemagne rentre par un moyen quelconque dans le circuit économique des nations civilisées. Il lui faut avant tout des capitaux et le Dr Schacht doit aller à Londres pour sonder le terrain chez les prêteurs éventuels.

Il faut voir dans cette nécessité de négocier avec la Cité le motif le plus important du discours du Dr Schacht. Le ministre de l'économie du Reich est un homme trop avisé pour ne pas se rendre compte que la confiance de

l'Angleterre vis-à-vis de l'Allemagne est très fortement ébranlée, sinon irrémédiablement. Il lui faut avant tout créer une atmosphère favorable, donner l'impression qu'il existe encore une opinion saine et modérée, du moins chez certains dirigeants de Berlin, que le gouvernement se rend à l'inévitable, fait amende honorable et abandonne quelques-unes de ses vues extrémistes en matière d'économie.

C'est ainsi que le discours, remarquablement dosé, du Dr Schacht, peut apparaître aux observateurs : une manœuvre d'amorce, afin de pouvoir négocier avantageusement avec la Cité. La chose est d'autant plus vraisemblable que le ministre de l'Économie a profité du conflit anglo-italo-éthiopien pour émettre une opinion nuancée qui semble être favorable à la thèse anglaise, sans être pour cela opposée à celle de l'Italie. Les voies sont préparées et le Dr Schacht est assez habile pour avoir des chances de réussir à emprunter à Londres un de ces quatre matins.

En même temps, l'Allemagne essaie de se rapprocher de l'Angleterre, elle fait des efforts pour prendre des positions diplomatiques qui lui permettront d'étendre sa domination dans certains pays. Le discours du Dr Schacht est un épisode de la manœuvre qui tendrait à établir l'hégémonie allemande en Europe centrale.

Et c'est ainsi que l'on est amené à considérer l'accord tacite de l'Allemagne et de la Pologne à propos du différend de Dantzig, les tentatives de rapprochement avec l'Autriche, la propagande pratiquée dans les pays baltes, en Finlande notamment, pour entraîner dans l'orbite du Reich les États anciennement russes.

Les intrigues allemandes en Europe orientale comme dans le bassin danubien visent à obtenir les meilleures bases de départ pour la grande offensive de 1936. Ce n'est, en effet, un secret pour personne qu'une fois la suprématie navale réalisée dans la Baltique, l'Allemagne tournera les yeux vers Memel et tentera une annexion. Celle-ci ne soulèvera certainement pas l'opposition de l'Angleterre, surtout si, entre temps, la Cité avance des fonds au Reich. De peur de perdre ces capitaux, Londres ne bougera pas.

l'occasion de reprendre vigoureusement la barre.

Etait-il bien nécessaire de se lancer dans une nouvelle aventure, même en prenant toutes les précautions : l'envoi sur place de la commission Simon, dix-huit mois de préparation minutieuse par des commissions parlementaires ? On ne reprochera pas à la nouvelle tentative d'être improvisée.

Par ailleurs, le projet prévoit un achèvement prudent vers un régime fédératif préparé par l'apprentissage du gouvernement des provinces et en prenant bien soin de réserver aux Anglais les principaux leviers de commande.

Malgré toutes ces précautions, l'expérience ne laisse pas d'être scabreuse. Elle risque d'affaiblir les soutiens de la domination britannique et de stimuler beaucoup plus que de contenir les champions de l'indépendance de l'Inde.

L'hilérisme et le Vatican

DU JOURNAL DES DÉBATS, sous la signature de M. Maurice Pernot :

Le Kulturkampf — constate l'OSSERVATORE ROMANO — n'est plus désormais en Allemagne un danger pour l'avenir; il est, grâce à M. Rosenberg et consorts, une triste réalité du présent. Cette constatation n'est pas seulement douloureuse, elle devient presque tragique, si l'on songe que c'est pour conjurer la menace d'un Kulturkampf que le Saint-Siège, écartant les objections les mieux fondées, passant outre aux hésitations les plus raisonnables, négocia et conclut en quelques semaines avec le gouvernement du Reich ce concordat, dont il réclame aujourd'hui VAINEMENT l'application. Jamais un accord de cette importance n'avait été préparé et signé dans un délai aussi court. Jamais encore on n'avait vu le Vatican souscrire presque sans discuter à une convention aussi libérale à l'égard du pouvoir civil. Si l'on excepte la clause relative à l'élection des évêques, sur laquelle le Saint-Siège maintient tous ses droits, on ne rencontre partout ailleurs que concessions et tolérances : serment prêté par les évêques au chef de l'État, droits de patronage et d'agrément réservés au pouvoir civil pour la nomination des curés, maintien des privilèges revendiqués par l'État pour les facultés catholiques allemandes, dont les professeurs sont dispensés du serment antimoderniste; enfin, par l'article 32, interdiction aux prêtres catholiques d'Allemagne de s'inscrire à un parti politique et d'agir en faveur de ce parti. Ainsi Hitler faisait ratifier par le Vatican la destruction de ce Centre catholique que, peu de temps encore avant la signature du Concordat, le pape avait proposé pour modèle à toutes les organisations catholiques du monde.

M. Pernot oublie de signaler que cet accord n'est que provisoire et que la diplomatie vaticane saura bien rétablir la situation au moment propice.

Exposition artistique de produits français

chez Henry Morgan & Co. Ltd

Le grand événement de ce début de saison est sans contredit l'exposition, tenue actuellement chez Morgan, de produits français. Événement mondain, événement artistique, événement commercial.

L'inauguration que Leurs Excellences le gouverneur général et lady Bessborough ont faite de cette exposition a été comme le point de départ des mondanités montréalaises de la saison. C'en est devenu un lieu de rendez-vous fort élégant, une sorte d'oasis parisienne où règne une atmosphère extrêmement chic.

Cette convention mondaine est d'ailleurs justifiée, et très largement, par la tenue de l'exposition. Les nombreuses personnes qui s'y rendent et y retournent sont nettement attirées par le bon goût avec lequel sont présentés, chose ingrate s'il en est, des produits commerciaux. L'importance de la contribution des manufactures d'Etat impose d'ailleurs le ton dans les différentes salles consacrées à cette manifestation française.

C'est en outre, à notre connaissance, la première fois que se trouvent simultanément exposées, à l'étranger, les œuvres parmi les plus précieuses de Sévres, des Gobelins, des Monnaies, de la Bibliothèque Nationale, etc. Le gouvernement français a donc fait preuve d'une attention toute particulière pour la cause française au Canada. Il a nettement manifesté sa confiance vis-à-vis des Canadiens, sachant bien que les affinités spirituelles qui existent entre nos deux nations étaient l'assurance que nous saurions apprécier et la valeur des objets d'art qui nous sont prêtés, et la valeur du geste du gouvernement français.

Événement artistique, certes, que cette exposition, car elle prouve l'intérêt général de la population canadienne pour les dernières réalisations artistiques dues au génie français et parce que le succès qu'elle remporte est le gage de l'influence durable qu'elle aura sur nous, qui sommes tant sevrés de belles choses.

Du point de vue commercial, l'exposition est du plus haut intérêt. Elle a d'abord le mérite d'être la première manifestation du genre qui ait pu être réalisée sur une aussi vaste échelle, puisque 190 maisons françaises y sont

représentées. Elle a, de plus, la valeur d'un effort réellement méritoire en vue de vulgariser le produit français au Canada.

Les mots «produit français» ont un quelque chose de prestigieux qui se traduit, dans la pratique, par «objet de luxe et coûteux». Il y a lieu de mettre au point ce préjugé courant à l'égard des produits français. Qu'entend-on par objet de luxe? C'est soit le fait, pour un produit nécessaire, d'être de bonne qualité, soit, pour un produit simplement utile ou décoratif, d'être de bon goût. Mais pourquoi donner à l'expression «article de luxe» un sens péjoratif comme s'il ne s'agissait que de flatter une vanité et de dépenser pour une futilité? Point n'est le moment de discuter ici des vertus de chacun des produits français. Mais il y a cependant à tenir ce raisonnement fort simple: quel que soit l'achat qu'on se propose de faire, qu'il s'agisse d'un objet absolument indispensable ou d'une chose accessoire, il est manifeste que le produit français s'impose à l'acheteur, même et surtout économiste, pour l'excellente raison qu'il est toujours avantageux d'acheter ce qui est de parfaite qualité et d'authentique bon goût. On ne le dira jamais trop et jamais non plus on n'invoquera assez l'exemple du français lui-même qui, par l'exigence qu'il a toujours eue quant à la qualité de ce qu'il acquiert, a assuré l'excellence de l'activité industrielle française sans jamais perdre sa réputation mondiale d'économie.

Acheter français, c'est donc acheter à bon escient.

Nous voulons souligner ici, pour l'en féliciter, la généreuse part que la Maison Henry Morgan prend dans l'exposition. Elle a gracieusement prêté de vastes locaux aux organisateurs, et chacun sait que l'entrée absolument gratuite de l'exposition en rend l'accès facile à quiconque s'intéresse aux choses artistiques et françaises. Une fois de plus, la Maison Morgan fait preuve d'un sens avisé du goût et des besoins de sa clientèle en se faisant l'hôte, aujourd'hui, de la manifestation si remarquable qu'est l'Exposition artistique de produits français.

A. V.

LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES

publiées par RAPHAEL OUMET

Il est nécessaire que tous les Canadiens-Français en vue aient leur biographie et leur photographie dans l'œuvre que publie depuis 15 ans M. Raphaël Oumet. Cet ouvrage, exclusivement consacré aux nôtres, est le seul du genre au pays. Plus de 5000 biographies et photographies de citoyens marquants, sont contenues dans les douze volumes parus jusqu'ici. Les «Biographies Canadiennes-Françaises» ont depuis longtemps acquis une importance nationale. La treizième édition est en préparation pour l'année 1936.

MERVEILLE
DE L'ART FRANÇAIS

Normandie

Le plus beau et le plus rapide paquebot du monde

- Normandie présente au monde, avec splendeur et prestige, la vraie France, celle qui reste forte et admirée, laborieuse et confiante!
 - Normandie a ouvert une ère nouvelle dans les fastes de la navigation transatlantique, et établi de nouveaux records de luxe, de puissance, de solidité et de sécurité. D'une conception absolument nouvelle, précis dans tous ses détails, Normandie réalise la perfection, porte le sceau de la grandeur, de la puissance et du plus grand raffinement.
- Le monde a salué avec admiration cette étonnante réussite française. L'exposition artistique de produits français que les grands magasins MORGAN ont inaugurée le 4 septembre, vous apprendra à connaître davantage l'ART FRANÇAIS, celui qui a réalisé Normandie, cette œuvre grandiose, hardie... image de sa grandeur.

Ligne Française

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
A. LAFLECHE, 136, PLACE PHILIPS, MONTREAL

Lisez

Le Canada illustré

le seul journal du matin indispensable aux Canadiens-Français

Les lecteurs du CANADA sont toujours les premiers et les mieux renseignés

En vente partout

2 sous le numéro

Le Crédit social

C'est presque un numéro entier de la RENAISSANCE qu'il faudrait pour passer en revue tous les articles que notre presse de langue française a consacrés à la victoire et aux doctrines du plus néfaste de nos démagogues, Aberhart. Il faudra nécessairement en oublier quelques-uns, ne retenir que quelques lignes des autres, abrégé nos commentaires et sacrifier l'ordonnance logique des citations.

Aberhart se fait fort d'abolir la pauvreté et la masse ignorante prend cette prétention pour un nouveau politique sans savoir, comme le fait observer le SOLEIL, que ce n'est pas la première fois qu'un politicien s'assure un succès éphémère par cette fallacieuse promesse :

Abolir la pauvreté, tel a été le mot de passe des partisans de la théorie fallacieuse Douglas-Aberhart. Ce n'est pas la première fois que des politiciens font cette promesse téméraire au peuple. Est-il besoin de rappeler que jamais elle n'a été rachetée, pas même partiellement. Nous pourrions citer des textes bibliques pour marquer le caractère païen de cette utopie. Nous pourrions également démontrer que l'égalité n'existe pas dans la nature et même que la diversité des conditions est le plus actif stimulant de l'émulation humaine. Mais ces sortes d'arguments ne frappent probablement pas assez l'imagination populaire.

Plus loin, du spectacle des doctrines toutes plus avancées les unes que les autres qui se heurtent dans le champ de la politique fédérale, le SOLEIL conclut que c'est le parti libéral qui, seul, représente l'ordre. En d'autres temps nous serions tenté de prendre cette conclusion pour de la simple partisanerie qui ramène tout à son clan et à ses doctrines. Mais aujourd'hui nous ne saurions donner tort au SOLEIL : M. Asselin n'aurait-il pas lui-même l'équivalent dans les mêmes jours que paraissait l'article du SOLEIL ?

La TRIBUNE souligne la naïveté des électeurs albertains :

Comme les promesses bennettistes de 1930 se sont envolées dans le vent, celles du chef de la Ligue du Crédit Social en Alberta sont à peu près toutes fausses à leur face même et irréalisables, ce qui n'a pas empêché ces très grand nombre d'électeurs d'y ajouter foi.

L'Alberta détient depuis plusieurs années le record des «expériences» politiques à base d'idées extravagantes et malsaines, et dans ces «expériences» nuisibles au moral de sa population, néfaste au crédit de cette province, ce sont, il faut le dire, les tiers-partis qui l'ont jetée.

L'ÉVÉNEMENT démontre longuement l'impossibilité pratique de tenir des promesses électorales de la nature de celles qu'a formulées Aberhart. Il conclut que si on laisse ce matamore tenter une application de ses théories nébuleuses, c'est nous qui paierons les frais en définitive.

Est-il possible, en définitive, de mettre en pratique le plan Aberhart? Le vainqueur de l'Alberta, lui-même, en doute. Cependant, il essaiera, il imposera des taxes sur tous les biens de la province, mais comment les contribuables pourront-ils payer 135 millions d'impôts par année lorsqu'ils ont de la difficulté à s'acquitter des taxes nécessaires et même insuffisantes à l'administration provinciale. Le gouvernement Aberhart n'aura, alors, pas d'autre moyen d'en sortir que de demander de l'aide du gouvernement d'Ottawa. Sans avoir eu à verser des dividendes de \$25 par mois à ses citoyens, l'Alberta ne s'est pas plus gâtée que les autres provinces de l'ouest pour faire payer ses déficits par Ottawa, depuis le commencement de la crise. Ça va continuer tout simplement. C'est ce qui émeut en ce moment M. Taschereau et M. Hepburn, car lorsque le pouvoir central a besoin d'argent, c'est dans les vieilles provinces de Québec et d'Ontario qu'il vient le chercher.

La PRESSE trouve vaines les paroles par lesquelles Aberhart «s'efforce de conserver à l'Alberta la bienveillance des prêteurs».

C'est que le régime monétaire dont l'Alberta a vécu jusqu'au 22 août 1935 avec les autres provinces canadiennes est, que cela plaise ou non aux avocats du Crédit social, à la base de la vie économique, et qu'en annonçant une transformation radicale de ce régime, M. Aberhart inquiète tout le monde. Personne ne veut faire les frais de l'expérience nouvelle, personne ne veut solder de ses épargnes le boni de \$25 promis par les candidats du Crédit social à tous les individus d'Alberta. Ce n'est pas non plus en remettant à 15 ou 18 mois l'exécution de ses promesses que le nouveau gouvernement albertain tranquilliserait les prêteurs. Plus l'attente sera longue, et plus les prêteurs s'enervent et plus il sera difficile de conserver intact le crédit de la province, en dépit de toutes les déclarations sympathiques.

À la LIBERTÉ, M. Donatien Frémont nous décrit l'espèce de fanatisme religieux qui anime les partisans d'Aberhart et leur interdit toute discussion de doctrine :

M. Aberhart n'est pas un chef politique comme les autres : c'est plutôt un chef religieux, — le prophète d'un ordre nouveau, — que ses partisans suivent avec une fois aveugle, sans se permettre de discuter son enseignement. Le plus grand nombre d'entre eux ont d'ailleurs pris l'engagement formel de repousser tous les efforts tentés par les fidèles pour les amener à remettre en discussion les bases de leurs croyances. C'est ce qui explique l'insuccès des attaques lancées contre le système par les partis adverses.

Au cours de la campagne électorale, M. Aberhart n'a jamais expliqué comment il s'y prendrait pour instaurer l'âge d'or promis du Crédit social. Il se contentait de dire aux électeurs : «Vous n'avez pas besoin de tout savoir au sujet du Crédit social pour voter en sa faveur. Vous n'avez pas besoin de comprendre l'électricité pour vous en servir; il n'y a qu'à presser le bouton pour avoir la lumière. C'est la même chose pour le Crédit social; votez pour lui et les experts mettront le système en mouvement.»

«N'y touchez pas,

il est casé»

La caricature de la RENAISSANCE au bas de laquelle M. Jacques Pelletier a mis cette légende est sûrement l'une des meilleures qu'ait jamais crayonnée un dessinateur canadien. Sans avoir le terrible coup de cravache qu'un Sennep peut asséner en quelques coups de crayons, le dessin de Pelletier a le mordant, la justesse de touche et l'actualité des lignes vitrioliques du caricaturiste français.

Ce dessin paraissait juste au moment où trois journaux au moins engageaient un débat dans lequel ils mettaient en cause l'ineffable sénateur «casé». Le DROIT et le CANADA reprochaient à M. Sauvé d'avoir démissionné comme ministre des Postes avant la nomination de M. Sullivan au poste de sous-ministre pour éviter de porter la responsabilité de cette nomination fort impopulaire chez les fonctionnaires non moins que chez les Canadiens-Français. M. Richer écrivait, le premier, au DROIT :

M. Sauvé a démissionné quelques heures avant la nomination officielle du sous-ministre pour ne pas en porter officiellement la responsabilité. M. Gobeil se fait nommer ministre sans portefeuille afin qu'on ne puisse pas dire qu'il était ministre des postes quand la nomination fut faite. C'est ainsi qu'on a joué au fin-fin jusqu'à la dernière minute. Il s'agissait cependant d'une nomination très importante pour les Canadiens français.

Au CANADA, H. G. reprenait le point de vue de M. Richer, ce qui tirait de son sommeil notre collectionneur de bouts de papier et lui inspirait une réplique aussi molle que sa personnalité et dont voici l'essentiel :

Je n'ai jamais fui ma responsabilité sur ce point comme sur d'autres. En temps opportun j'avais fait mes suggestions en considérant aussi beaucoup le système de promotion. Ces suggestions ont été faites bien avant ma démission et je ne les ai pas modifiées. J'ai fait tout ce qui a été possible de faire dans les limites de ma juridiction... Je dois dire qu'à ma connaissance il n'avait pas été question de M. Sullivan pour les postes, avant sa nomination que j'ai apprise le lendemain matin... J'ai démissionné en même temps que M. Matthews, mon collègue, quand le premier ministre s'est dit prêt à reconstituer son cabinet et à nous libérer de nos responsabilités administratives.

Ainsi l'ancien ministre des Postes avouait qu'il méritait pis que le reproche du DROIT et du CANADA, qu'il n'avait même pas fui avant la nomination de M. Sullivan, comme on le croyait, mais qu'il avait assisté, impuissant, inerte, à cette nomination. Fuir, c'eût toujours été réagir de quelque façon : M. Sauvé n'a même pas eu une réaction, il était mûr pour le Nirvana du Sénat. Il n'a même pas songé à se retrancher derrière l'opinion courante en certains milieux que M. Sullivan est presque l'un des nôtres.

En fait, il n'y a pas que l'origine ethnique de M. Sullivan qui est en jeu; il y a aussi le précédent que constitue le geste autocratique de M. Bennett de nommer un sous-ministre par-dessus la tête de deux ministres, sans se préoccuper ni de celui qui part ni de celui qui arrive et sans se préoccuper davantage du principe de l'avancement des fonctionnaires non plus que de la bien-nommée Commission du Service civil. Tout cela laisse M. Sauvé bien indifférent : n'a-t-il pas accepté patiemment qu'on laissât dix-huit mois son ministère sans sous-ministre? C'est ce que lui répond le DROIT.

M. Sauvé a été ministre des Postes pendant cinq ans. Depuis plus de dix-huit mois son sous-ministre a été vacant. Pendant ce long intervalle il y a eu chaque semaine plusieurs séances du cabinet où l'ex-ministre a eu toutes les chances voulues de présenter ses recommandations, de défendre

le principe de promotion, d'assurer la nomination de son candidat. Le jour de sa démission arrive. Le cabinet se réunit et nomme un sous-ministre dont M. Sauvé n'a jamais entendu parler, du moins comme aspirant-fonctionnaire. M. Sauvé a fait tout son possible, il n'a guère eu de succès. S'il a tenu longtemps, il n'a pas tenu jusqu'au bout.

Il a tenu jusqu'à la «casure». Comme son collègue M. Duranleau, ainsi que l'ajoute G. P., au DEVOIR, en marge de ce débat, il a tenu juste pour lui-même :

En fait, sous MM. Duranleau et Sauvé, ou sous MM. Sauvé et Duranleau, — on ne sait plus lequel faire passer le premier et le plus juste serait, si c'était possible, de les mettre tous deux au dernier rang, vu leur insignifiance ministérielle, — il y a eu deux sous-ministres à nommer, dans les ministères qu'ils dirigeaient. Des hommes à poigne et qui se fussent occupés de la question de la représentation canadienne-française dans le fonctionnarisme, auraient bataillé et obtenu l'un et l'autre ce qu'ils voulaient, s'ils avaient tenu à deux sous-ministres de langue française. Or ni l'un ni l'autre n'ont obtenu quoi que ce soit pour le Canada français, de ce côté. Mais l'un et l'autre ont obtenu ce qu'ils voulaient pour eux-mêmes. Qu'ajouter à cela ?

Ajouter qu'ils se sont tous deux humiliés (lisez : qu'ils se sont laissés humilier) assez pour mériter de s'endormir définitivement dans le Nirvana et de renaître, le plus tard possible dans l'âme du plus immobile des ronds-de-cuir.

N'y touchez pas...

Georges LANGLOIS

MAISONS D'ÉDUCATION

CLASSICO COMMERCIAL COLLEGE

466 est, rue Rachel RÉS. TÉL. : HA 1046
Anglais, français, sténographie et dactylographie, tenue de livres, arithmétique, etc.

Enseignement individuel : \$4 par mois — Cours du jour et du soir

Province de Québec

Secrétariat de la Province

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS COURS GRATUITS

ouverts dans les districts Centre, Nord, Est et Ouest.

ARCHITECTURE PRATIQUE ET SOLFÈGE

Mardi, le 1er octobre

DESSIN A MAIN LEVÉE ET MODELAGE

Mercredi, le 2 octobre

Inscriptions reçues au No 1182 Boulevard Saint-Laurent (Monument National) de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, tous les jours, à partir du 16 septembre.

Province de Québec

Secrétariat de la Province

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

MONTREAL — 3450 RUE SAINT-URBAIN

Formation d'architectes et de professeurs de dessin diplômés — dessinateurs commerciaux et industriels — décorateurs et sculpteurs pour les arts appliqués aux métiers — artistes peintres et sculpteurs.

Enseignement gratuit — Frais d'inscription \$1.00

OUVERTURE, MARDI, 1er OCTOBRE

INSCRIPTIONS reçues de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, tous les jours, À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE.

Architecture : Examens d'admission mercredi 25 sept. à 9 h. a.m.



Ouverture

DES COURS DU JOUR

LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1935

On s'inscrit

tous les jours de 9 à 12 et de 2 à 5, sauf le samedi après-midi

L'École des Hautes Études Commerciales

affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTREAL

L'ÉCOLE VIVANTE

La langue française

La composition française

La littérature française

Considérées non comme une «matière d'examen», c'est-à-dire un objet de vain savoir, mais comme un instrument de culture intérieure. Trois séries de leçons, réparties d'octobre à juin, à l'usage de celles et de ceux, jeunes, moins jeunes et plus vieux, qui, s'estimant heureux d'être français d'origine, sont prêts à se remettre à l'étude pour le demeurer.

Ne prépare à aucun grade, aucune carrière. Ne décerne aucun diplôme.

Prospectus «B» sur demande

s'adresser par lettre à Victor BARBEAU, 41 avenue Holton, Westmount
«ON SE LASSE DE TOUT, EXCEPTÉ DE CONNAÎTRE»



Ecoutez l'Emission
Sweet Caporal. Tous
les mercredis soirs,
à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète,
52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro.

ARTS et LETTRES

TROIS CARACTÈRES DU GRAND SIÈCLE

UN BOURGEOIS, UN PÂTRE GASCON ET UN ÈVÊQUE

Certains peintres ont conservé pour la facture du portrait, une vieille habitude héritée des maîtres. Tandis que la physiognomie du personnage s'avive au premier plan, en pleine lumière, un fond, historique ou symbolique à la fois, se profile dans la grisaille et le flou où un monument, un coin de paysage, quelques attributs significatifs, recréent une atmosphère sentimentale.

Ce procédé transporté dans le domaine littéraire met aux mains du biographe des ressources qui éteignent un sujet et servent le modèle ; sa physiognomie effleure les tons ambiants ; elle profite parfois d'un voisinage coloré propre à faire ressortir le sien, surtout si, comme il advint à Conrart, il est d'un naturel pâlot.

Jusqu'ici mes lumières sur Valentin Conrart se bornaient à deux faits : je savais qu'il avait été le fondateur de l'Académie Française, sans trop le vouloir, sans pressentir à quel magnifique destin étaient promises les modestes conférences qu'il institua chez lui. Je n'étais après tant d'autres et à contre-sens, le vers de Boileau,

L'imité de Conrart le silence prudent

m'imaginant que ce mutisme était un signe d'ignorance ou de lâcheté. Je fais amende honorable à sa mémoire : ce silence au contraire est synonyme de sagesse, de discrétion, de constance et de fermeté. Nous pouvons en croire Régner-Desmairis qui, s'adressant à Toussaint-Rose, successeur de Conrart à l'Académie, et par-dessus lui aux amis des lettres, le qualifiait d'« homme d'un mérite extraordinaire ».

Tout en faisant la part à la forme solennelle des harangues académiques, nous pouvons souscrire à l'éloge après avoir lu la biographie que M. A. Mahille de Poncheville consacre à *Valentin Conrart, le Père de l'Académie française*. L'auteur s'est fait connaître avantageusement par une suite d'ouvrages remarquables qui valent à son nom une réputation bien établie d'historien et de critique d'art, sanctionnée par plusieurs prix d'Académie. Pour ne citer que ceux-là, *Carpeaux, Watteau, Boilly, Histoire d'Artois*, sont des œuvres consciencieuses, pittoresques. M. de Poncheville a fait revivre les fastes d'anciens pèlerinages dans *Le Chemin de Saint-Jacques, Le Chemin de Rome, Saint Martin de Tours*, etc.

Dans le présent livre, il s'est attaqué spécialement à l'histoire littéraire. Sans romancer son sujet, « il s'est efforcé de restituer au portrait les couleurs de la vie », et il y a réussi, comme aussi « à peindre Valentin Conrart sur le fond de son époque ». Il a su user des documents pour leur faire rendre le maximum de caractère. Son amour pour sa petite patrie, les Flandres françaises, lui a inspiré cette chaleur d'accent, cette ardeur de gloire qui exaltent avec assurance un compatriote illustre : les Conrart étaient originaires de Valenciennes. Jacques Conrart, père de Valentin, avait dû fuir et se réfugier à Paris, parce que l'aïeul Pierre, échevin et manufacturier en mercerie, avait été supplicié par les Espagnols, maîtres des Pays-Bas, à cause

de son attachement à la religion calviniste.

Le plus beau titre à la célébrité fut pour le jeune huguenot, Valentin Conrart, d'instaurer dans son logis des réunions d'amis, tous fort amateurs de belles-lettres. Ils ne visaient qu'à un commerce doux et charmant entre gens d'esprit. L'on sait comment le Cardinal de Richelieu comprit « de quelle utilité une telle assemblée, uniquement préoccupée d'accroître l'influence et la beauté de la langue française, serait à l'État, si toutefois elle acceptait de sa part un certain contrôle ! Elle agirait sur l'opinion, elle servirait ses desseins à l'intérieur et à l'extérieur du royaume ; elle contribuerait au rayonnement de la France ».

On ne résistait pas à un désir de l'inflexible ministre. Il fallut bien en assumer la tâche. Tous les Messieurs du Cercle Conrart décidèrent « que M. de Boisrobert serait prié de remercier très humblement M. le Cardinal de l'honneur qu'il leur faisait, et de l'assurer qu'en core qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée et qu'ils fussent fort surpris du dessein de Son Eminence, ils étaient tous résolus à suivre ses volontés ». Peu après, Conrart reçut mission de rédiger, outre les Statuts, les Lettres Patentes pour la fondation de l'Académie Française. Il fut élu à l'unanimité Secrétaire perpétuel de la Compagnie en 1634. Sa gloire était assurée.

Est-il besoin de faire remarquer que l'ouvrage de M. de Poncheville coïncide avec le centenaire dont on a tant parlé.

Sans cet événement le nom de Valentin Conrart serait-il passé à la postérité ? En tout cas, sa réputation n'eût pas dépassé le cercle des érudits. Cet honnête homme fut en son temps arbitre du bon goût, plus que Guez de Balzac. Ses jugements en matière littéraire prenaient figure d'arrêts. Il fut bel esprit et l'un des assidus au Cercle de Julie d'Angennes, à l'Hôtel de Rambouillet. C'est à lui que l'on doit la *Guirlande à Julie* : il la fit calligraphier sur velin, enluminer précieusement, relier somptueusement avant de les remettre à la divine muse. Six madrigaux lui devaient l'existence.

Conrart aime les livres. Dans sa salle haute, tapissée de volumes splendides, il passe le meilleur de ses journées ; il y médite, il y prie en fervent huguenot, il y compose ses *Mémoires* et cette nouvelle édition de la *Traduction des Psaumes* de Marot et de Bèze, retouchés avec un sens lyrique et exact. Son protestantisme ne parvient pas à juguler son cœur qui reste très chaud. Il fréquente les sentiers et les bosquets du Royaume du Tendre. En son château d'Athis, le galant vieillard oublie les tracas de la goutte, en rimant des madrigaux, des épîtres aux dames et demoiselles, aux Iris, aux Olinde : il faut à Conrart de jeunes et jolis visages à contempler. Mais ne lui faites pas l'impertinence de suspecter son honneur. Cette galanterie se dépense et s'épuise en jeux d'esprit, en jolis mots, et Madame de Conrart n'eut point de motif

1. Editions du MERCURE DE FRANCE, Paris.

de se montrer jaloux. Ce badinage n'est que façade. Le fond de son âme est occupé par le souci divin qui lui fait chanter les psaumes et prier dévotement. Bossuet fut l'ami de ce protestant. Ses derniers jours sont remplis par la préparation au Jugement de Dieu.

L'ouvrage de M. A. Mahille de Poncheville est une contribution très utile à l'histoire littéraire du XVII^e siècle. C'est la première fois qu'une biographie complète campe le personnage en pied, lui restitue sa place, son influence en une période où les héros et les esprits de génie accaparaient l'attention au détriment de beaucoup d'autres. On ne pouvait rendre justice à cet honnête homme que fut Valentin Conrart avec plus de sûreté d'information.

Grâce au procédé de composition dont nous parlions au début de cette chronique, M. Armand Praviel ajoute un ouvrage à la longue liste de ses œuvres historiques, *Monsieur Vincent chez les Tures*. Après la très copieuse biographie de M. Coste sur Saint Vincent de Paul, je me disais que ce modeste essai ne contiendrait que des redites. Jugement téméraire dont je m'accuse au plus vite. Fresque et tableau sont deux genres différents. Les détails et le coloris minutieux importent au second : il faut reconnaître que M. A. Praviel y est passé maître.

Avec quelle fidélité il ressuscite les mœurs du XVII^e siècle, il dépeint le costume des personnages, aussi bien musulmans que chrétiens, grands seigneurs et menu peuple, corsaires et forbans ; il décrit les paysages. J'ai lu son livre avec passion, content comme un enfant à qui un album révèle des curiosités extraordinaires.

On sait que Vincent de Paul fut enlevé par des corsaires barbaresques à bord d'un bateau côtier où il s'était embarqué à Marseille pour gagner Narbonne. C'est l'occasion pour Praviel de nous faire un tableau de la ville des Pirates, Alger la superbe. Déjà prêtre, Vincent de Paul devient esclave chez un pêcheur, chez un alchimiste, chez un moine Cordelier, Guillaume Gauthier, qui, arraché à son couvent par les Tures, avait apostasié pour recouvrer sa liberté, et, devenu agriculteur, vivait avec trois femmes.

Comment les deux prêtres finissent par fraterniser ; comment Vincent convertit son indigne confrère, le ramène au repentir ; comment tous deux grèvent une petite barque et par un beau vent quittent le rivage maure pour aborder à Aygues-Mortes, puis remonter le Rhône jusqu'à Avignon où ils sont reçus à bras ouverts par Mgr Pietro Montorio, vicaire, dans le grand palais des Papes ; comment celui-ci, après avoir réconcilié le moine Gauthier, emmène les deux fugitifs à Rome, il y a là une suite de chapitres pittoresques à ravir, éclatant de verve méridionale. L'allure du style rappelle la vivacité spirituelle d'Alphonse Daudet.

La psychologie acérée de M. Praviel se moque du convenu : il ne redoute pas les réalités. Avant de devenir un saint, on naît homme. Le vieil homme que Vincent de Paul ne se dépouille que peu à peu. Le travail de la perfection n'en apparaît que plus dramatique et profond dans ce tempérament original. C'est ainsi que sur la vie ecclésiastique au début du XVII^e siècle, l'auteur écrit des pages marquées du souci de l'exactitude pointilleuse. Sa pitié l'entraîne-elle parfois à un excès

2. Editions Blond et Gay, collection de « La Grande Aventure ».

de commémoration qui lui fait juger trop sévèrement l'état social au XVII^e siècle ? Ce n'est qu'un minime détail. J'insiste sur les qualités dont M. A. Praviel fait preuve : la couleur, la vie, le mouvement. La description de l'existence des galériens émeut, ainsi que celle des marchés d'esclaves à Alger. Et puis, quel sens de la dignité des âmes, de la vocation surnaturelle ! Cette alliance du coloris et de l'intimité, de la vérité documentaire et de l'enthousiasme chrétien produisent un résultat d'émotion violente. Chemin faisant, l'auteur serre la réalité historique avec sévérité : il appuie son récit et en justifie l'exacte documentation.

Le livre se termine sur une vision sublime : l'agonie du fondateur des Prêtres missionnaires de Saint Lazare. Sans son esclavage, il n'eût pas formé et réalisé le projet de l'évangélisation des pays musulmans. Vincent de Paul frayait la voie aux Lavigner, aux Foucauld. « Vaisseau, beaux vaisseaux qui venez triomphalement en 1930 faire accueillir au port de la Goulette les drapeaux géminés de la France et de Rome, ne suiviez-vous pas le sillage de ces galères qui, en juillet 1605, sous le même ciel de feu, amenaient prisonnier un pauvre petit prêtre gascon, blessé et malade, sous la flamme noire des corsaires et l'étendard de Mahomet ? »

Je crois me souvenir que mon confrère, M. Armand Praviel, est de Toulouse. Si c'est vrai, je ne m'étonne pas qu'il unisse cette vivacité d'impression à la chaleur de la conviction. Avec lui, on passe du rire aux larmes, de l'angoisse à la détente joviale : ce don de puissance évocatrice n'est réservé qu'aux écrivains de race.

Pour être composé avec une méthode plus rigoureuse, comme le demande le sujet, le portrait que tente M. Albert Chérel est d'un art achevé.

La maîtrise s'y affirme. Avant d'écrire *Fénelon ou la religion du pur amour*, M. Albert Chérel faisait autorité parmi les *Féneloniens* à cause de l'érudition qu'il a déployée dans de nombreux travaux concernant le Cygne de Cambrai et ses entours.

Il a voulu « préciser la place originale de Fénelon dans l'histoire des idées chrétiennes, morales et religieuses ». Henri Bremond dont la fougue incalculable d'impartialité faisait retomber sa mauvaise humeur sur tous les amis de Bossuet, Jules Lemaitre, au lieu de décrire le caractère de Fénelon, ont, l'un et l'autre, décrit leur naturel à propos de Fénelon. « Donner la physiognomie exacte et nette » de cet homme si nuancé, demeurer dans une objectivité sereine qui n'exclut pas la sympathie, voilà le projet qu'a réussi M. A. Chérel, en mêlant la critique des textes à la méditation des faits biographiques. Nous ne pouvons pas dans ce bref aperçu, noter les aspects de pensée et de sentiment que l'auteur dégage dans leur finesse et leur nudité.

M. Valentin Conrart, grand bourgeois lettré et protestant, M. Vincent de Paul, petit pâtre gascon devenu conseiller du Roi et de la Reine Mère, M. de Cambrai, grand seigneur, grand évêque, mis en disgrâce par Sa Majesté : de leur fréquentation, chacun de nous retirera plaisir et bénéfice. Leur expérience est toujours d'actualité.

Philippe BERTAULT

3. Editions Denoël et Steel, Paris, collection « Les Maîtres de la Pensée Religieuse ».

Marcel AYMÉ : *Maison basse*.

L'auteur de *La Rue sans nom*, M. Marcel Aymé, s'attache aujourd'hui à cette œuvre en apparence paradoxale : traduire l'atmosphère d'une maison qui précisément n'en a pas. « L'atmosphère d'une maison, nous dit-il, n'est pas seulement une expression figurée, c'est une réalité qui nous livre, en solution homogène et pour ainsi dire isotrope, les sentiments de ses habitants, leurs passions et leurs habitudes. Ainsi disons-nous d'une maison qu'elle est

aimable ou maudite, borgne, idyllique, etc... Après la guerre est apparu un type de maison en ciment armé, dont on ne peut rien dire de semblable, car l'atmosphère y est inexistante. » Mais les entreprises singulières ne sont jamais des échecs pour l'auteur de la *Jument verte* et il a réussi à rendre sensible l'atmosphère de la « maison basse » attardée, écrasée entre deux casernes vertigineuses — la maison basse qui, elle, a une âme.

Armand RIO

LA RENAISSANCE
dispose d'un personnel compétent
qui fera pour vous

- traductions (d'anglais en français)
- rédaction de lettres, circulaires, annonces, etc.
- correction d'épreuves ou de textes

Prière de s'adresser à l'Administrateur

Case postale 4018, ou 180 est, rue Sainte-Catherine, MONTREAL
Téléphone : PLateau 8511

La poésie et la phonétique

Rue des Bernardins, entre le quai de la Tournelle et l'Ecole polytechnique, il est méthodiquement procédé à l'étude de la voix et de la parole humaines. C'est l'institut de phonétique qui dépend de la Sorbonne et qui s'est trouvé, faute de place, relégué dans ce coin du vieux quartier. Là, sur des appareils enregistreurs, comme le mouvement du sang dans les veines ou des avions dans le ciel, s'inscrivent les qualités ou les défauts de la prononciation, se révèlent les lois mystérieuses de la bonne ou de la mauvaise diction ; n'y pourrait-on pas trouver aussi le secret de la poésie ?

Beaucoup d'esprits, même des meilleurs, en sont restés à la querelle fautive de la poésie pure. On se rappelle que, selon cette thèse de l'abbé Bremond, l'élément principal de la poésie est indépendant de la pensée et même du sentiment : c'est un charme qui vient du rythme, de la cadence et du choix des mots, de leur valeur musicale. Tel vers éveille en nous des échos prolongés, nous secoue d'un frisson, nous enveloppe de rêve : effet magique. Sans altérer le sens de ce vers, nous changeons un mot, le charme est rompu. Exemple, ce vers de La Fontaine :

L'onde était transparente ainsi qu'aux
[plus beaux jours.

Dites :

Et l'onde était limpide ainsi qu'aux
[plus beaux jours.

Il semble qu'il n'y ait plus de beaux jours ni de clarté sur la rivière.

Verlaine avait proclamé : « De la musique avant toute chose », déterminant la poésie par analogie avec la mélodie, de la même manière que les Parnassiens l'avaient définie par analogie avec un bronze ou un marbre. D'autre part, Mallarmé s'était appliqué à montrer que toute désignation propre et directe de l'objet était prosaïque : le chat n'est pas un chat pour le poète. La poésie ne pouvait procéder qu'indirectement, par allusions, faisant du mystère son domaine propre, et Paul Valéry concluait : « J'ai mes charmes ».

Or, la science psycho-physiologique a mis en relief l'importance des sensations élémentaires se rapportant à la vie du corps, d'abord celles qui dérivent des mouvements, et ensuite celles qui dérivent de l'état même de nos organes : sensations kinesthésiques et sensations conesthésiques. La bouche, la langue, tout notre appareil vocal est le centre particulièrement riche et délicat de sensations de ce genre. Il n'est pas rare d'entendre un acteur, au moment où il étudie son rôle, déclarer d'un dialogue qu'il « l'a » ou ne « l'a pas » dans la bouche : expression scientifiquement juste. Il y a des ensembles de mots, non seulement faciles, mais agréables à prononcer. Le « gueuloir » fameux de Flaubert, qui, on le sait, ne jouait d'une phrase qu'en la déclamant, a longtemps passé pour une manie personnelle : nous pouvons aujourd'hui lui donner la signification tout à la fois la plus générale et la plus précise, une signification laryngo-buccale, et nous avons ainsi trouvé le sens profond, qu'avaient trop négligé les uns et sur-estimé les autres. Après les travaux de l'école de l'abbé Rousselot, en effet, il est acquis que la diction n'est pas le chant, que la poésie n'est pas la musique. Les intervalles de sons et la nature même du son n'ont pas de rapport dans l'un et dans l'autre cas. N'avait-on pas remarqué, dès longtemps, que d'excellents diseurs de vers « chantent » faux, et qu'inversement d'habiles musiciens « disent » faux. Mounet-Sully n'avait pas du tout l'oreille musicale. Le charme propre de la poésie réside donc ailleurs que dans la mélodie verlainienne.

D'autre part, voici deux vers célèbres, ceux de Racine dans *Phèdre* :

Ariane, ma sœur, de quel amour
[blessée
Vous mourûtes aux bords où vous
[fûtes laissée.

On ne cessera de se récrier d'admiration sur leur prestige cruel, leur désespoir plaintif : rien de plus légitime. Mais on attribue leur sortilège à leur musicalité. Or, procédons comme nous avons fait pour le vers de La Fontaine et remplaçons « Vous mourûtes » par « Vous êtes morte », « Vous fûtes » par « Vous étiez ».

Ariane, ma sœur, de quel amour
[blessée
Vous êtes morte aux bords où vous
[étiez laissée.

Le sens est le même, conclut-on, mais l'effet est perdu. C'est exact, mais la différence entre les deux textes est-elle uniquement musicale ? En vérité, le changement de temps, allant du

passé défini au passé indéfini, comme on disait jadis, ne suggère pas à l'esprit la même évocation : l'une des deux formes laisse, en quelque sorte, le passé subsister dans le présent et l'événement rapporté semble se prolonger encore. On peut presque continuer de croire que l'abandon d'Ariane cessera, et c'est à peine si elle est morte ; avec le passé défini de Racine, la coupure est entière, et voici l'accompli, l'irréparable. Ce que la grammaire, par-dessus la musique, apporte dans ces deux vers, c'est l'absolu du désespoir et la présence réelle de la mort.

Sous sa forme la plus réussie, la plus pure, la poésie comporte donc, malgré les apparences, un résidu intellectuel, un élément logique. Ainsi sommes-nous ramenés à la conception des classiques dont le défaut avait été de n'apercevoir qu'un élément de l'ensemble en méconnaissant celui que nous révèle la phonétique. La logique d'hier doit être complétée par la physiologie d'aujourd'hui.

Ainsi, on peut prévoir qu'une évolution nouvelle va s'ouvrir dans ce domaine mystérieux : elle est déjà commencée, si l'on en juge, notamment, par le livre de M. Jean Cassou. Comme les classiques, les poètes d'aujourd'hui, quelques-uns d'une manière extrêmement explicite et même très énergique, en reviennent à la primauté du sens. Ils prétendent seulement que le sens, chez eux, s'accompagne d'une émotion capable de mettre en mouvement leur imagination, laquelle, à son tour, devient capable de déclencher le mouvement rythmique de la parole et de provoquer ce chant particulier que constitue le vers.

Mais on peut aller plus loin et, après avoir découvert les deux sources de la poésie, découvrir comment elles se rejoignent et d'où provient la vertu souveraine de leur fusion.

La langue française, en effet, n'est pas, comme on le croit d'ordinaire, une langue sans accent : elle comporte un accent tonique qui est naturel, et un accent, si j'ose dire, dramatique, qui dépend de la phrase. Or, c'est le sens qui détermine le second accent :

Le chat noir guettait la souris blanche,
Et la souris a fait la nique au chat.

Dans le premier vers, le charme poétique de l'opposition des couleurs fait porter l'accent sur « noir » et « blanche » ; dans le second, la même exigence supérieure fait porter l'accent sur « chat » et « souris ». On saisit ici la loi mystérieuse, mais sûre, par laquelle ce rythme est agréable, selon les lois mêmes de l'articulation et de la phonation.

Ainsi, d'après ces observations diverses, la poésie, au lieu d'être « pure », serait au contraire une « synthèse » de tous les éléments qui peuvent concourir à l'expression, depuis le bien-être des muscles vocaux jusqu'à l'éblouissement de l'esprit ; elle serait, suivant le mot à la mode, « totalitaire ». Vous avez une idée, mais elle reste en vous claire et froide : vous n'êtes pas un poète. Cette idée provoque en vous du rêve, de la songerie, elle s'accompagne de souvenirs, d'espérances, d'images enfin : vous commencez à découvrir le domaine royal de l'inspiration, vous n'y pouvez entrer encore. Mais voici que les mots vous viennent en cadence pour développer ces images et produire cette idée ; voici qu'à les dire et à les entendre vous éprouvez un plaisir qui dépasse tous les autres et que vous ne pouvez résister au besoin de les fixer, de les écrire, ou de les répéter vous-même à d'autres hommes ; alors, mais alors seulement, vous êtes poète. Ne laissez donc plus jamais dire que votre chant est de la musique, ni qu'il est de la logique, ni qu'il est de la rêverie, ni qu'il est de la pensée, ni qu'il est de l'inconscient, ni qu'il est ceci ou cela : il est tout cela et vous êtes à vous seul, comme dirait Platon, « toute l'âme humaine ».

Gaston RAGEOT

(Du TEMPS)

1 Pour la poésie.

EXAMEN DE VUE

LES lunettes sont destinées à conserver ou à améliorer la vue. Elles doivent être choisies avec le plus grand soin. On doit les acheter dans une maison de confiance offrant toutes les garanties. A qualité égale, nos prix défient toute concurrence.

J.-L. ARTHUR BOUSQUET
Optométriste...opticien
Tel. Plateau 2 45 6
3625 RUE ST DENIS
arrêt du tram-rue d'Orléans

LES LIVRES

M. Alexis DANAN : *L'Ennemie aux cent visages*.

C'est la Mort, vous l'avez deviné, cette *Ennemie aux cent visages*, dont M. Alexis Danan nous montre dans son livre courageux, qui n'est pas seulement un bon livre, mais une bonne action, les faces les plus hideuses : le cancer, la tuberculose, l'alcool, la drogue, les quatre plus terribles fléaux qui d'un pôle à l'autre rongent chaque jour, à chaque heure, les enfants des hommes. M. Alexis Danan a voulu voir de ses yeux ; il a suivi les consultations des hôpitaux, assisté aux pitoyables défilés, poussé par le désir de connaître jusqu'à revêtir la blouse d'infirmier dans une clinique de désintoxication. Les maîtres de la médecine française ont compris tout ce que son enquête destinée au grand public pouvait avoir de salutaire. Les professeurs Hartmann, Cunéo, Fieissinger, Roussy, Proust, Regaud ont guidé ses pas et facilité sa tâche. Mais, s'il a vu l'*Ennemie* face à face, il a suivi aussi les efforts de ceux qui se battent contre elle, et noté leurs succès. Sa conclusion, au sortir de cet Enfer, est réconfortante. Oui,

chaque jour l'*Ennemie* recule d'un pas, à chaque rayon de lumière que la science projette sur son maléfique visage. Et trop d'hommes, à l'ignorer encore, sont les premiers bourreaux d'eux-mêmes.

Maurice LEBLANC : *La Cagliostro se venge*.

Une fois de plus, M. Maurice Leblanc se montre l'un des grands maîtres du roman d'aventures et *La Cagliostro se venge* prendra le lecteur avec la même puissance que tous ses livres précédents. Car la Cagliostro a trouvé pour se venger d'Arène Lupin le plus terrible des artifices : faire de l'enfant qui selon toute vraisemblance est le fils du célèbre gentleman-cambrioleur, un voleur comme son père, mieux encore un criminel. Elle morte, la bataille impie éclatera entre le père et l'enfant et de cette tragédie le talent de M. Maurice Leblanc a tiré comme bien on pense, une passionnante matière.

Rectification du vocabulaire

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

SUITE

M. Laurent rencontra un jour un riche français, M. Dubien, dont il avait fait la connaissance pendant la traversée. Après avoir échangé quelques propos, M. Dubien lui dit :

— Venez donc un de ces jours me voir à mon hôtel, 6 rue de la Nèva. Puisque vous vous occupez de minéralogie, je vous montrerai une collection d'échantillons curieux et rares.

— Avec plaisir, à quelle heure vous rencontre-t-on ?

— Tous les jours avant midi.

— Eh bien, j'irai demain à onze heures.

— Vous me ferez plaisir.

Le lendemain à onze heures M. Laurent s'arrêtait devant le numéro 6 de la rue de la Nèva.

C'était une maison luxueuse, entièrement close, qui avait les apparences d'un petit palais.

— Ce n'est pas là, se dit M. Laurent, qui cherchait un hôtel.

Il crut avoir mal compris. Ce n'est pas au six, c'est au dix, pensa-t-il. Mais au dix il trouva une maison semblable. Il parcourut la rue, très courte, et ne trouva pas un seul hôtel. Il se retira un peu froissé.

Quelques jours plus tard il rencontra M. Dubien dans un salon.

— Eh bien, lui dit celui-ci, vous n'êtes pas venu voir mes collections ?

— Pardon ! Je me suis rendu, le lendemain de notre rencontre, 6 rue de la Nèva ; mais je n'ai pas trouvé d'hôtel, ni au numéro 6, ni dans toute la rue.

— Comment, pas d'hôtels ? Mais il n'y a que ça !

— Rue de la Nèva ?

— Oui.

— Il n'y a que des résidences privées !

On finit par s'entendre et M. Laurent eut ainsi l'occasion d'enrichir ses notes des définitions suivantes :

Hôtel, nom masculin. — Maison destinée à recevoir des hôtes, des voyageurs : *Un bel hôtel ; un bon hôtel ; un hôtel de premier, de second, de troisième ordre.*

Hôtel n'est pas synonyme de restaurant ou de café. On y sert à boire et à manger aux voyageurs qui y descendent, mais ceux-ci ne sont nullement tenus d'y prendre leurs repas ou d'y faire la moindre consommation. Par contre il y a des établissements de ce genre qui ont un restaurant ou un café ouvert à tous venants : *Le café de l'hôtel ; le restaurant de l'hôtel.*

En France, chaque voyageur qui descend à l'hôtel doit remplir un bulletin imprimé relatant ses nom, prénoms, âge, profession, lieu de naissance, le lieu de la dernière résidence et indiquer l'endroit où il doit se rendre.

Cette formalité est imposée par la police qui exerce un contrôle utile sur la population flottante. Il ne faut rien voir de vexatoire dans cette mesure, et il est du devoir des honnêtes gens de s'y soumettre de bon gré. En dehors de la police, la statistique y trouve aussi son compte. D'ailleurs les voyageurs ne sont nullement tenus de faire des déclarations exactes, car on ne les vérifie pas. Ceux qui, pour un motif tout personnel, veulent dissimuler leur état civil, leur destination, etc., n'ont pas à se gêner. Dans la plupart des cas cette fiche est de pure forme. Seulement, celui qui ferait une déclaration fantaisiste et qui commettrait plus tard un délit, s'exposerait à se voir imputer à mal sa dissimulation. Il vaut donc mieux remplir consciencieusement ce petit billet, qui ne gêne que les malfaiteurs.

Hôtel. — On donne encore le nom d'hôtel aux somptueuses habitations des gens riches : *L'hôtel du duc de X... ; du financier Z...* Celui qui a les moyens d'avoir un hôtel à la ville a généralement les moyens d'avoir un château à la campagne. En réalité un hôtel est un château urbain. Pour mériter le nom d'hôtel, il faut que la demeure soit somptueuse et exclusivement habitée par son propriétaire ou un unique locataire. C'est un haut luxe d'habiter un hôtel. Bien des gens très fortunés n'occupent que de vastes appartements dans des maisons habitées par de multiples locataires. On peut adresser ainsi une correspondance : Monsieur le duc de Larochehoucauld, en son hôtel, rue de Varennes.

Le genre de maisons habitées en commun par des familles riches prend, à Paris, le nom de *maisons bourgeoises*. Ce titre leur est donné quand il n'existe pas de boutiques ou de magasins, soit au rez-de-chaussée, soit à l'entresol, soit aux autres étages. On dit alors que la maison est habitée *bourgeoisement*.

Les autres maisons, qui peuvent également loger des gens riches mais qui possèdent des boutiques ou des commerces faisant négoce, sont des *maisons de rapport*.

Mme Laurent se sentant un peu indisposée, fait venir un médecin canadien fixé à Paris depuis longtemps. Elle lui expose son malaise, lui fait part des douleurs qu'elle éprouve et conclut en disant :

— Je crains d'avoir une maladie de rognons.

Le médecin la rassura. Ce n'était qu'un peu de courbature. Il lui prescrivit un traitement et s'autorisait de son titre de compatriote, il ajouta :

— Même si vous étiez atteinte de l'affection que vous redoutez, il faudrait bien vous garder de dire que vous avez une *maladie de rognons* ou que vous avez mal aux *rognons*. Ce sont les animaux qui ont des *rognons* ; l'homme a des *reins*.

Rognon. — Le rognon est un viscère double qui sécrète l'urine chez certains animaux.

Rein. — Le rein est le même appareil accomplissant la même fonction chez l'homme. Le rein est double, et quand on ne désigne pas particulièrement le rein droit ou le rein gauche, on emploie le pluriel : J'ai mal aux reins. Jamais on ne doit dire : J'ai mal aux rognons, — une maladie de rognons ; mais, j'ai mal aux reins, — une maladie du rein ou des reins. Employer *rognons* pour *reins* n'est pas seulement une faute, c'est encore une grossièreté.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE

Les femmes savantes



Ça y est... encore à plat !...

Ça ne m'étonne pas, j'te dis que ton essence ne vaut rien !

Dessin et légende de Juhès, dans le JOURNAL.

Le vocabulaire de l'assurance

De quelques termes employés en assurance sur la vie

Canvass — **recanvass**. — La traduction du mot *canvass* ne présente pas de difficulté. Tout le monde s'accorde, croyons-nous, sur la justesse du terme français correspondant, solliciter. De même tout le monde traduit *canvassing* par sollicitation.

La difficulté surgit lorsqu'on veut parler des différents genres de sollicitation. L'agent qui ne recherche pas les complications se contente de faire de la sollicitation pure et simple. Il s'adresse à des personnes qu'il connaît et s'efforce de les convaincre qu'elles ont besoin d'assurance. Mais certains agents, soit parce qu'ils manquent de clients, soit parce qu'ils aiment l'aventure, recueillent des noms de côté et d'autre et abordent ainsi des personnes qu'ils n'ont jamais vues ni connues. Nos amis les Anglais appellent cela faire du *cold canvassing*, mais malheur à celui qui parlerait de sollicitation « à froid ». Le français n'admet pas de périphrase de ce genre. Appelons les choses par leur nom, comme cela doit se faire en français, et disons sollicitation des inconnus, tout comme nous dirions sollicitation des parents, sollicitation des amis, sollicitation des anciens associés, etc.

La coutume et l'innocente complicité des linguistes, même les plus raffinés, nous permettent en français comme en anglais d'adjoindre en guise de préfixe à certains noms et à certains verbes la syllabe re pour marquer la répétition ou, en d'autres termes, la répétition d'une action. C'est ainsi que se sont formés les mots *resolliciter* et *resollicitation*, qui correspondent aux termes anglais *recanvass* et *recanvassing*. Ce ne sont vraiment pas de beaux mots, mais ils ont l'avantage d'exprimer avec précision ce qu'on veut dire. Ainsi quand on parle d'une carte de sollicitation (*recanvass card*), tous les agents comprennent qu'il s'agit d'une fiche contenant des renseignements sur un assuré et que cette fiche leur est remise par leur succursale pour qu'ils s'occupent, s'il y a lieu, de vendre de l'assurance additionnelle à l'assuré en question.

On sait cependant que pour des raisons d'ordre technique la carte de sollicitation n'existe plus chez nous. On l'a remplacée par la carte de service (*service card*). Le titre de cette carte indique à l'agent que l'objet

essentiel de ses visites à un ancien assuré est d'offrir à ce dernier les services que peut lui rendre la Compagnie relativement à son assurance. Mais l'on sait que dans bien des cas le service le plus appréciable qu'on peut rendre à un assuré est de lui vendre de l'assurance additionnelle. C'est ainsi que la carte de service, bien que portant un nouveau nom, reste, au point de vue de l'agent, une carte de sollicitation.

Provide — **Provision**. — Il ne saurait être question d'énumérer ici tous les sens des mots *provide* et *provision*. Notons seulement, au sujet de leurs paronymes, que le français « *provide* » autrefois employé dans le sens de prévoyant, est maintenant désuet, et que le français « *provisions* » ne traduit l'anglais *provision* que lorsque ce dernier désigne les objets de consommation pour le ménage. Bien que, en France, les comptables emploient régulièrement le mot « *provision* » dans le sens de *réserve* ou *fonds de réserve*, nous ne voyons aucune nécessité de les imiter.

Lorsqu'il s'agit d'assurance, il faut chercher d'autres termes français. Comme d'habitude, notre langue n'en manque pas. Si quelqu'un vous dit qu'il a l'intention de *provide his family with assurance*, vous pouvez lui répondre que vous avez déjà *procuré de l'assurance à votre famille*. S'il vous dit qu'une police *provides* tel ou tel bénéfice ou encore tel montant d'assurance, vous pouvez lui expliquer qu'une autre police *confère* les mêmes bénéfices. Enfin, s'il s'étonne que sa police *provides* que son âge doit être admis avant le règlement, vous lui expliquerez pourquoi elle *stipule* qu'il doit en être ainsi.

C'est à ce dernier sens du mot *provide* que se rattache le plus souvent son dérivé *provision*. On traduit donc ce dernier par *stipulation*, mais ce sens est très restrictif. Le mot *provision* se rend aussi par *clause* et par *dispositions*. Essayons de donner quelques exemples. Supposons que dans un avenant dont une police est revêtue, il soit dit qu'une prime spéciale sera payable à une date déterminée. En parlant de cette prime spéciale, on renverra aux *stipulations (provisions)* de l'avenant en question. En parlant de la *T.D.B. Provision*, on dira : la *clause du B.I.T.* Enfin pour désigner d'une façon générale les *Nonforfeiture provisions*, on dira : les *dispositions relatives à la non-déchéance*.

Thuribe BELZILE

La politique fédérale

L'Ouest contre l'Est

Interrogé sur le sens des récentes élections en Alberta, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de notre province, voyait dans la victoire de M. Aberhart une menace éventuelle pour la Confédération. Que le nouveau gouvernement sache bien, disait-il, que le Québec et l'Ontario refuseront aux provinces de l'Ouest tout secours que le bien général n'exigera pas.

Depuis 1867, les provinces besogneuses ou extravagantes ont accaparé le plus clair du revenu fédéral, d'Ottawa. L'Alberta, comme la Saskatchewan et une partie du Manitoba, est peuplée d'immigrés avides de s'enrichir à nos dépens. Ils ont spéculé sur le blé pendant quelques années et fait bombance. Aujourd'hui, ils forcent le gouvernement fédéral à spéculer pour eux. Le peuple canadien a perdu on ne sait combien de millions de dollars dans les opérations du Wheat Pool.

M. Aberhart s'empare du pouvoir en Alberta au moyen de promesses bouffonnes. La première chose que nous allons apprendre, c'est que le nouveau premier ministre veut emprunter quelques millions du gouvernement d'Ottawa, à fonds perdu, comme de coutume. La ville de Calgary, que représente encore M. Bennett avant la dégringolade du parti conservateur, réclame quelques centaines de mille dollars. La capitale même de l'Alberta, Edmonton, en aussi mauvaise posture financière que Calgary, désire à son tour faire appel au gouvernement d'Ottawa. Or, l'Est n'a plus d'argent à fournir aux provinces de l'Ouest. Que les « *farmers* », qui se croyaient des génies à l'époque où le blé se vendait bien, dérouillent leurs ménages et cherchent la solution de leurs difficultés.

M. Stevens espéra quelque temps que les partisans du Crédit social s'allieraient au parti de la Restauration, ce refuge de tous les pêcheurs contre la science économique. Mais le Mahomet de l'Ouest a décidé que son évangile serait prêché aux Communes par des adhérents authentiques du Crédit social. Le nouveau parti présentera ses candidats, paraît-il, dans les dix-sept comtés fédéraux de l'Alberta, dans certaines régions de la Saskatchewan et même du Manitoba. Pour reprendre l'avis de M. Taschereau, disons que les Canadiens de l'Est pourraient fort bien s'unir, l'un de ces quatre matins, contre les exploités de l'Ouest. Cette union serait probablement accomplie depuis longtemps si la population du Québec était de même sang et de même religion que celle de l'Ontario.

Devant le Barreau canadien

Tandis que M. Aberhart fait des siennes et risque d'ébranler la Confédération — déjà fort peu solide — le Barreau canadien écoute à Winnipeg des discours étranges. Signalons M. Rowell, qui prêche l'impérialisme à outrance, tel que les plus enragés

tories l'entendaient avant 1914. Le Canada a vieilli depuis lors, sinon M. Rowell, et n'est plus aussi naïf.

L'Angleterre, quand il fallut marquer la frontière canado-américaine, sacrifia sans vergogne nos plus chers intérêts. Croyez-vous sincèrement, cher monsieur Rowell, que si le Japon ou les États-Unis envahissaient notre pays, la Grande-Bretagne nous protégerait autrement que par des discours ? Au reste, lequel de ces deux pays attaquera le premier, et pourquoi ? Les Américains n'ont guère à se plaindre de nos lois, et le Japon se moque de nous. La doctrine Monroe nous protège contre les pays européens plus efficacement que les canons de l'Angleterre.

Le président du Barreau canadien, Me Pitblado, Isaac de son prénom, préconise l'uniformité des lois. Quelle législation économique alors adopterons-nous ? Celle de M. Aberhart ou celle de M. Stevens ? Le gouvernement d'Ottawa ne parvient guère à contenir les provinces, et il n'a que la moitié des pouvoirs que nos réformateurs voudraient lui accorder. Me Pitblado soutient que nos lois sont assez mal rédigées ; à qui la faute demandons-nous ? On veut établir en notre pays les lois anglaises, mais qui se préoccupe de les adapter à nos usages ? La suggestion de Me Pitblado créerait des difficultés politiques et administratives, sans d'ailleurs corriger un seul article de nos lois.

Un scandale...

Au grand scandale de quelques-uns, le parti libéral a choisi M. Sarto Fournier comme son candidat dans Rosemont-Maison-neuve. M. Fournier est affligé d'un défaut impardonnable en notre province, qui l'empêche d'avoir de l'esprit, du talent, des connaissances, de la bonne volonté et de l'honnêteté, semble-t-il : sa jeunesse. Avec la mesquinerie qui peut inspirer à certains Canadiens-Français des manœuvres odieuses, on a cherché à ridiculiser M. Fournier qui, entre nous, vaut mieux, infiniment mieux, que plusieurs « *minus habens* » jouissant de la considération générale uniquement parce qu'ils sont riches et ont de la barbe au menton. La preuve que M. Fournier ne manque pas d'initiative ni de talent, c'est qu'il réussit à se faire nommer candidat officiel d'un parti, non pas dans un comté rural, mais à Montréal et par des libéraux.

Si le 15 octobre M. Fournier est élu député de Rosemont-Maison-neuve, il représentera non seulement son comté mais, espérons-le, la jeunesse canadienne-française aux Communes. Nous lui offrons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Dollard DANSEREAU

Avant l'apparition de LA RENAISSANCE, plusieurs personnes souhaitaient la fondation, au Canada, d'un hebdomadaire politique et littéraire français. LA RENAISSANCE répond à un besoin.

MAISONS D'EDUCATION

La rentrée des élèves

à l'INSTITUT PEDAGOGIQUE, au COLLEGE MARGUERITE BOURGEOYS, à l'ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE et à l'ÉCOLE DES ARTS et MÉTIERS

aura lieu le 16 septembre prochain

Pour tout renseignement, s'adresser à la directrice,

4873, AVENUE WESTMOUNT



Ensembles de tricot de laine; coiffure et foulard, d'après les modèles d'automne gracieusement fournis par MONARCH.

Et la femme...

La femme et la littérature enfantine

Il y a beaucoup à dire sur les femmes et la littérature enfantine. Ce n'est pas quelques minutes de causerie, mais tout un cours qu'il faudrait consacrer à un sujet charmant et plus philosophique qu'on ne pense. Après une magnifique floraison pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, la littérature enfantine a connu en France une sorte de décadence. Mlle Latzarus, écrivant en 1924 sa thèse sur la littérature enfantine, n'a pas hésité à intituler son dernier chapitre Le déclin. Pourquoi ce déclin que nous devons constater entre les années 1890 et le renouveau actuel? J'espère en donner une explication satisfaisante.

Vers 1900 on a vu disparaître les derniers bons périodiques pour enfants, tels que La Semaine des enfants et le Magasin pittoresque, et tant d'autres, qui avaient enchanté les jeunes années de nos grands-mères. En 1900, la comtesse de Ségur était morte depuis trente ans, et Jules Verne n'écrivait plus. Avec ces deux grands noms, la littérature enfantine tout entière semblait mourir en France, et l'enfant lui-même est incompris et moins heureux.

Cette désaffection de l'enfance que l'on a pu constater il y a une trentaine d'années a sans doute des causes profondes et complexes qui tiennent pour une bonne part à notre tempérament de latins un moment transformés par l'influence du romantisme. Il avait fallu Rousseau pour mettre l'enfant à la mode et nous habituer à voir en lui non pas un homme en miniature, mais un être complet qu'il faut comprendre et étudier. D'autres peuples ont d'instinct une merveilleuse compréhension de l'enfant, mais, pour nous latins, il nous faut un effort. Cet effort ne peut venir que des femmes. L'enfant est mieux compris quand les femmes sont plus instruites et plus conscientes de leur rôle. La littérature enfantine est donc très directement influencée par les femmes. Ce sont les femmes qui achètent les livres d'enfants, si ce ne sont pas toujours elles qui les écrivent. Il suffit de comparer l'histoire de la littérature enfantine avec celle de la culture féminine pour en saisir l'interdépendance.

Sous l'ancien régime, la vie de société tient une très grande place, et l'art de plaire est pour la femme une nécessité. Bien que toute l'éducation des jeunes filles de qualité se fasse dans les couvents et soit très soignée, on tend à former leur esprit uniquement pour la conversation de salon et les arts frivoles, tout ce qu'il

est convenu d'appeler les arts d'agrément. Les enfants sont élevés loin de la famille, et la littérature enfantine est le dernier souci des pédagogues de ce temps. N'oublions pas que le bon La Fontaine n'écrivait pas pour les enfants.

Mais, avec les progrès de la philosophie, on réhabilite « la bonne mère », l'allaitement maternel et l'éducation en famille. Aussitôt on donne plus de soins à l'éducation de la jeunesse, on commence à comprendre ses responsabilités. « La mère éducatrice » prend sa tâche au sérieux. Les innombrables traités de pédagogie publiés à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e sont presque tous des œuvres de femmes. Ceux de Mme de Genlis, de Mme Tastu et de Mme de Saussure, pour ne citer que les plus célèbres, ont connu les grands tirages. Jamais, en France, on ne s'est tant occupé des enfants. Les charnantes livres de Berquin montrent toute la place que les enfants, qui portent encore l'épée ou la robe à paniers, prennent dans la maison.

Après la révolution, la mode persiste. On aime les femmes sérieuses, les travaux intellectuels leur sont permis, conseillés même; les femmes de lettres pullulent; pendant toute la période romantique, la femme est cultivée par définition, puisque son premier devoir est de comprendre et de consoler la détresse infinie du cœur humain. C'est aussi le plus beau temps de la littérature enfantine, et c'est l'époque où se forme l'esprit si original de la comtesse de Ségur, née Rostopchine, dont les livres inimitables sont encore nos modèles.

Mais, avec le second Empire, tout change. La période des crinolines est une période néfaste pour l'intelligence féminine. L'éducation des femmes redevient pour les unes extraordinairement frivole, et pour les autres bourgeoisement austère. La vraie culture solide et approfondie n'y trouvera plus sa place, et deux générations au moins, élevées par des femmes ignorantes, vont souffrir.

C'est devenu presque un lieu commun que de déplorer la médiocrité, le manque de culture de certaines classes de Françaises à la fin du siècle dernier. Les couvents de jadis n'existent plus; les lycées et établissements de l'Etat n'inspirent que méfiance, l'esprit bourgeois domine et la jeune fille est étroitement tenue dans une singulière ignorance de tout ce qui pourrait lui être utile dans l'expérience de la vie. Le règne de l'oisiveté blanche commence. Il a duré



Jeunes filles dans un champ de lis, aux Bermudes.

(Photo du Canadien National)

les trente ou quarante années qui correspondent à la période de déclin décrite par Mlle Latzarus. La littérature enfantine n'est plus contrôlée par les femmes, la pédagogie est de nouveau abandonnée à des mains mercenaires. L'enfant est incompris parce que la mère n'a plus la culture nécessaire pour le comprendre, pour deviner les besoins de cette petite âme. Les périodiques pour enfants disparaissent parce que personne ne se préoccupe de les choisir et d'y abonner les enfants, personne ne songe plus à écrire pour eux. On réédite éternellement les auteurs de la période précédente, et ce décalage de génération dans les lecteurs aura le plus fâcheux effet. Les enfants vivent par imagination dans une époque qui n'est pas la leur, et personne ne leur explique, ne leur filtre le temps précédent. Je suis sûre que tous mes contemporains qui se reportent à leurs souvenirs d'enfance me comprendront. Après la guerre seulement, la réaction vient. Les jeunes filles, libérées d'une sottise contrainte, retournent en classe, font les mêmes études que leurs frères. On se penche vers la jeunesse, on essaye de comprendre ses aspirations, et aussitôt c'est un merveilleux renouveau de la littérature enfantine.

Les jeunes mamans, bachelières et lettrées, savent ce qu'est un bon livre et n'achèteront plus « pour les éternelles » la première sottise que leur présentera un libraire ignorant. Voici que les grands écrivains ne dédaignent plus d'écrire pour les enfants... André Maurois, Gérard d'Houville, André Lichtenberger, Tristan Derème, Lucie Lelanc-Mardrus, Paul Reboux, pour n'en citer que quelques-uns, ont publié des livres charmants qui permettent enfin de trouver autre chose que Les malheurs de Sophie ou Le tour du Monde en 80 jours, si périlleux... Tant d'autres auteurs, que je ne nomme pas, parce qu'ils sont légion aujourd'hui, consacrent tout leur art à la jeunesse. Les éditeurs, stimulés, malgré la crise, rivalisent d'imagination pour présenter des livres de formats nouveaux, bien illustrés, bien coloriés. Nous assistons à une véritable renaissance d'un genre qui fut charmant. On fonde du théâtre pour enfants, des journaux, des prix de littérature. Jamais l'émulation n'a été aussi grande. Le mouvement en faveur du théâtre pour enfants mérite une étude à part, quant aux journaux on peut dire que, depuis trente ans, ils faisaient complètement défaut. Il y en a maintenant plusieurs, qui sont excellents.

Jamais, à aucune époque, les femmes ne se sont autant occupées de pédagogie et de questions enfantines que de nos jours. Leur influence sur la littérature enfantine est ici frappante et confirme une vérité évidente, mais souvent trop peu comprise. Elever et cultiver l'esprit de la femme, c'est assurer la compréhension et le bonheur de l'enfant, c'est-à-dire l'avenir de l'humanité.

Comtesse Jean de PANGE

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Ne jugez pas un journal avant de l'avoir lu. Quand aurez lu LA RENAISSANCE, vous admettrez que c'est un journal instructif et intéressant.

Aimons la maison paternelle...

Nous possédons ou avons tous possédé une famille. Heureux sommes-nous d'avoir un père, une mère, des frères et sœurs, à l'encontre de tant d'autres qui ont perdu leurs êtres chéris et sont seuls ici-bas.

Ceux-ci ne connaîtront jamais les plus grandes joies et les meilleures heures qu'un humain puisse vivre sur terre. Ils traîneront partout leur pauvre cœur errant; sentant en eux une vague indigence et le besoin d'un appel d'amour. Ils chercheront le nid tiède qui leur manque et iront de déboires en déboires dans ce monde égoïste et menteur.

J'ai toujours cru, malgré le dictionnaire, que le mot famille, foyer voulait dire « amour ». En effet, « chez nous » c'est l'amour qui fait qu'on obéit, qu'on se devine et se sacrifie.

Qui donc nous a montré à aimer? Une image chère passe devant mes yeux, est-ce un ange? Je ne me trompe guère, c'est ma mère.

Après de sa mère, l'enfant apprend la bonté et l'affection; elle lui a tant donné de son cœur, cette maman, qu'au petit il restera des liens ou même tout un trésor de tendresse et de générosité. Et c'est à l'exemple d'un père austère et dévoué que l'âme jeune comprendra le devoir.

Je vois des tableaux. Ce sont ces scènes de famille. Une mère près d'un berceau chante pour endormir un bébé, tandis que les autres bambins jouent avec le père qui rit. C'est la prière du soir; ils se recueillent tous et disent des « ave » devant une Madone souriante.

C'est le retour à la maison après la première communion d'un tout petit. La mère embrasse son ange, son petit ciboire vivant; et les autres, les yeux humides pensent combien Dieu est bon en ce jour inoubliable. Ou encore, c'est un repas de famille à l'occasion d'une fête ou d'un anniversaire.

Entretien des vêtements d'été

En procédant soi-même au nettoyage, à l'entretien des vêtements d'été, qu'il s'agisse de robes légères, de blouses de soie, de gants, de chausures, d'écharpes ou de chapeaux, on prolongera à peu de frais leur durée tout en assurant leur fraîcheur.

Robes d'organdi : Très en vogue, ces robes légères demandent, pour l'apparer qui leur convient, une certaine habileté et beaucoup de minutie.

Organdi blanc : Dans un récipient assez grand pour que la robe puisse flotter aisément, verser de l'eau bouillante dans laquelle on mettra du savon en paillettes, à raison d'une cuillerée à bouche par litre d'eau. A l'eau bouillante, ajouter quantité égale d'eau froide. Laver en foulant, en pressant mais point en frottant, ce qui distendrait le tissu. Rincer à plusieurs eaux toujours sans frotter, en agitant.

Organdi de couleur : Préparer le même bain que ci-dessus, mais, avant d'y déposer la robe, tremper celle-ci dans de l'eau salée à raison de 10 grammes de gros sel par litre d'eau.

L'eau savonneuse devra être froide et le lavage s'effectuera rapidement en foulant et massant sans frotter. Effectuer ensuite plusieurs rinçages abondants. Au cas où l'étoffe semblerait vouloir déteindre, incorporer dans l'eau du rinçage une cuillerée à bouche de vinaigre de bois.

Le rinçage terminé, retirer la robe d'organdi et la maintenir un bon instant sur le récipient pour l'égoutter grossièrement, ce après quoi l'étendre à l'ombre quand sont passées les heures très chaudes du plein midi.

Repassage de l'organdi : L'empois cru est celui que l'on emploie; il importe d'en préparer une quantité permettant l'immersion complète du tissu.

Repassage proprement dit de l'organdi : L'organdi ayant atteint le degré d'humidité voulu, repasser avec des fers chauds sans excès; le degré de chaleur se peut vérifier en promenant le fer sur un papier de journal; tant qu'au contact du fer le papier jaunit, ne pas repasser, on risquerait de brûler le tissu.

Quelques indications : 1° En repassant le tissu à plat, passer le fer dans le droit fil, ne jamais repasser de biais.

2° Pour ne pas déformer les bords du tissu, les repasser en travers.

3° Repasser les parties doubles des deux côtés.

4° Toute partie biaisée (ourlet, encolure, volant) ne doit jamais être repassée horizontalement, sinon la partie se déformerait. Agir par petits coups de fer perpendiculaires.

versaire. Les enfants, devenus grands, se sont dispersés, mais aujourd'hui, ils sont tous revenus.

Écoutons les propos de chacun qui se croit encore petit, et qui peut taquiner et bavarder tout à l'aise sans craindre l'œil sévère du père qui autrefois ne tolérerait pas cela et voulait le silence.

La table du père de famille est toujours accueillante; c'est légendaire. Maman ne cesse de sourire avec des larmes souvent, mais elle sourit quand même. Maman, c'est une héroïne qui s'est donnée totalement pour nous. On croirait papa moins tendre, mais il a sa manière d'aimer; il aime profondément et verse sans compter sueurs et fatigues pour le bien-être et l'avenir de ses enfants.

O beauté, grandeur, poésie de la bonne famille canadienne! Qui donc vous chantera avec des mots vains vains?

Aimons la maison paternelle, ce cher nid où l'on a vécu enfants.

Jetons-nous dans les bras qui s'ouvrent pour nous recevoir. Il y a tant de cupidités au dehors, dans le vaste monde.

Et je termine par cette bribe finale d'un poème déjà lu :

« Pourquoi tant chercher le bonheur, puisqu'il est chez nous? »

Caissette pour les livres

Souvent, on manque de meubles à la campagne pour mettre quelques livres, surtout dans les chambres d'amis. Il est facile d'y remédier.

Procurez-vous donc une petite caisse bien solide, de taille à contenir quatre ou cinq in-octavo et faites-en un petit meuble.

Commencez par en faire tomber les arêtes d'un léger coup de rabot; un autre coup de rabot sur les côtés de l'entrée; mastiquez les fentes s'il y en a; préparez-lui des pieds, c'est-à-dire quatre boules grosses comme des pommes d'api que vous fixerez aux quatre coins et livrez-vous enfin à l'ornementation.

On peut toujours laquer uni avec une bande différente sur les bords de l'entrée. Mais on fait de plus jolies choses avec du papier cuir par exemple, ou tel autre papier de tenture, conservant toujours une note particulière pour le bord et pour les boules qui représentent les pieds.

A l'intérieur, de l'uni vaut mieux; par conséquent passez-en une couche ou deux sur les quatre parois et, sous les livres, mettez un petit tapis.

(Le Petit Journal Illustré)

MERCIER & DION

FOURRURES DE QUALITÉ

Dessinateur diplômé à votre service
Choix de fourrures de toute beauté et d'une qualité sans égale



Réparation et remodelage

Faites remodeler votre manteau suivant les dernières créations. Nous sommes en mesure d'exécuter ce travail à des prix plus avantageux, à cette période de l'année.

2117 est, rue Mont-Royal

près de Delorimier
Tél. FRontenac 2711
Armand Mercier E. E. Dion

HOLT, RENFREW

Madame

Nous sollicitons votre visite à notre magasin à l'occasion de vos achats d'automne. Vous y trouverez les toutes meilleures interprétations de la mode, en fourrures de grande qualité et à des prix modérés.

Nous nous ferons un plaisir de vous faire bénéficier des avantages d'un compte ouvert chez nous.

HOLT, RENFREW & CO. LIMITED

FOUGÈRES

Victor Hugo écrivait à sa femme Adèle, en 1836 : « Je suis à cette heure dans le pays des fougères, dans une ville qui devrait être pieusement visitée par les peintres, dans une ville qui a un vieux château flanqué de vieilles tours, avec des moulins à eau, des ruisseaux vifs, des rochers, des jardins pleins de roses, des rues qui montent à pic, des églises hautes et basses, de vieux buffets de bois luisant dans les boutiques, toutes sortes de vieilles architectures rongées de lierre. J'ai vu tout cela au soleil, je l'ai vu au crépuscule, je l'ai revu au clair de lune et je ne m'en lasse pas. C'est admirable. »

J'ai aussi voulu voir Fougères ! Comment pourrais-je dire la profonde impression que m'a laissée l'inoubliable visite de cette puissante forteresse, l'une des plus considérables de l'Europe. Le donjon fut, croit-on, démoli par Richelieu. L'éminent homme d'Etat, sous prétexte d'en finir avec la féodalité, ne craignait point de raser des châteaux-forts dont la beauté était pourtant im-

pressionnante. Eût-il toujours raison ? Ceci est une autre histoire, dirait Kipling.

Parmi les treize tours qui subsistent, celle de Mélusine est la plus belle. Une légende l'entoure. Un serpent, paraît-il, y vivait. Mais n'est-ce pas Mélusine elle-même qui hantait ces lieux depuis que Jeanne de Fougères avait épousé ce grand seigneur de France, Hughes II de Lusignan ?

C'est cette tour que Victor Hugo évoqua dans son célèbre roman *Quatre-vingt-treize* sous le nom de la Tourgue. L'érudit historien, M. Etienne Aubrée en a fait un commentaire remarquable dans un ouvrage artistiquement illustré et qu'il dédia à l'Oiseau de Flamme du grand poète, Juliette Gauvin, fougérais.

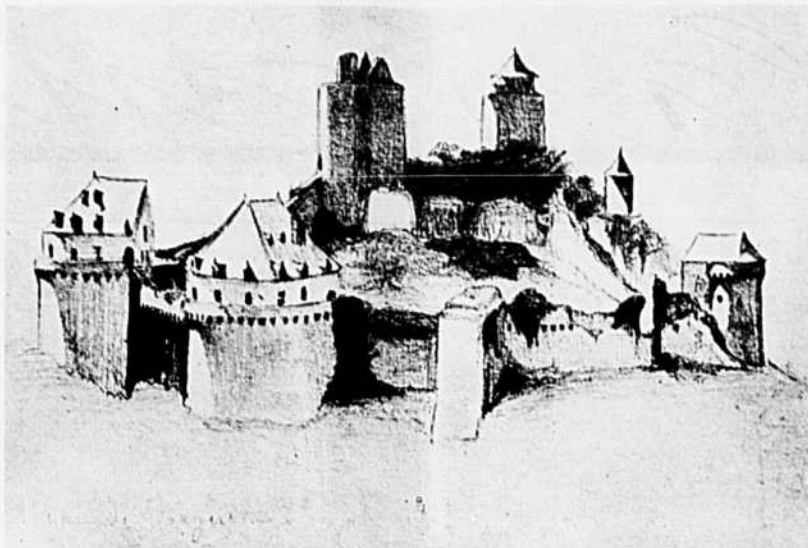
Mais si je suis venue m'emplier les yeux de santé, j'ai surtout voulu retrouver des ombres romantiques. Thérèse Moellien ! Lucile de Chateaubriand ! Où vous

1 La Tourgue — Dans la forêt de Fougères — Juliette Drouet, par Etienne AUBREE, librairie Honoré Champion, 5 et 7, Quai Malaquais, Paris.



Le Jardin de Lucile de Chateaubriand, à Fougères

Extrait de « Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs, à Fougères », par Etienne Aubrée.



Le Château de Fougères, dessiné par Victor Hugo, en 1836
Extrait du « Général de Lescure », par Etienne Aubrée, Perrin éditeur.

trouverai-je ? A Saint-Sulpice ? Devant la Vierge des Marais qui garda votre cité, mais qui sans doute quitta son siège de pierre pour vous assister toutes deux à l'ultime moment...

Thérèse l'intrépide, en compagnie de son cousin, le marquis de la Rouerie, jadis compagnon de La Fayette et « Créateur de la Chouannerie », parcourait les campagnes en habit d'amazonne, portant à l'exemple du chef des épaulettes d'or, et la croix de Cincinnatus attachée sur la poitrine par un ruban bleu et un panache flottant à son chapeau. Elle mourut sur l'échafaud le 18 juin 1793, victime de sa croisade royaliste.

Lucile de Chateaubriand, qu'il me plaît de l'évoquer dans son costume de chanoinesse, vêtue de noir et portant la croix pectorale retenue par un ruban vert moiré ! Précieuse croix émaillée de huit pointes, de quatre fleurs de lys et surmontée de la couronne comtale ornée de perles. Au centre, un médaillon avec l'image de la Vierge.

Ame douloureuse ! Que n'est-elle restée « Comtesse de l'Argentière » ou mieux Abbess de Remiremont ! Il eût été si reconfortant de s'agenouiller sur sa tombe

monastique. Toutefois, je me refuse à croire que cette « fleur flottant sur l'abîme » s'abîma. Celle qui écrivait peu de temps avant sa mort : « Mon cœur s'est relevé vers Dieu et je l'ai placé au pied de la croix, sa seule et véritable place », est morte appelée par Dieu qu'elle invoquait. Elle ne s'est pas donnée volontairement la mort. Il ne saurait y avoir de mystère dans la mort subite de Lucile. L'imprudente supposition de Charles Lioult de Chénedollé, le poète qu'elle aimait, et à qui elle renonça par devoir, a dramatisé cette fin naturelle.

« Quand les hommes et les amis nous abandonnent, il nous reste Dieu et la nature », affirmait la sœur de René. La montée du Calvaire fut rude mais son sacrifice l'éleva au-dessus de la terre. Et sa dernière prière fut une oblation. Le Dieu de son berceau fut aussi celui de sa tombe. N'en doutons pas !

Plusieurs écrivains réputés ont étudié la romantique malouine. Nul ne l'a évoquée avec plus de ferveur que M. Etienne Aubrée, « qui la rejoignit dans un jardin de Fougères »...

Madeleine DOIRON-GREGOIRE

3 Chateaubriand : Mémoires d'outre-tombe.

4 Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs à Fougères, librairie Honoré Champion, Paris.

Sports et vertus du sport

Le mot est rentré dans le langage français. Comme tant d'autres, il a fait un aller et retour Paris-Londres. L'ancien français connaissait un verbe *desporter*, une pratique du *desport*. Cela voulait dire s'entraîner, s'exercer, ce que les Anglais d'aujourd'hui appellent *training*. Ainsi désignait-on tous les exercices physiques. Depuis la haute antiquité l'être humain le plus civilisé a tenu toujours à exercer ses muscles et pour ce faire à imaginer mille jeux. Dès que les guerres se multipliaient, la culture physique se faisait plus militaire. Ce fut le cas à Rome, comme aujourd'hui en Allemagne. Les jeux ne furent plus tellement jeux dangereux que jeux guerriers. Cependant, les Romains ne perdirent pas tout à fait le goût de la sphéristique qui est encore, dans le monde entier, le plus pratiqué de tous les sports. Toutes les variétés de la balle sphérique étaient connues sans doute sous Dioclétien, à en juger par la variété de la terminologie consacrée. On distinguait la *folis* ou ballon, le *trigon* ou balle, la *pila paganica* ou balle villageoise et l'*harpastum* dont on ne connaît pas exactement la destination. Nos joueurs de Charlevoix et de Sambre-et-Meuse eux-mêmes ne connaissent pas de nomenclature plus complète.

La sphéristique la plus populaire aujourd'hui est certainement celle du ballon ou balle à pied, football. Economie, santé, vigueur, législation à la fois ferme et souple, elle a toutes les qualités du jeu populaire. On la retrouve chez les Scandinaves et chez les nègres, au Mexique et en Chine. L'Uruguay a tenu un moment, en ballon rond, tous les records olympiques et les Bataves viennent de nous enseigner à nos dépens que ce jeu pouvait fleurir triomphalement sous leurs tristes brumes. Cependant, ce sont les Anglais, ses inventeurs, qui le pratiquent encore le plus savamment, car ces mêmes Hollandais, nos vain-

queurs, se sont fait battre à Amsterdam, par l'équipe nationale, et le fameux « faiseur de goals » Bakhuys n'a rien pu faire contre les plongeurs du gardien britannique, un colossal policier de Londres.

Le hockey est le jeu qui s'en rapproche le plus. Lui aussi nous vient de l'île, mais on le retrouve sur le continent. En France, on l'appellait *crosserie*, *croche* ou *gouret*. Sur la terre ferme, c'est un jeu gracieux. Sur la glace il est ravissant. C'est, en somme, du polo à pied. Le polo, rapporté des Indes, en 1871, par des officiers, est l'ancêtre de tous les jeux par équipes. Au temps où nous n'étions encore que peuplades, et vaguement conscients de nos destinées d'Indo-Européens, nous ne faisons de sphéristique qu'à cheval. Sur les plateaux de Perse et d'Hindoustan, la pratique en est restée en Asie. Pour tromper l'ennui des garnisons, les cavaliers anglais s'y sont remis et ont rapporté chez eux ce jeu oublié par-delà l'Indus pour en codifier les lois à Sandringham.

Tels sont les principaux jeux par équipes, le rugby ou ballon ovale n'étant qu'une variété plus brutale du sphérique, appliquée par les élèves du collège de ce nom, fondé en 1567 par Lawrence Sheriff. Tous ont fait le tour du monde et le rugby triomphe surtout dans la région de Toulouse, comme si ce pays de passions fortes y flairait encore une vague odeur de révolte et de guerre civile. Un seul sphéristique par équipe, né en Angleterre, y est resté. C'est le cricket, le plus sacré, le plus vénéré dans les grands collèges, où le capitaine de l'équipe est sûr de son avancement dans le monde et dans la politique, parce qu'il a le mieux fait preuve des qualités de la race et de l'éducation anglaises. Je me souviens, dans un collège belge, situé à la campagne, d'avoir commencé le cricket. Il n'a jamais duré. Le climat n'y était pas.

En revanche, les jeux individuels, non seulement ont quitté l'Angleterre, mais ont permis aux continents de dépasser leurs maîtres. Le tennis, qui vient du français *tenety*, est fils de l'ancienne longue paume, qu'on jouait dans l'ancienne France. Codifié définitivement en 1874 par le capitaine Wingfield, il a fleuri tour à tour en Australie, en Amérique et en France. Dès 1900, des messieurs à longues moustaches le jouaient sur de la brique contre

des dames à grands chapeaux et à jupes longues, en attendant le bonnet et les *shorts* d'aujourd'hui. C'est un jeu pour tous les âges, puisque le Roi de Suède, octogénaire, le pratique encore. Mais le jeu par excellence de tous les âges est le golf, ce vieux jeu de crosse introduit par les Normands de Guillaume le Conquérant, et dont l'arme reçut le nom hollandais de *kolff* ou crosse, importé par les Guillaume et les Bentinck du XVIIe siècle. Ce sport, en Ecosse, a huit cent ans d'histoire, et au XVe siècle les autorités de ce pays durent prendre contre lui des mesures, pour empêcher que sa pratique exagérée ne nuisît à l'entraînement à la guerre.

Ainsi le sport a fleuri surtout en Angleterre, parce que ce pays était le plus tranquille et le plus riche. Il faut aux sportifs beaucoup de loisirs et de ressources. Aujourd'hui encore une maison de commerce britannique ou une administration, trouvera tout naturel de dispenser de corvées un employé plus habile à jouer au ballon, pour lui permettre de se *desporter* et d'ajouter ainsi à la gloire de la maison. Poussé à fond, en vue d'un championnat individuel, tout citoyen du monde peut battre un jour un Anglais. Mais le sport, en Angleterre, est plus un mode d'éducation qu'une question de championnat. En période d'activité ses effets sont excellents. En période de chômage et de dépression, ils sont désastreux, non pour les joueurs mais pour la masse innombrable des désœuvrés qui font profession de marquer les coups des autres. Il y a un vocabulaire sportif. Il y a aussi une morale. On dit d'un geste qui n'a rien d'athlétique qu'il est sportif. On parle de conception sportive, d'admiration sportive, toujours dominées par la règle du *fair play* : ne jamais se vanter quand on est vainqueur, ne jamais se plaindre quand on est vaincu, passer la balle au voisin chaque fois que l'intérêt général l'exige.

Et c'est cela peut-être qui fera que le sport laissera dans l'histoire des hommes un souvenir heureux, comme le dernier héritage de la chevalerie, et par là de la morale chrétienne dans un monde où certains philosophes veulent en faire bon marché.

Ch. d'YDEWALLE

(De la NATION BELGE)

Nous vous pressons AUTO EN BON ÉTAT de faire remettre votre

Avant de partir pour un long voyage, voyez à ce que votre moteur fonctionne parfaitement. Nous vous faisons une offre pour un temps limité.

1. Revision spéciale des soupapes, à l'extérieur et à l'intérieur.
2. Nettoyage et ajustement des rupteurs et des bougies.
3. Nettoyage des grillages du carburateur et des conduites d'essence.
4. Ajustement des volets et de la courroie du ventilateur et réglage de l'allumage.

Voiture quatre cylindres \$ 6.75
Voiture six cylindres 9.75
Voiture huit cylindres en ligne 11.50

CES PRIX COMPRENNENT TOUTS LES JOINTS NECESSAIRES
Nous pouvons également peindre à neuf votre voiture, en émail synthétique. Couleurs au choix, y compris les rayures de fantaisie \$25

DOMINION MOTOR CAR Co. Ltd

1021, Côte du Beaver Hall Tél. : LAncester 4121
Filiale de Henry Morgan & Co. Ltd.

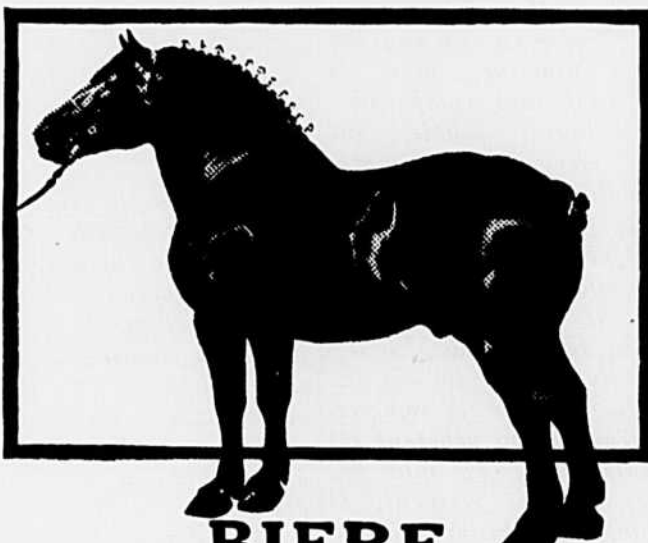
Pourquoi? DES MILLIERS ONT-ILS CHANGÉ AUX



Cigarette
GRADS

Parce qu'elles sont
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

52 "Mains de Bridge", en série ou non, sont acceptées
L. O. GROTHE LTEE — MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE



BIERE
BLACK HORSE
DAWES

LES AFFAIRES

La plus pratique de toutes les revues de commerce publiées en français au pays

VOICI quelques titres pris au hasard parmi les nombreux articles de notre numéro courant (40 pages) :

- Suggestions pour aider vos commis à vendre davantage.
- Comment forcer le destin ou plutôt comment incorporer dans les faits tout son destin, par L. Adam, de l'Institut Pelman, de Paris.
- Observations sur le calcul des prix coûtants, par L.-A. Belisle.
- Pour réussir dans les affaires, par Ph. Girardet.
- L'analyse des fonds de roulement, par J.-P. Dorval.
- Le contrôle interne des entreprises, par Maurice Masson, C. G. A.
- Le secret des étalages qui augmenteront votre chiffre de ventes, par Vendex.

Chacun de ces articles vous apporte une documentation très au point tout en étant alertement rédigé en un français clair et sans prétention, à la portée de l'homme d'affaires moyen.

Ceux qui le peuvent sont cordialement invités à venir voir notre stand du Palais de l'Industrie, à l'Exposition Provinciale de Québec, du 31 août au 7 septembre 1935

Retournez-nous ce coupon après l'avoir rempli et faites connaissance à nos frais avec ce périodique dont le prestige s'étend de jour en jour.

ESSAI GRATUIT

aux hommes d'affaires

LES AFFAIRES, 10, avenue des Pins, Bergerville (Québec) P. Q.

Veillez m'envoyer gratuitement votre revue pendant trois mois. Si, dans l'intervalle, je ne vous ai pas prié d'interrompre le service, vous serez autorisés à me facturer un abonnement d'un an (\$2) au terme des trois mois.

NOM C. P.

ADRESSE



Fièvre des foins, neurasthénie, Constipation, troubles digestifs, rhumatisme, les ajustements chiropratiques corrigent d'une façon sûre et permanente la cause de ces troubles.

Renseignements gratuits : PLateau 8671

Rayons X, Neurocalomètre, Méthode Palmer H I O

Les Chiropraticiens diplômés de Palmer Enrg.

CHAMBRE 517

L. HURTUBISE, D. C.

660 OUEST, RUE SAINT-CATHERINE

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

Propos de cinéma

Le cinéma : art ou commerce

Je sais bien que le film le plus magnifique n'a pas l'envergure d'un chef-d'œuvre de peinture et de sculpture, mais c'est une œuvre d'art quand même, et lui refuser ce titre parce qu'il est soumis au cours de sa réalisation au mécanisme, c'est reléguer du coup le sculpteur et le peintre au rang d'artisans parce qu'ils se servent de matière première et d'outils.

Science mécanique par les moyens employés pour en effectuer la réalisation matérielle, le cinéma est un art par l'esprit qui l'anime, l'émotion qu'il suscite, le travail cérébral qu'il propose.

Le cinéaste dont l'œuvre ne s'adresse ni à l'intelligence ni à la sensibilité commet la même faute que le fabricant de camelote sulpicienne, que l'écrivain pour bibliothèques roses : il fait de l'art une odieuse parodie.

Le film qui est théoriquement un art, devient trop souvent, dans la pratique, un commerce pur et simple.

Ceux qui consacrent leur vie au cinéma ont le droit d'en attendre leur pain quotidien, c'est entendu. Mais je persiste à croire qu'un beau film rapporte suffisamment pour dédommager le metteur en scène des frais encourus et pour lui assurer un profit raisonnable. Malheureusement, il n'est pas le seul intéressé ; il y a aussi le commanditaire, le producteur, le directeur de salles, pour ne pas mentionner la nuée des intermédiaires. Chacun d'eux tient à son profit, d'autant plus que c'est le seul point auquel il s'intéresse. Pour ces gens le cinéma est un commerce, pis, c'est une spéculation. On voit tout de suite qu'un film doit rapporter énormément pour satisfaire tous ces appétits ; il lui faut donc atteindre

le grand public. Et allez donc atteindre le grand public avec un beau film !

Entre les mains d'un groupe d'artistes consciencieux, d'honnêtes artisans, le cinéma serait sauvé. Pour le moment ces honnêtes artisans, ces artistes consciencieux sont écrasés par les puissances d'argent, soumis aux « magnats » du cinéma.

Tandis que René Clair frappe en vain à la porte de vingt studios avant de placer un scénario, tandis que Gréville crève de faim plutôt que de travailler à un mauvais film, Abel Gance tourne, faut de mieux, et parce qu'il faut bien vivre, *Le Maître de Forges*, *La Dame aux Camélias*, et *Le roman d'un jeune homme pauvre*.

« Je travaille dix heures par jour, dit Abel Gance. Sur ces dix heures, il y a neuf heures et quarante cinq minutes pendant lesquelles je lutte continuellement contre les hommes, pour obtenir d'eux de la confiance, des crédits, leur assentiment à des idées nouvelles. Et je suis épuisé par cette lutte ! Et que me reste-t-il, alors, pour faire du cinéma ? Quinze minutes ! Il me reste un quart d'heure pour créer !

« Si Shakespeare, si Dante, si Cervantès revenaient sur la terre, ils ne feraient pas de cinéma. Et Hugo ? Croyez-vous qu'il en ferait ? Non, il ne pourrait pas. Quand on a dans son cœur, dans son être, tout un monde à exprimer, on n'a pas le temps, on n'a pas le droit, pour créer, d'attendre des capitaux et la liberté de s'en servir. Du papier, de l'encre, une plume, c'est la solution la plus commode, celle à laquelle je finirai peut-être par me rallier si je vois que tous mes efforts sur le plan cinéma, par la faute des circonstances, demeurent stériles. »

Ce qu'on baptise pompeusement le « septième art » n'est donc, somme toute, qu'un commerce de premier ordre.

Dessins animés

Nous avons vu, l'autre soir, en représentation privée, un petit film français conçu selon une nouvelle formule qui s'apparente à celle des dessins animés américains.

Ce ne sont pas des dessins proprement dits, mais plutôt de petites maquettes de carton qui illustrent mot à mot la chanson connue de Pills et Tabet : *Le Vieux Château*.

Ainsi, pendant que nous entendons les duettistes chanter :

C'est un vieux château du Moyen-Age

la silhouette d'un château de carton apparaît au sommet d'un mont fantaisiste ;

Avec un fantôme à chaque étage

Dans l'ogive d'une fenêtre du château, apparaît le fantôme : une planchette à l'extrémité de laquelle on a peint une tête de mort et qui est entourée d'un morceau de linge qui représente le suaire ;

Trois têtes couronnées

trois couronnes alignées

Y furent assassinés

les trois couronnes dégringolèrent les marches du trône. Un jet de liquide les éclabousse : du sang !

Chaque mot est ainsi illustré de façon naïve, mais spirituelle. Le procédé est très simple, ce qui ne lui enlève rien de son originalité.

Voilà une aimable fantaisie qui remplacera avantageusement ces bandes américaines d'inspiration nègre qui encombrant les programmes sous prétexte de les compléter.

Louis PELLAND



Voici une expression pathétique d'Orane Demazis dans le film « Angèle » que le Cinéma de Paris doit garder à l'affiche pour répondre à la demande du public montréalais.

Les films récents

Knock

Si nous parlons aujourd'hui de ce film, quoiqu'il ait quitté l'affiche depuis plus d'une semaine, c'est qu'il est excellent et qu'il commode pour les cinéastes et les spectateurs une leçon qui s'énonce dans l'aphorisme connu : « même en art, il y a profit à ne pas être un imbécile ». *Knock* possède en effet une qualité très rare et que nous avons l'audace de croire indispensable : c'est un film intelligent.

Entendons par là que le sujet en est intéressant, bien traité et joué parfaitement. *Knock* est un des films les plus intelligents jamais réalisés.

Knock, on le sait, reprend avec bonheur une satire de tradition classique : celle des médecins. Malgré sa vénérable antiquité, le sujet est toujours d'actualité et la façon dont il est à nouveau traité le rajoute complètement. La façon même dont Jules Romains comprend la satire fut celle des comiques grecs et de Molière : la caricature émolle la pointe de méchanceté et adoucit le cynisme avec lequel les « hommes de l'art » expédient leurs patients dans un monde meilleur. Tout cela s'exprime en un dialogue serré, nuancé, qui provoque le rire par la finesse de l'observation, la justesse du trait, sans jamais avoir besoin, pour arriver à ses fins comiques, de se fleurir du mot du père Ubu ou de cet autre déchet, le calembour. Notons enfin la structure de la pièce — et du scénario — qui amplifie graduellement la satire et se termine avec éclat par ce coup de théâtre : le docteur *Knock* faisant de son concurrent son patient.

C'est spirituel, c'est bien fait, et c'est joué à la perfection par Juvet. Bref, *Knock*, succès de théâtre, devient un succès de cinéma.

Durant une semaine, le film a amusé le public, mais pour d'autres raisons. Nous sommes plusieurs qui avons noté ce à quoi l'on a ri : à des drôleries accessoires, à la partie superficielle de la comédie.

Il est vrai que tout le monde n'est pas tenu de connaître Jules Romains et l'unanimité, mais enfin, pourquoi faut-il que nous soyons forcés de mettre de côté notre goût pour les choses intelligentes et d'adopter les engouements du gros public, critique sans appel et souverain juge de la production cinématographique. Quelquefois, on aimerait qu'il existât deux catégories de salles de projections : une pour la foule... et l'autre.

Il y aurait une formule plus simple, — et adoptée déjà dans la pratique en France : le cinéma pour la foule et le théâtre pour l'élite. C'est la théorie de Pierre Brissot, de René Clair. C'est aussi, d'après M. Charles Rickard, celle de Juvet : « Le créateur de *Knock*, dit M. Rickard, dis-

tingue dans « le public » trois grands cercles concentriques contenus les uns dans les autres. Le premier est petit — oh ! si petit ! — c'est celui des lecteurs. « Le lecteur est une espèce qui s'éteint. » Le second n'est guère plus grand : c'est celui des spectateurs de théâtre. Mais le troisième cercle est immense : c'est celui de tout le monde, c'est celui des spectateurs de cinéma. »

Le Baron Tzigane

Si, en principe, le cinéma s'accommodait mal de l'adaptation de pièces de théâtre et de romans, il peut se trouver des sujets qui, déjà traités à la scène ou dans un livre, n'en sont pas moins aptes à se transformer en scénarios. Par contre, nous ne connaissons pas d'opérette qui puisse, sans grave préjudice, subir cette transposition.

L'opérette type se compose d'une fable sans intérêt agrémentée d'une jolie musique, et qui demande à être jouée dans des décors de carton. Au cinéma les décors de carton sont remplacés par de vrais paysages et les intéressés possèdent un fini qui leur confère, pourrait-on dire l'apparence de l'existence réelle. Le cadre authentique ou qui semble tel, est disproportionné au sujet et aux personnages. Nous n'acceptons ces personnages invraisemblables et leurs insolites aventures que dans un décor d'arbres peints, de murs branlants et de portes de toile.

Ainsi tous les soins dont on a entouré la mise en scène du *Baron Tzigane* n'a d'autre résultat que de détruire l'équilibre entre les divers éléments de l'opérette, et ne fait que souligner la platitude du livret.

Peut-être croyez-vous que pour n'avoir pas vu jouer le *Baron Tzigane*, vous n'en connaissez pas le sujet. Vous le connaissez très bien puisqu'il n'est en somme que la millième édition des aventures de ce beau prince inconnu que le hasard met en présence de deux jeunes filles dont l'une est riche et pédante, l'autre pauvre et sympathique. Si la riche héritière du marchand de cochon triomphe un moment, nous savons tous que son humble rivale finira par l'emporter et nous nous en réjouissons d'avance.

Cette intrigue inexistante met aux prises des personnages taillés tout d'une pièce, aussi peu intéressants que les aventures qui leur donnent leur unique raison d'être.

Reste la musique qui constitue la partie principale de l'opérette. Au cinéma on est forcé de l'abréger. Mais il y a des limites. Dans l'opérette filmée du *Baron Tzigane* il n'en reste plus que quelques lambeaux épars.

Pour ne pas être en reste, l'interprétation est une des plus inégales que nous ayons vues à l'écran. Si Jean Noguéro, Danièle Parola et Maximilienne se tirent avec honneur d'emplois

secondaires, les trois principaux rôles semblent joués par des acteurs de dixième ordre. Et pourtant, ces acteurs quelconques portent les noms de Gabriel Gabrio, de Jacqueline Francell. Nous ne comprenons rien à cette baisse soudaine de deux artistes qui ont déjà prouvé ailleurs leur talent. Ne parlons pas du pire Adolf Wohlbruck.

Enfin une qualité : du mouvement. Soulignons-la d'un double trait puisqu'elle est la seule. Le film marche malheureusement sur un rythme cahotique dû à un fort mauvais découpage.

Malgré tous ses défauts, je dirai même à cause de ses défauts, le film n'a pas fini de réjouir un auditoire à l'émotion facile. C'est d'ailleurs le seul but visé par les grands manitous de l'Ufa, la plus commerciale des firmes, fabricante cosmopolite de succès en séries.

La Sonnette d'alarme

Servi par un auteur de talent et de bons interprètes, le vaudeville peut devenir, sur un plan inférieur, un genre défendable.

La Sonnette d'alarme, telle que conçue par Hennequin et Coolus est une assez bonne pièce de théâtre, encore que son succès réside surtout dans l'utilisation habile d'un procédé presque aussi vieux que la formule même du vaudeville : l'opposition entre le Parisien et le provincial. Il arrive parfois dans certaines pièces à prétention satirique, que les provinciaux fassent la leçon aux Parisiens. La plupart du temps, ce sont ces braves gens qui gaffent à n'en plus finir, à la grande joie d'un auditoire qui oublie de s'y reconnaître.

Dans *La Sonnette d'alarme* les Parisiens ont le beau rôle, au point de se voir proposer en modèle aux provinciaux qui ne tardent pas à les surpasser.

La pièce n'est pas sans mérites et on y retrace même parfois des mots d'esprit. Le film est moins amusant. Ce que nous pardonnerions à la pièce, à cause de ses autres qualités, devient assommant dans le film, où ces qualités ne se retrouvent plus.

Le plus grand intérêt du film vient de son excellente interprétation et les artistes en ont d'autant plus de mérite que les personnages qu'ils ont chargés d'incarner manquent, eux, totalement d'intérêt. Pierre Stephen, qui n'a pas plus le physique d'un jeune premier qu'Orane Demazis n'a celui d'une gold digger, joue fort bien. Avec justesse, Jean Murat remplit son rôle comme à regret. Le Gallo est amu-

sant ; Josette Day et Christiane Delyne sont en progrès. Mlle Marguerite Pierry, comédienne de grand talent, exagère un peu les effets d'un rôle excentrique. C'est à elle cependant que nous devons les meilleures parties du film, ce qui suffit amplement à lui mériter une mention toute spéciale.

La Sonnette d'alarme est donc un film comique de qualité moyenne, plus drôle et mieux interprété que beaucoup, mais qui ne se compare pas à *Quelle drôle de gosse*.

Louis PELLAND

France Film
PRÉSENTE
Un programme qui ouvre glorieusement la saison
Harry Baur **Pierre Blanchard**
dans
CRIME ET CHÂTIMENT
DE DOSTOÏEWSKI
La plus formidable dramatisation du travail de la conscience
En programme double avec la comédie la plus drôle jamais imaginée
LA ROSIÈRE DES HALLES
avec
Paulette Goddard, Raymond Cordy
Larquey, Alice Field
Les aventures de la bonne d'un romancier toujours dans la lune
SAINT-DENIS

« Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez. »
VOTRE téléphone, c'est comme le savoir. C'est l'usage que vous en faites qui détermine la mesure de sa valeur. Il est toujours prêt à surmonter les obstacles qu'offrent le temps et la distance et, comme le savoir, il vous vaut beaucoup plus dans votre vie quotidienne que son coût d'acquisition.

France Film
PRÉSENTE
Le succès est si grand qu'il requiert une
troisième semaine
ANGÈLE
avec
ORANE DEMAZIS
JEAN SERVAIS
FERNANDEL
Ce film ne verra pas ailleurs avant six mois
Soyez prudents et voyez-le sans plus tarder
CINÉMA DE PARIS

Grande réouverture
DU NOUVEAU
CINÉMA IMPÉRIAL

L'agonie des aigles
Production Roger Richebé
Attraction supplémentaire
Olga Baclanova
dans
Singing silhouette
Dessins animés technicolores
Actualités Fox

BUVEZ CE QU'IL Y A DE MEUX
Cela ne coûte pas plus cher.
Carling
AMBER ALE
RED CAP ALE
BLACK LABEL LAGER
Carling Breweries Limited

L'ENFANT RETARDATAIRE EN CLASSE
Il en dépend souvent de sa vue ; consultez votre optométriste !
CARRIÈRE & SÉNÉCAL
Optométristes
Opticiens
à
l'Hôtel-Dieu
271 EST, RUE SAINTÉ-CATHERINE
TEL. LANCASTER 7070

La France et l'Allemagne devant l'Europe

Nous avons vu dans une étude faite par M. le baron von Rheinbaben qu'il mettait parfaitement en lumière les difficultés maitresses qui subsistent entre l'Allemagne et la France — difficultés qui ne sont pas proprement franco-allemandes, mais européennes. Après avoir énuméré les conditions que le Reich mettait à une entente avec nous — y compris les conditions coloniales — M. von Rheinbaben précisait, en effet, qu'une fois toutes ces conditions remplies l'Allemagne entendait encore se réserver le droit de procéder à une « révision pacifique des traités ». La même idée jaillit en ce moment de tous côtés dans la presse allemande. Il y a peu de jours, la FRANKFURTER ZEITUNG, publiait sur les relations franco-allemandes un important article où il était également spécifié que « tous les Français devraient comprendre d'eux-mêmes que l'Allemagne ne pouvait pas renoncer à la révision des traités ».

Or, que signifie cette affirmation ? Consultez le traité. Voici les clauses relatives à l'occupation : elles sont réglées. Voici celles ayant trait au bassin de la Sarre : réglées aussi. Voici les clauses navales, militaires, aériennes : elles n'existent plus. Les clauses financières, économiques : néant. Que reste-t-il alors ? Uniquement les clauses territoriales. Il s'ensuit que lorsque l'Allemagne nous parle de sa volonté bien arrêtée de poursuivre la « révision des traités », elle entend revenir sur l'ordre territorial européen tel qu'il existe. « Révision » ne signifie plus rien aujourd'hui ou signifie distribution nouvelle des territoires, réaménagement des frontières. La prétention allemande à cette distribution nouvelle, à ce réaménagement, est d'ailleurs conforme à la logique de sa politique. Mais alors pourquoi ne pas le dire carrément ? Pourquoi ne pas désigner les territoires qu'on revendique, les frontières qu'on veut boucler ? Pourquoi pratiquer ce double jeu qui consiste à déclarer avec solennité que l'on ne convoite nulle part le bien d'autrui, qu'on ne cherche aucune extension territoriale, et d'autre part à agiter le principe d'une révision qui, en laissant une sorte d'épée de Damoclès suspendue sur les têtes voisines, crée inévitablement des incertitudes et un malaise incom-

patibles avec une saine paix européenne ?

Ici se placent deux observations. La première, c'est que, par la bouche de ses dirigeants, l'Allemagne a plusieurs fois affirmé qu'elle n'avait plus de revendications territoriales à l'égard de la France. Elle s'étonne alors que la France, forte de cette assurance, ne se jette pas amicalement dans ses bras. Mais puisque l'Allemagne maintient par ailleurs le principe de la « révision des traités » et que cette révision ne peut s'appliquer qu'à des questions territoriales, comment veut-elle que la France considère comme sans importance pour elle les problèmes que pose précisément ladite révision ? Dès lors, n'ai-je pas raison de prétendre — contre l'avis de M. von Rheinbaben — qu'entre l'Allemagne et la France, ce qui reste toujours, c'est l'Europe ?

La seconde observation est la suivante : l'Allemagne a pris « l'égalité » comme thème de sa politique extérieure. Cette formule magique lui a déjà valu nombre d'opérations profitables. Il me serait facile, par exemple, de rappeler à M. von Rheinbaben lui-même qu'en 1927, dans son ouvrage *De Versailles à la liberté*, il écrivait déjà : « L'égalité des droits s'exprime de la manière la plus manifeste et la plus claire dans le fait que l'Allemagne sera enfin délivrée des troupes d'occupation étrangères » (p. 173).

Grâce au principe de « l'égalité » l'Allemagne a toujours pu se déclarer inassouvie. Comme un oiseau qu'on croit saisir et qui vous échappe au fur et à mesure qu'on le poursuit de branche en branche, cette « égalité » s'est posée tour à tour sur la branche de l'évacuation anticipée de la Rhénanie, puis sur celle des réparations, puis sur celle de la Sarre, puis sur celle des armements terrestres, maritimes et aériens. Aujourd'hui même, cette branche — qu'on croyait la dernière — se casse à son tour. Et voici que l'insaisissable « égalité » s'envole déjà vers une autre branche : la révision des traités. Et que signifie cette révision ? Quelques kilomètres carrés en plus ou en moins ? Pas du tout. Elle signifie la poussée germanique organisée dans les deux tiers de l'Europe. Ainsi tout se ramène toujours à ce problème central : l'Allemagne et l'Europe.

N'est-ce pas vérifier une fois de plus — contre l'avis de M. von Rheinbaben — qu'entre la France et l'Allemagne il reste l'Europe ?

Au surplus, la vérité profonde, la voici. Elle découle de tout ce qui se publie et se dit outre-Rhin. Ce que l'Allemagne appelle désormais « l'égalité », c'est que l'Angleterre se confine dans son île, que la France, rassurée sur ses frontières, se replie sur elle-même, et que le Reich, ayant ainsi les mains libres, puisse se développer matériellement et politiquement, à sa guise, à l'est comme au sud de l'Europe. Quand les Allemands nous offrent leur amitié « bilatérale », tacitement ils nous demandent en contre-partie de leur délivrer un blanc-seing. Ce qu'ils appellent la « paix définitive franco-allemande, clé de voûte de l'Europe », comporte de notre part, dans leur esprit, un certain abandon international. Or ce blanc-seing, nous ne le donnerons pas. C'est abandon, nous n'y consentirons jamais. Voilà le drame.

Il est vrai que j'entends déjà des voix allemandes s'écrier : « Vous voyez bien que l'hégémonie française n'est pas un vain mot. La France ne se contente pas de la paix. Elle ne se contente pas de ses frontières et de sa sécurité. Elle veut régenter l'Europe, contrecarrer partout l'influence allemande, fidèle en cela à la politique obstinée qu'elle poursuit depuis des siècles. »

A quoi nous pouvons répondre : « Vous voyez bien que l'hégémonie allemande n'est pas un vain mot. L'Allemagne ne se contente pas de la paix. Elle ne se contente pas de ses frontières et de sa sécurité. Elle veut régenter l'Europe, exercer des mers du Nord jusqu'aux mers du Sud de l'Europe une influence prépondérante, fidèle en cela au rêve obstiné du pangermanisme... » Or, plus ce pangermanisme prend des formes agressives, plus nous voyons flamber outre-Rhin les mythes raciaux et les mysticismes échevelés qui tendent à faire de la race « nordique » une race élue, plus nous nous sentons obligés de réagir et d'affirmer nous-mêmes nos positions.

Inutile de chercher ailleurs. Le vrai conflit franco-allemand est bien là. MM. von Rheinbaben et von Ribbentrop, Hitler lui-même pourront essayer de l'escamoter au moyen d'argumentations spécieuses : les anciens combattants des deux pays pourront se tendre loyalement la main, les masses des deux peuples pourront, de tout leur cœur, souhaiter la réconciliation et la paix, dès qu'on va un peu au delà de la superficie du problème franco-allemand on se

Lettre de Londres

Devant le spectre de la guerre

L'émotion causée en Angleterre par le danger imminent d'une guerre en Afrique Orientale a été interprétée de diverses façons à l'étranger, mais on en reconnaît toute la profondeur et la sincérité. Certains esprits positifs l'ont attribuée à des motifs d'ordre intérieur, tel que le besoin de ménager l'opinion dite « pacifiste » en vue des élections générales prochaines, ou extérieur et d'ordre impérial, à cause du péril supposé que constituerait la fondation d'un empire italien africain aux abords de la Mer Rouge. Il est facile de réfuter ces deux interprétations de commentateurs cyniques. En premier lieu, si l'Angleterre avait vu des inconvénients sérieux ou un danger à venir pour son empire dans le développement des colonies italiennes d'Afrique Orientale, on ne voit pas pourquoi, pendant près de quarante ans, elle a accordé en principe à l'Italie la plus belle part dans les zones d'influence que les trois pays avoisinants l'Ethiopie se dessinaient d'avance. On ne voit pas non plus par quelle logique elle aurait, depuis la guerre, accru la Somalie italienne par la cession du Djoubaland. On ne comprend pas enfin comment, dans les récentes conversations à trois de Paris, elle aurait pris l'initiative de faire accorder à l'Italie pratiquement tout ce qu'elle pourrait obtenir par la victoire la plus complète, sous réserve de l'assentiment de l'Abyssinie et de l'approbation de la Société des Nations.

Quant aux raisons de politique intérieure, c'est peu connaître l'état de l'esprit public en Angleterre que de parler comme si le gouvernement national de M. Baldwin essayait de contenir un petit nombre de zélés partisans de la Société des Nations.

Il y a à ce « tuf » historique, à cette compétition séculaire. Je le répète : il n'y a pas de problèmes étroitement franco-allemands. Il n'y a qu'un seul problème, celui de la France et de l'Allemagne devant l'Europe. Mais ce problème-là est crucial.

Existe-t-il alors un moyen de le résoudre avec honneur et dans la paix ? Personnellement j'en suis convaincu. Mais je crains aussi — parce que les faits sont là — que l'Allemagne hitlérienne ne répugne à cette solution.

Wladimir D'ORMESSON

Tous droits réservés par L'ESPACE.
Reproduction, même partielle, interdite.

Malgré la propagande des deux lords Beaverbrook et Rothermere, qui n'expriment aucunement le sentiment de la masse des Anglais, cette nation pacifique et pratique reste persuadée que l'organisation de Genève est la base d'un droit international nouveau, qui doit mettre fin à la guerre, et que, à ce titre, elle est aussi précieuse à l'Angleterre et à tous les Dominions britanniques qu'aux autres nations de bonne volonté, qui veulent voir le règne du droit se substituer à celui de la force. « La Société des Nations », a dit M. Baldwin, est l'ancêtre de sûreté de l'Angleterre ». Sans elle, tout le monde reviendrait à un état de choses pire que celui d'avant 1914, où chaque pays ne pourrait fonder sa sécurité que sur des forces armées supérieures à celles de tous ses adversaires possibles — ce qui est la doctrine de pur non-sens soutenue par les Rothermere et les Beaverbrook de tous pays. C'est le danger que court la Société des Nations qui explique le vif émoi de toute l'Angleterre et de ses Dominions d'outre-mer à la suite de l'échec des conversations de Paris.

Mais, dira-t-on, en quoi l'agression de l'Italie diffère-t-elle de la conquête de la Mandchourie par les Japonais, ou de la violation par l'Allemagne des traités qu'elle s'était engagée à respecter ? A cela, on répond que l'Allemagne, au moins, n'a pas encore fait de guerre, et qu'elle s'est bornée à rejeter des clauses militaires que nous-mêmes, à sa place, nous aurions jugées injustes et intolérables. Pour le Japon, on a fait tout ce que l'on a pu (commission d'enquête de lord Lytton, etc.) pour le détourner de son entreprise de conquête contre la Chine impuissante ; mais ni l'Angleterre, membre de la Société des Nations, ni les Etats-Unis, qui n'en font point partie, n'ont pu pousser cette dissuasion jusqu'au ressort le plus extrême, la guerre. Ce déplorable exemple donné par un pays puissant et lointain, tard venu à la civilisation, et encore tout imbu d'une mentalité féodale, ne saurait servir de prétexte ou d'excuse à une nouvelle violation du Covenant et du pacte Kellogg, par un pays de race blanche, de civilisation ancienne, et qui, sous un autre régime que le fascisme, serait à l'avant-garde, avec la France et l'Angleterre, de la défense de l'ordre nouveau sur le terrain international. Si l'Italie, à la suite du Japon, attaque et dépouille un autre pays membre de la Société des Nations, quelle confiance les petits pays auront-ils désormais en

cet organisme ? De quel front pourrions-nous maintenir l'idéal du droit aux yeux des noirs, des jaunes, et des races dites arriérées ? Qui empêchera enfin, à moins d'un miracle qui reconstituerait le front allié de la Grande Guerre, qui empêchera l'Allemagne, révoltée et attentive, d'écraser l'indépendance de l'Autriche, celle de la Lettonie, et de remanier la carte de l'Europe à son gré, et dans la limite seulement de sa force déchaînée ? La dictature hitlérienne aura une raison de plus d'être reconnaissante à son prototype italien.

Il faudrait bien pourtant que l'on cherchât, dans les pays qui se disent amis de l'Angleterre, à comprendre les véritables motifs qui la font agir, dans cette conjoncture, la plus grave qui se soit produite depuis 1914. Il faudrait en tout cas que l'on vit ceci bien clairement : si l'on veut à tout prix attribuer son attitude dans le conflit italo-éthiopien à des motifs inavoués et mesquins, si l'Italie se fait forte de certaines complications et marche de l'avant, c'en est fait de l'œuvre que nous tentons tous à Genève depuis quinze ans ; mais il n'en résultera pas la formation de l'alliance effective du temps de guerre, loin de là ; car l'Angleterre se convertira alors, une fois pour toutes, à la doctrine d'isolement, et, laissant l'Europe s'abîmer dans ses querelles sanguinaires, elle ne songera plus qu'à assurer sa sécurité par ses propres moyens, comme autrefois, dans le mauvais vieux temps.

On se félicite à Londres qu'un des résultats des entretiens de Paris du 11 au 18 août a été une compréhension plus grande de ces points, qui sont le fond même du problème. On a voulu, on veut encore faire obtenir à l'Italie toute satisfaction légitime de son besoin d'expansion, mais à la condition que ce ne soit pas aux dépens de la liberté d'un autre pays ni de l'ordre établi par le Covenant. On n'admettrait pas plus que la France prit de force la Suisse ou la Belgique, ou que l'Allemagne s'emparât de l'Autriche (aussi cherche-t-elle à y arriver sans guerre, et par des intrigues intérieures). Encore une fois, ce ne sont pas des intérêts britanniques qui sont en jeu. C'est toute l'organisation, tout l'avenir de la paix.

R. DE MONTMEYRAN

Londres, août 1935.

J. E. FOURNIER

Limitée
Manufacturiers de valises et d'articles de voyages
17-25, Ouest, rue Notre-Dame
Succursales :
931 rue St-Laurent,
287 est, rue Ste-Catherine,
1011 est, rue Mont-Royal,
4222 rue Wellington, Verdun,
861 ouest, rue Notre-Dame.

Le commerce extérieur de la France

Le TEMPS de Paris vient de terminer une enquête sérieuse, commencée en avril dernier, sur le commerce extérieur de la France. Nous nous faisons un devoir d'en reproduire l'article-conclusion, dans lequel nos lecteurs trouveront, avec une vue générale de la situation du commerce extérieur de la France, quelques conseils fort appropriés aux déficiences de notre législation commerciale et à notre incompréhensible protectionnisme à outrance.

La cause première du déclin de notre commerce extérieur, c'est évidemment la crise universelle. Les entraves mises à la circulation des marchandises et des capitaux ont ensuite aggravé les effets de cette cause. En lisant l'enquête que vient de publier le TEMPS, enquête qui ne pouvait pas et qui ne cherchait pas à être absolument complète et qui représente plutôt une série de sondages dans des directions aussi variées que possible, on a pu constater que tous nos correspondants étaient d'accord sur ce point. La France n'est pas parmi les pays dont le commerce extérieur a le plus souffert. Elle a au contraire conservé à cet égard un rang honorable. Notre politique commerciale, assurément, n'a pas été exempte d'erreurs. Mais combien d'Etats peuvent se vanter de n'avoir pas commis de faute ? Tous sont plus ou moins tombés dans le protectionnisme et tous s'adressent de mutuels reproches. Mais dans ce concert de plaintes, la France ne semble pas être particulièrement visée. Nos importations sont soumises à un contingentement étroit. Mais notre monnaie est restée stable et nous sommes de bons payeurs. Nos relations commerciales avec tel ou tel pays ont été parfois tendues. Des représailles ont été échangées. Cependant il ressort de cette enquête qu'en général la France, sur le plan commercial, n'est pas soumise à un régime de défaveur de la part des autres pays.

Notre commerce extérieur n'en a pas moins subi l'action de causes particulières. Sur ces causes, notre enquête apporte quelques précisions.

Il est remarquable que nos correspondants n'insistent pas sur la disparité entre les prix français et les prix étrangers, tout au moins pour la période actuelle. Que de fois, dans les discussions qui se sont élevées en France, il a été question de cette disparité ! Sans doute, le niveau relativement élevé de nos prix a joué un rôle important au début de la crise et surtout après la dépréciation de la livre sterling et des monnaies qui s'y rattachent. Il a contribué, ce qui était normal, à ralentir notre exportation. Mais l'écart a diminué peu à peu. Aujourd'hui, nos prix ont tellement baissé, qu'il paraît avoir à peu près disparu.

Si l'on regarde l'indice des prix de gros de la statistique générale de la France, on constate que l'indice partiel des produits nationaux, de 100 en 1930, était tombé à 62 en juin dernier, et l'indice partiel des produits importés à 66 seulement. Cela tend à prouver que le niveau des prix français par rapport aux prix étrangers est aujourd'hui plus bas qu'en 1930, année où la disparité ne nous était pas encore très défavorable. Nous pouvons aussi comparer le mouvement des prix or en France et dans différents pays depuis 1928, année où nos prix étaient relativement bas et où la disparité stimulait notre exportation. Notre indice des prix or, par rapport à 1928, était à 51,1 en juin dernier. Mais celui de l'Allemagne était à 72,3, celui de la Tchécoslovaquie à 60,2, celui de l'Italie à 59,5. Celui de la Hollande était presque au même niveau que le nôtre, à 50,3, de même que celui des Etats-Unis à 48,8. Les seuls indices sensiblement plus bas que le nôtre étaient ceux de pays à monnaie dépréciée, comme la Belgique, avec 47,2, la Grande-Bretagne, avec 44,8, et surtout le Japon avec 29,6.

Sans doute, ce sont là des indices généraux. Il est des produits français dont la vente est gênée par leur prix relativement élevé. C'est le cas notamment des livres. Plusieurs de nos correspondants regrettent de constater que les livres français sont chassés des librairies étrangères, même dans des pays qui sont sensibles à notre culture. Souvent leur place est prise par des livres allemands, qui se vendent meilleur marché.

Il faut reconnaître aussi que parfois nos industries font des sacrifices pour exporter leurs produits. On peut dire cependant que dans l'ensemble un certain équilibre s'est établi entre les prix français et les prix étrangers, comme entre les prix des divers pays. Malheureusement cet équilibre est sans cesse remis en question. Récemment encore, la dévaluation du franc belge et le dumping pratiqué systématiquement par les Allemands ont jeté de nouvelles causes de troubles dans le commerce international.

L'appauvrissement universel a entravé tout particulièrement notre exportation. Celle-ci comprenait, en effet, pour une large part, des objets de luxe. En particulier pour nos vins et liqueurs, l'clientèle capable de les acheter a diminué. Mais nous perdons aussi des marchés pour une raison opposée, parce que nos produits sont parfois de qualité insuffisante. Nos légumes et nos fruits, notamment, sont trop souvent mal emballés, mal présentés. Parfois même les paquets sont « farlés ». Ou bien nous offrons des produits qui ne conviennent pas au goût de la clientèle. Aussi, comme le notent nos correspondants, voit-on les légumes et fruits d'Italie supplanter les nôtres sur les marchés allemands et britanniques. Les Italiens, dit notre correspondant d'Allemagne, ont su veiller mieux que nous « à la qualité et à la présentation de leurs produits. Ils ont adopté un emballage type ; ils ont concentré leurs exportations à Munich, établi dans cette ville un contrôle sévère, qui élimine les marchandises avariées ou de qualité médiocre. N'y a-t-il pas, chez nous, un effort à faire de la part des intéressés, des mesures d'organisation à prendre, pour rattraper le terrain perdu ? »

Il faut ajouter que notre publicité et

notre propagande ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être. Nous nous fions parfois trop au beau renom des marques françaises. Les appellations d'origine ne suffisent pas. Il faut encore les faire connaître et apprécier. Retenons cet avertissement de notre correspondant d'Egypte : il vaut pour bien d'autres marchés : « Tandis que le Japon, activement initié par l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, déploie ici une activité extrêmement féconde, nos exportateurs ont à peu près abandonné l'Egypte ; leurs voyageurs s'y font de plus en plus rares, alors que le français demeure la langue commerciale, qu'on y trouve ni restriction de change, ni contingentement, ni tarif douanier prohibitif, alors, tout au contraire, qu'un goût marqué pour les articles français, une estime traditionnelle pour le fini, la présentation de nos fabrications inciteraient l'acheteur égyptien, intelligemment sollicité, à le préférer à maints produits concurrents. Les barrières douanières qui se dressent devant nos produits ne doivent pas nous amener à abandonner les méthodes normales d'expansion commerciale. Elles nous obligent à les employer avec plus de persévérance et d'intelligence que jamais. »

Ces entraves douanières reviennent habituellement à chaque ligne de l'enquête : tarifs qui, combinés avec la dévaluation monétaire, deviennent souvent prohibitifs, mesures prétendues sanitaires, contingents, etc. Ce n'est pas seulement le commerce de la France qui est arrêté par ces obstacles. Mais il faut rappeler quelques effets du contingentement, qui est devenu le principal instrument de notre politique douanière comme de celle de nombreux autres Etats. Depuis longtemps beaucoup de contingents de produits étrangers ou français ne sont même plus utilisés. Ils n'en continuent pas moins à gêner les échanges, par leur simple existence. « Les petits producteurs, note le correspondant de Belgique — qui généralement ne sont pas groupés et qui n'ont pas de représentation commerciale suffisante — ne peuvent faire les démarches et formalités voulues pour bénéficier des contingents. Ce système crée des formalités qui apparaissent plus lourdes que celles existant avec les pays dont le

commerce des devises est réglementé. »

Le contingentement, d'autre part, entrave l'adaptation des courants commerciaux aux besoins des marchés. Les contingents sont fixés périodiquement ou lors des négociations pour les accords commerciaux. Ces changements déforment les prévisions et nuisent à la régularité des transactions. Les administrations, quelles que soient leur compétence et leur bonne volonté, ne peuvent pas suivre exactement les fluctuations du marché. Même lorsqu'elles recherchent et obtiennent des avantages mutuels, les contingents ne correspondent pas toujours aux quantités que sont disposés à acheter les commerçants, qui ne peuvent se conformer qu'aux règles des prix et de la qualité. Trop larges ici, ils sont trop étroits ailleurs. Le résultat, notre correspondant de Pologne l'indique nettement : « Chaque trimestre, une forte proportion des contingents accordés reste inemployée, ce qui revient à dire que les possibilités d'exportation reconnues à la France sur le marché polonais ne sont de ce fait exploitées qu'en partie, pendant que d'autres marchandises françaises appréciées en Pologne n'y sont importées pour ainsi dire qu'au compte-gouttes. Je citerai les vins de raisin non moussoux, pour lesquels, sur une demande de 3,000 hectolitres, l'accord du 4e trimestre 1934 n'a alloué qu'un contingent de 553 hectolitres. Les résultats sont visibles ; dans ce pays, qui avait le goût de l'article français, certaines marchandises de France n'apparaissent aux étalages que de loin en loin, d'autres sont introuvables ; d'une façon générale l'habitude s'en perd peu à peu. »

Le contingentement et les droits de douane ont également pour effet d'empêcher des maisons étrangères d'installer en France des ateliers de finissage ou de montage. La douane, ici, risque d'agir à l'encontre du progrès technique. Rappelons à ce propos que la protection douanière a pour conséquence, et parfois même pour but, de favoriser la création ou le développement dans certains pays d'industries qui viennent fermer aux nôtres leurs débouchés. Ainsi le Brésil commence à fabriquer de la soie, et ses vins entrent en concurrence avec les nôtres. Le protectionnisme a par là des conséquences

durables. Il faut se garder de croire que tout est perdu pour la France et la vieille Europe, parce que les pays neufs s'industrialisent. La perte de certains débouchés sera compensée par des débouchés nouveaux. Les échanges prendront une autre forme et ne seront probablement que plus intenses. Mais, pour cela, il faudra que notre industrie et notre commerce fassent de nouveaux et incessants efforts d'adaptation.

Enfin, les contrôles sur les changes et sur les mouvements de capitaux ont exercé une influence perturbatrice sur le commerce extérieur. Pour que nos exportateurs puissent être payés, nous avons conclu avec plusieurs pays des accords de clearing. Ceux-ci ont été suivis généralement d'une augmentation de nos exportations. Mais, par là même, ces accords de compensation ont joué contre la compensation. Ils ont ainsi compliqué encore le problème des transferts et ils ont contribué à empêcher les pays débiteurs et à monnaie avariée de rétablir leur situation monétaire. Il faut donc se féliciter de voir le gouvernement français commencer à liquider les clearing.

Le décret-loi par lequel il supprime quelques contingents marque aussi son intention de remplacer peu à peu ce régime par un régime douanier plus normal. Certes il convient de n'avancer dans cette voie qu'avec prudence. Le protectionnisme a placé notre économie dans des conditions artificielles et, si on y touchait trop brutalement, on risquerait de provoquer des catastrophes. Notre politique commerciale n'en doit pas moins viser à libérer progressivement ses entraves le commerce extérieur. La résistance des intérêts particuliers, les manipulations monétaires, le socialisme, l'économie dirigée et les tendances à l'isolement, toutes ces influences mauvaises agissant longtemps encore, à l'étranger ou chez nous, pour empêcher le libre développement des échanges internationaux. Mais les idées généreuses que représente la France, sa richesse malgré tout conservée en grande partie, la solidité financière qu'elle vient de recouvrer, lui font un devoir et lui assurent le pouvoir de donner l'exemple d'une politique libérale.

Marcel TARDY

la Vie Économique

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

Une politique de la terre

Si nos hommes d'Etats ont réellement à cœur le bien-être de nos ruraux, ils ne devraient pas hésiter à prendre leur bien où il se trouve. En Portugal, où l'on a accompli des merveilles, et en France, où l'on se prépare à en faire autant, quelques économistes ruraux, qui ne s'embarrassent pas de théories ultra-scientifiques, ont réuni les éléments d'une doctrine qui sera peut-être le salut de l'Occident. Il ne s'agit plus de replâtrer un système maintenant usé, mais de faire du neuf.

En France particulièrement, s'élèvent en dehors des partis politiques traditionnels une politique agricole qui finira par remporter les suffrages de toute la paysannerie française. En attendant le succès, ses chefs sont menacés de prison pour la lutte qu'ils font aux exploiters de la paysannerie française qui ne sont plus, à notre époque, les féodaux d'autrefois mais les spéculateurs. Quel est ce programme? Comme tout ce qui est simple et vrai, il est clair et à la portée de tout le monde. Pierre Gaxotte le ré-

sume ainsi: « Nous réclamons l'instauration d'un régime juridique garantissant la continuité et la stabilité de la famille paysanne, l'avènement dans les campagnes d'une législation sociale s'inspirant exclusivement des nécessités de la terre, bref, l'émancipation intégrale de la paysannerie par la corporation, seule susceptible de l'arracher à ses exploiters traditionnels: le comitard, l'usurier de chef-lieu de canton et le spéculateur de toutes dimensions. »

Les besoins du cultivateur canadien ne sont-ils pas les mêmes que ceux du paysan français? Aux mêmes maux les mêmes remèdes! Comme en France, la terre ne se sauvera que par elle-même et par ses hommes, qui la connaissent, l'aiment et savent quels sont ses besoins permanents.

Agriculture et déflation

Les auteurs de la loi sur la liquidation des dettes agricoles sont encore optimistes. Depuis la mise en vigueur de la loi, 5,852 cultivateurs en réclament le bénéfice. C'est bien peu en regard du nombre des cultivateurs du pays. Est-il nécessaire d'accorder à une minorité le bénéfice d'une loi d'exception qui nuit déjà aux intérêts généraux des cultivateurs et de la nation?

On commence à s'apercevoir, les créanciers surtout, que de nombreux cultivateurs qui sont loin d'être insolubles se servent de la loi pour ne pas payer leurs dettes ou pour obtenir des moratoires. On accuse les séquestres officiels de montrer beaucoup trop de complaisance envers les requérants et d'agir même comme parties dans les litiges qui naissent de l'application de la loi. Ce qui arrive dans la plupart des cas, c'est que les créanciers non garantis n'ont aucune assurance d'être payés, malgré la réduction considérable de leurs créances. Le marchand n'est guère plus avancé qu'avant puisqu'il ne reçoit aucun comptant et dépend de l'honnêteté du cultivateur pour le solde de sa créance.

Les partisans de la loi telle qu'elle est disent à qui veut les entendre que les cultivateurs canadiens ont de cette façon évité la faillite. Ils omettent de dire comment et au détriment de qui les cultivateurs ont évité le désastre. Une telle opération fut nécessairement faite au frais de quelqu'un, du créancier et, aussi, du cultivateur lui-même qui maintenant ne peut acheter qu'au comptant et éprouve toutes les difficultés du monde à obtenir le crédit nécessaire à l'exploitation de sa ferme. Une telle loi ne peut qu'accentuer le malaise agricole. Pour sortir le cultivateur cana-

dien de l'impasse dans laquelle il se trouve certainement, il n'y a qu'à rendre l'agriculture payante en pratiquant une politique de déflation avec le concours de toutes les classes de la société. Une politique de déflation exige du courage, surtout de la part des parties perdantes qui sont les spéculateurs, les fonctionnaires et les politiciens. Le courage est une vertu qui n'a plus guère droit de cité à notre époque, où la démagogie et la facilité en tout sont souveraines.

La politique de l'élection

M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, a-t-il profité de son séjour au Canada pour conduire une enquête sur la solidité de notre organisation financière? S'il est au courant de nos principaux problèmes, nous verrons bientôt combien il sera difficile d'emprunter à Londres. M. Norman est un financier trop avisé pour ne pas voir jusqu'à quel point le Canada n'a pas la politique financière qu'il lui faut. Tous nos budgets publics qui, à quelques très rares exceptions près, ne sont pas équilibrés, ne nous feront pas une bonne presse à Londres ou ailleurs. La lenteur des élections, les promesses démagogiques des partis ne sont pas plus pour inspirer la confiance.

Les spéculations de l'Etat sur les blés, le régime d'organisation fort coûteux de nos réseaux, les finances publiques mal en point ont tout ce qu'il faut pour effrayer à jamais les épargnants étrangers. Ce ne sont pas des partis nouveaux comme le parti Stevens ou encore le parti d'Aberhart qui feront renaitre la confiance dans le public canadien ou étranger des épargnants. Si à tout cela on ajoute les expédients de notre politique sociale, les menaces continuelles aux porteurs d'obligations garanties, les faillites de nos plus grandes industries exportatrices telles que celles du bois, nous avons un tableau à peu près complet de la situation générale. Si tous ces problèmes n'ont pas encore la solution qu'ils doivent avoir, c'est à cause de notre politique dont l'unique mobile est l'élection.

Jean-Marie NADEAU

Questions et réponses

Nous répondrons gratuitement dans cette colonne à toute demande de renseignements économiques et financiers de nos abonnés et lecteurs, à condition toutefois de recevoir des lettres portant la signature et l'adresse de nos correspondants ainsi qu'un chiffre ou une lettre de référence. Etant donné le temps que peuvent nécessiter certaines recherches, nous ne nous engageons pas à répondre immédiatement à ces demandes de renseignements.

R. P. G. nous écrit: Je possède un paquet d'actions ordinaires de *Sherwin Williams* que j'ai achetées à la baisse à une moyenne de 2 points au-dessus du cours actuel de 11½. La tenue récente du titre m'inquiète un peu et je crains qu'il ne soit l'objet de pressions de ventes soutenues qui risquent de le faire descendre encore. Que me conseillez-vous de faire dans les circonstances?

Réponse. — L'industrie des peintures et des vernis jouissant d'une certaine protection, les titres de cette industrie sont naturellement sensibles à tout changement de la politique douanière du pays et même à toute possibilité de révision du tarif sur les vernis, peintures et alcools industriels. Un abaissement des droits sur ces produits frapperait durement l'industrie sus-nommée, mais nous sommes portés à croire que cette éventualité ne doit pas être prise au sérieux. Il ne faut pas oublier qu'en 1930 la compagnie *Sherwin Williams* enregistra des recettes suffisantes pour lui permettre de réaliser un bonus intéressant sur ses actions ordinaires. Cette somme équivalait à \$1.60 par action, plus les bonis de 1929 et d'une partie de 1930.

Nous ne voyons donc pas de raisons bien sérieuses pour que les actions ne remontent pas à leurs cours précédents, aussitôt que l'industrie du bâtiment, qui consomme une grande quantité de vernis et de peintures, aura repris de son activité. C'est la raison pour laquelle nous vous conseillons de conserver vos titres.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

Aux Etats-Unis

Les derniers événements politiques, aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis, ont laissé une impression pénible dans les milieux économiques et financiers et pèsent encore d'une façon appréciable sur le marché.

Le sentiment de malaise qui avait notablement restreint le mouvement de reprise ces dernières semaines, s'est encore accru, à la suite de la prorogation hâtive du Congrès américain, après le passage d'une législation mal discutée. Les élections d'Alberta, le refus de l'Ontario de contracter de nouveaux achats d'énergie électrique dans la province de Québec, et la perspective d'élections fédérales canadiennes sur des programmes troubles, ont encore ajouté au malaise qui se fait sentir sur le marché.

Dans les milieux financiers on estime qu'une victoire libérale peut être interprétée comme un changement certain de politique douanière, ce qui ne manquera pas de frapper quelques industries qui vivent surtout de protection. Les groupes industriels intéressés craignent évidemment un changement de régime, mais dans l'ensemble, il est probable que les craintes sont exagérées. Il y a eu des gouvernements libéraux avant 1930, et aucun d'eux ne s'est lancé dans une politique de libre-échange à outrance, et il n'y a aucune raison de croire qu'un nouveau cabinet de cette nuance tenterait, en 1935, une expérience de ce genre. Mais quelles que soient les garanties économiques et financières que puisse offrir le parti libéral, le monde des affaires n'en demeure pas moins sur ses positions d'attente, et le public fait de même. Il est infiniment probable que pendant le mois de septembre la bourse soit beaucoup plus influencée par les événements politiques que par toute autre chose.

De l'autre côté de la frontière, le sentiment s'améliore progressivement. Dans nombre de milieux, on s'attend à une reprise, sans croire pour autant à une hausse verticale, même si la spéculation se met de la partie. La tendance générale est nettement établie: les indices économiques et financiers marquent une avance, ce qui au mois d'août va à l'encontre des choses habituelles. Il faut en déduire que les améliorations normales qui apparaissent à l'automne seront cette année plus marquées que de coutume. On escompte donc une avance des cours dans la plupart des compartiments.

En dépit d'une hausse progressive des cours, depuis plusieurs mois, les avances aux courtiers de New-York sont restées à peu près stationnaires et ont même diminué dans les derniers temps. La position à découvert du mois d'août montre une avance qui indique un pouvoir d'achat de plus en plus considérable, puisque les vendeurs à découvert doivent, un moment ou l'autre, entrer sur le marché et se couvrir pour exécuter leurs contrats.

Il faut remarquer que les spéculateurs purs se montrent très prudents. On est même frappé par l'esprit qui règne dans les milieux habituellement spéculateurs. On semble se rappeler les expériences passées, et ceci constitue un symptôme favorable. Une hausse purement spéculative serait suivie à brève échéance d'un temps d'arrêt et aussi d'un mouvement de recul. Dans les circonstances actuelles, il n'en faudrait pas plus pour faire perdre confiance au public, ce qui retarderait d'autant l'heure de la hausse justifiée.

On sait, en effet, que les gros intérêts n'entrent en jeu définitivement que lorsque le public perd toute mé-

sure et se laisse aller à une orgie spéculative, favorable aux gros coups de bourse. A ce moment, les professionnels sont à peu près sûrs de gagner à tous les coups. Ils ruinent le marché qui met de longs mois, et parfois même des années, à se rétablir.

Mais, pour le moment, point n'est besoin de se préoccuper de l'éventuelle entrée en jeu des professionnels de la spéculation.

Le marché local

Le fait le plus important de la semaine passée a été la publication des chiffres des contrats de construction. Pour le mois d'août, le total s'élève à \$23,837,000, ce qu'on avait vu de mieux depuis 1931, date à laquelle le chiffre de la construction avait atteint les \$26 millions environ. L'étude des statistiques montre que pour les huit premiers mois de l'année le total des contrats de bâtiment est de 38% supérieur à celui de 1934. C'est donc une amélioration sensible qui doit avoir sa répercussion sur les affaires en général. Il faut reconnaître que les travaux de dragage du port de Montréal entrent pour une bonne part dans cette avance.

Justement, en raison de ces travaux il faut s'attendre à une amélioration de la situation de la *Canadian Dredge & Dock*. La *Foundation Company* vient d'obtenir un important contrat à Halifax, mais malgré cela, nous avons des raisons de croire que les recettes de la compagnie seront moins bonnes que celles de l'année dernière.

Ceux de nos lecteurs qui s'intéresseraient au groupe de la construction pourraient faire un assez bon placement en achetant quelques titres des valeurs plus haut nommées. Les capitalistes plus poussés vers des titres à caractère spéculatif ont des chances de réaliser des bénéfices sur *Dominion Bridge*, qui offre des perspectives de stabilité de dividende.

AUGUR

L'EXÉCUTEUR

TESTAMENTAIRE IDÉAL

C'est celui qui a l'expérience de l'administration de successions.

C'est celui qui offre une incontestable solvabilité.

C'est celui qui présente de parfaites garanties d'impartialité et de fidélité.

C'est la société que rien — ni l'absence, ni la maladie, ni même la mort — n'empêche de remplir ses fonctions.

L'exécuteur testamentaire doit connaître la loi, la comptabilité, les affaires, la finance.

Si l'exécuteur est en outre économiste, prudent et prévoyant, et s'il peut recourir à volonté aux avis éclairés d'hommes compétents ayant eux-mêmes réussi dans d'importantes entreprises, surtout lorsque de graves décisions s'imposent, alors une succession ne peut être entre de meilleures mains que les siennes.

Trust Général du Canada

112, ouest, rue St-Jacques. 71, rue St-Pierre. MONTREAL. QUEBEC

POUR la plupart de nos abonnés, le prix de leur abonnement est peu de chose; pour nous il est important. Avec chaque adresse, figure la date d'expiration de l'abonnement. — Si la date qui accompagne votre adresse est antérieure au 6 septembre 1935, c'est que vous avez oublié ou négligé de renouveler votre abonnement. Nous vous serions obligés de bien vouloir le faire aussitôt que possible.

LA RENAISSANCE

OUTRE nos services ordinaires de courtage, nous offrons à nos clients l'avantage de faire examiner leur portefeuille par nos statisticiens, qui leur donneront des conseils touchant la conservation ou l'abandon des titres qu'ils détiennent.

Nous serons flattés de votre demande de renseignements

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE
IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.
Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange Inc.

AUGUR

CHEZ WOODHOUSE



Notre vente de COMPLETS sur mesures se continue

Ces nouveaux complets d'automne sont d'une confection soignée. Les connaisseurs constateront que le tissu et la coupe sont d'une qualité supérieure au prix. Venez maintenant choisir votre nouveau complet parmi les tissus, les couleurs et les patrons les plus variés qui soient. Nos étoffes sont de « worsted », « tweed » et serge tout laine, de fabrication anglaise et canadienne. Chaque complet est fait sur mesures. Ne manquez pas cette aubaine: elle est exceptionnelle.

Prix réguliers s'élevant jusqu'à \$35

\$23.50

Premier acompte: \$2.50. Six versements mensuels sans intérêt.

WOODHOUSE

& CO., Limited
105 rue Ste-Catherine
Ouest, Montréal.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton
Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

APERÇUS SCIENTIFIQUES

Structure métallique

I

L'objet de la chimie est extrêmement vaste. Toute la matière, vivante ou inanimée, est soumise à ses investigations, à ses lois et à son contrôle. On se la représente surtout comme s'occupant en premier lieu de la matière inerte. Mais là ne se borne pas son rôle. Le vivant, animal ou végétal, est formé de substances simples que les chimistes appellent éléments. La réunion de ces substances simples en proportions fixes ou variées constitue la classe des composés, mélanges ou combinaisons chimiques, auxquels les chimistes vouent le plus clair de leur temps.

Depuis longtemps le labeur des chimistes s'est employé à isoler, avec plus ou moins de facilité, les éléments divers qui composent le monde sensible. On est en droit de croire et d'affirmer que l'ensemble du monde visible est formé par l'union en différentes proportions de 86 éléments et de 6 autres corps, les gaz rares ou inertes qui ne se combinent à rien, ce qui fait au total 92 éléments, sans plus.

Ces 86 éléments, que l'on peut qualifier d'actifs, se divisent en deux catégories plus ou moins distinctes : les métaux et les métalloïdes.

En général les métaux : fer, cuivre, étain, plomb, or, argent, platine, sont bons conducteurs de la chaleur et de l'électricité alors que les métalloïdes, chlore, soufre, iode, phosphore, sont mauvais conducteurs de l'une et de l'autre.

Chimiquement, métaux et métalloïdes sont antagonistes. Mais en chimie, comme en électricité, les contraires s'attirent. Et, d'une façon générale, les métaux et les métalloïdes s'unissent entre eux, de diverses façons, pour donner des sels, tels que le sel de table, la craie, le sulfate de cuivre ou le bromure de potassium.

Ceci dit, il nous sera facile de voir la part que prend la chimie dans l'étude de l'organisme vivant. Tout d'abord, il y a une partie statique, ou plutôt statique, elle consiste à connaître, par les procédés ordinaires ou spéciaux de l'analyse chimique, la nature des substances chimiques qui entrent dans la constitution de l'organisme. L'analyse élémentaire permettra de reconnaître dans ces différents corps l'existence des éléments comme le carbone, le fer, le cuivre, etc.

On peut arriver par des procédés d'une délicatesse et d'une précision extrêmes non seulement à caractériser, mais à peser ou à doser la quantité de tel métal dont la proportion est infime. La spectroscopie est encore ici d'un emploi et d'un secours considérables.

Ce n'est que d'hier qu'on est suffisamment renseigné sur la présence des métaux dans un être vivant ou qui a eu la vie. Geoffroy ne fut pas peu surpris lorsqu'en 1705 il reconnut, à l'aide d'un aimant, la présence de fer dans la cendre de bois. Il ne voulut pas croire que le métal provenait du bois qu'il avait brûlé. Peu de temps après, Lémery constata la même chose sur les cendres du miel et du castoreum que nos gens appellent rognon de castor. Après Lavoisier, qui fit faire un pas formidable à la chimie, de Saussure et Liebig attirèrent l'attention des savants sur l'importance des matières minérales dans les processus vitaux. Les toxicologues ont contribué dans une large mesure à faire avancer nos connaissances sur ce sujet. Il n'y a pas si longtemps, le chimiste allemand Bunge considérait comme démontrée l'existence de 13 éléments dans l'organisme. Gabriel Bertrand en mentionne une quarantaine. Il est vrai que ce nombre comprend tous les corps simples que l'on trouve soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal.

Voici un tableau d'après un auteur américain, Bronson, qui donne une idée de ce que contient le corps humain :

Oxygène . . .	65	pour 100
Carbone . . .	18	
Hydrogène . .	10	
Azote	3	
Calcium	2	
Phosphore . . .	1	
Potassium . . .	0,35	
Soufre	0,25	
Sodium	0,15	
Chlore	0,15	
Magnésium . . .	0,05	
Fer	0,004	

Il existe encore de petites quantités de silicium, de fluor et d'iode, et de très petites quantités de brome, de manganèse, de cuivre, d'arsenic et de zinc. A cette liste ajoutons

aussi les corps suivants dont l'existence a été signalée par quelques chercheurs : le cobalt et le nickel dans le pancréas, le bore et l'argent. Quelques autres peuvent se trouver accidentellement, soit par empoisonnement, soit à la suite d'une médication, tels que le plomb, le bismuth, le mercure, l'antimoine, le chrome et le titane.

Nous sommes loin des chiffres bien conservateurs de Bunge.

La reconnaissance officielle de l'existence d'un de ces corps dans l'organisme peut apporter des modifications profondes dans le domaine de la médecine légale. Témoin le retentissement que causa la découverte de l'arsenic, en proportion infime, comme constituant normal de certains tissus. Les données de la toxicologie, ses méthodes en furent très affectées. D'autres métaux, comme le cuivre, le plomb, le mercure, sont considérés comme toxiques. Pourtant, le foie de veau, qui a fait des merveilles dans le traitement de l'anémie pernicieuse, contient du cuivre auquel on attribue les vertus curatives de cet aliment. On conçoit que la recherche de telles substances doit s'entourer de précautions infinies si l'on veut être à l'abri de toute contamination et des causes d'erreurs possibles.

Ce qui frappe surtout le chimiste dans le tableau ci-dessus, c'est la prédominance des éléments légers. Parmi les quatorze premiers, c'est le fer qui est le plus lourd, son poids atomique étant voisin de 56. Pour les autres, ils ne dépassent pas 40. C'est ce qui explique la légèreté de notre édifice corporel malgré sa remarquable structure métallique.

Comment se répartissent ces nombreux éléments dans l'économie humaine ? Tous ne jouent pas le même rôle. Les uns sont dits plastiques. Ils représentent, par leurs combinaisons, 99 pour 100 de la masse du corps. Ils servent à constituer le squelette et la partie combustible des tissus, c'est-à-dire la matière organique.

Ce sont l'oxygène, le carbone, l'hydrogène, l'azote, le phosphore, le soufre, le calcium, le potassium, le sodium, le chlore et le magnésium. On en retrouve dans les cendres des tissus. Les autres, et c'est le plus grand nombre, n'existent qu'à l'état de traces, ou à peu près, mais ils sont extraordinairement actifs. C'est la partie proprement incombustible. On les appelle éléments catalytiques parce que, suivant la définition de la catalyse, ils agissent, ou semblent agir, par leur seule présence. S'ils sont présents, comme un contre-maître sur un chantier, tout va bien ; s'ils font défaut, tout va mal. Sans rien préjuger du mécanisme d'un catalyseur, on peut affirmer qu'une dose très petite de métal peut accomplir des résultats surprenants et hors de proportion avec la masse mise en œuvre. Le chimiste note encore que les catalyseurs sont des métaux à valence variable, c'est-à-dire qui peuvent fournir de nombreux types de combinaisons différentes, ainsi, le fer, le cuivre, le manganèse, le cobalt, le nickel, l'arsenic.

Léon LORTIE

A SUIVRE

L'inventeur du stylographe

C'était un Capucin, le Fr. Candide, de Magland, quêteur du couvent de La Roche, en Savoie.

Un matin, en se levant, à la cure de Contamine-sur-Arve, il constata avec stupeur et effroi que la fiole d'encre qu'il portait toujours sur lui, pour tenir ses comptes, s'était débouchée pendant la nuit. Et, comme il couchait tout habillé, son habit et même la couverture du lit étaient maculés de taches. Le Frère en fut consterné, mais il jura qu'on « ne l'y prendrait plus ».

Dès son retour au couvent, il prend un petit tube en laiton, le ferme d'un côté, n'y laissant qu'un orifice minuscule pour le passage de l'encre, et y assujettit une plume.

A l'autre bout, il engage un morceau de liège qu'une tige de fer taraudée doit faire monter et descendre à la manière d'un piston.

Le stylographe est inventé.

Sur de nombreuses instances, le bon Frère se décida de prendre un brevet.

On fonda à Sallanches une Société pour son exploitation. Mais, un an après, le bon Capucin retira son diplôme et livra son invention au public.

Après avoir pratiqué sur lui-même quelques injections de suc testiculaire, Brown-Séquard, qui fut le père de l'endocrinologie, décrétait que la sécrétion interne du testicule maintient la vigueur physique et la puissance sexuelle. C'était un coup mortel porté aux élixirs de longue vie et aux potions aphrodisiaques. Reprenant la même idée un peu plus tard, Steinach en Allemagne et Voronoff en France osèrent pour la première fois greffer sur des sujets âgés des portions de glandes sexuelles provenant d'animaux jeunes ; la méthode était nouvelle, hardie et établie sur des données scientifiques auxquelles une longue série d'expérimentations faites sur l'animal donnait une valeur quasi absolue. Encore que relativement récente, la pratique des greffes glandulaires est maintenant devenue assez courante pour qu'il soit possible de se prononcer sur sa valeur en tant que méthode de rajeunissement, car c'est en somme ce à quoi elle tend. Des succès retentissants, de plus nombreux déboires, des échecs complets en ont marqué successivement les étapes. Cette question du rajeunissement, à laquelle est étroitement liée celle de la longévité, ne laisse pas d'être d'un passionnant intérêt ; aussi bien, croyons-nous bon de dire à nos lecteurs de quelle façon on est arrivé à redonner à l'être humain non pas tant le moyen de rajeunir que l'illusion de cesser momentanément de vieillir.

Les premières expériences portèrent sur des bœufs. A de vieux bœufs, qui en même temps que leur toison avaient perdu leur proverbiale lubricité, on greffa des glandes testiculaires de jeunes bœufs. La métamorphose fut complète, s'il faut en croire les figures représentant l'animal « avant » et « après » la greffe ; à le voir l'œil en feu, la paupière lourde de desirs, prêt à bondir, on a l'impression que dorénavant les chèvres n'ont qu'à se bien tenir. D'autre part la contre-épreuve est également décisive : le greffon, pas plus tôt enlevé que la bête redevient ce qu'elle était auparavant. Tout le succès de l'opération semble tenir à ce fait que la greffe ainsi pratiquée est une homo-greffe, c'est-à-dire con-

sistant en la transplantation de la glande d'un animal donné à un autre animal de la même espèce, et c'est ce qui explique en majeure partie les résultats plus qu'aléatoires de cette intervention lorsqu'elle est pratiquée sur l'homme.

Il va sans dire qu'en matière de greffe humaine glandulaire le donneur idéal serait l'homme lui-même, mais c'est ici que la difficulté commence. Nonobstant le fait que les glandes génitales, qui sont doubles, peuvent être réduites à l'unité sans le moindre inconvénient, on ne peut raisonnablement s'attendre qu'un jeune chômeur par exemple — après tout il y a chômage et chômage — se déparisse d'un de ses testicules au profit d'un vieux monsieur qui se refuse obstinément à désamorcer ; serait-il même un communiste enragé qu'une telle conception du partage des biens de ce monde serait pour le moins originale — nous nous imaginons avec peine un jeune marxiste en train de se faire émasculer pour la bonne cause aux sons de l'Internationale ! Le greffe exige le prélèvement d'une glande vivante et sa transplantation immédiate et comme d'autre part les tissus continuent de vivre quelques heures après la mort on a songé à se servir de glandes appartenant à des individus ayant succombé à une mort violente ; en outre que ce procédé à la Frankenstein était plutôt macabre, la difficulté tenait surtout à la disette de matériel humain — Dieu sait qu'il ne manque pas d'accidentés et de meurtriers, mais combien peu parmi ces derniers s'acquiescent, oh ! bien malgré eux, de ce qu'on appelle leur dette envers la société.

De tous les animaux de la création c'est le singe supérieur, l'anthropoïde, qui, de par sa constitution et l'état même de ses humeurs, se rapproche le plus de l'homme. Il y a mieux. Saviez-vous qu'il est très difficile de distinguer à trois mois le fœtus d'un chimpanzé de celui d'un homme, et aussi (ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !) le fœtus d'une guenon de celui d'une femme ? Après Darwin, c'est Voronoff qui se charge de nous donner cet aperçu scientifique bien propre à faire méditer sur la va-

lité des choses de ce monde. Il n'y avait donc rien d'étonnant qu'on eût vint à faire du singe, qu'il se prêtât volontiers à la plaisanterie ou non, un bienfaiteur de l'humanité. Et nous passerons sur la technique de l'opération qui est fort intéressante cependant pour faire la critique des résultats, tant immédiats que lointains.

L'hormone testiculaire étant un activateur du travail cellulaire, Voronoff a noté chez la plupart de ses opérés, pendant les quelques mois qui suivirent l'intervention, un regain plus ou moins considérable de vigueur physique et de vitalité intellectuelle. Qu'il y ait, dans les cas heureux, une sensation réelle de rajeunissement, nous n'en doutons pas parce qu'en outre d'une réactivation de la fonction génitale coexiste un facteur important d'autosuggestion. En effet, le bonhomme qui est impuissant parce que neurasthénique ne peut être que fortement impressionné du seul fait qu'il se sait porteur d'une glande de singe ; avouons qu'il y a là de quoi se sentir, c'est le cas de le dire, un tout autre homme. Quant à la renaissance génitale, qui résume pour le public tous les bienfaits de la méthode, il faut bien convenir que de tous les résultats de la greffe c'est le moins brillant, aussi bien que le moins constant.

Une question de première importance maintenant se pose. La greffe glandulaire peut-elle prolonger la vie ? Oui, dans une certaine mesure, pour les animaux. Non pour l'homme parce qu'elle ne met pas à l'abri des maladies, et surtout parce qu'elle ne résout pas le mystérieux problème de la sclérose qui conditionne la vieillesse. « Par la greffe, dit Voronoff, la science apporte aux hommes un nouveau capital de vie ; à eux de ne pas le dilapider ». Tout cela est très bien, mais M. Voronoff doit savoir que la chair est faible, et qu'il est pour le moins périlleux de redonner à un vieillard les attributs de l'homme adulte et de lui défendre en même temps de se conduire comme un galeux. La décadence des glandes génitales est une conséquence et non pas une cause de la sénescence, ne l'oublions pas et surtout résignons-nous à voir descendre

lentement le crépuscule de notre vie sexuelle. « Vieillir n'est pas terrible, écrit Lecomte de Nouy, si l'on considère la vieillesse comme une source d'expériences nouvelles, et non comme la mort de la jeunesse et l'adieu du passé. »

A s'abreuver à la fontaine de Jouvence, pas plus qu'à s'injecter du suc testiculaire on ne peut prétendre rester éternellement jeune. La vie n'est pas ainsi faite. « Dès que nous avons cessé de grandir comme une plante, la mort commence à nous ronger ; elle nous prend, à chaque minute qui s'écoule, un peu de notre vie, un peu de notre corps, la fraîcheur de la peau, la force des muscles, nos cheveux qui tombent pour ne plus repousser ; elle nous défigure, nous émiette, nous grignote, nous fait mourir un peu à chaque souffle de nos poumons, à chaque pas de nos pieds, à chaque effort de nos membres et de notre pensée, car tout ce que nous faisons, du matin au soir et du soir au matin : respirer, dormir, boire et manger, marcher, rire, s'amuser ou pleurer, vivre enfin, c'est mourir. » (Guy de Maupassant). L'axiome de Lavoisier : rien ne se perd, rien ne se crée, s'entend fort bien des phénomènes chimiques, mais il en est tout autrement en matière de biologie humaine ; et les glandes de tous les singes du monde, fussent-ils de monstrueux King Kong frais émoulus de la cervelle de cinéastes américains, n'empêcheront jamais le vieux marcheur de prendre place dans la petite voiture et de rouler cahin-caha dans le chemin raboteux de la seconde enfance.

Ah ! si jeunesse savait... et si vieillesse pouvait ! deux agaçantes... scies sur l'air desquelles la machine ronde continuera placidement de tourner. Oui, mais voilà, on ne sait pas, et plus tard on ne peut plus. Et c'est bien fait. Les deux âges extrêmes de la vie ont leurs tribulations, mais ils sont aussi marqués de douces compensations. Grandi par l'expérience et annobli par la souffrance, le vieillard sage occupe une place d'honneur dans l'échelle des valeurs spirituelles, la seule au sommet de laquelle il importe à l'être humain de s'élever.

Docteur G. A. SEGUIN

ELECTRIFIEZ VOTRE MAISON POUR VOTRE SANTE ET VOTRE CONFORT

"Assez froid, Jean?"

"Excellent . . . C'est toujours froid quand c'est conservé dans un réfrigérateur électrique . . . Je vais en avoir un chez nous."

"Tu ne le regretteras pas—la commodité et le confort valent à eux seuls ce qu'il en coûte pour s'en servir."

NOUVEAUX TARIFS PAR KILOWATT-HEURE
13-70 2.52¢ 71-200 1.8¢ 201 et au-delà 0.9¢
kw-hres kw-hres et au-delà
(Établi sur une base de consommation mensuelle)



Les tarifs pour service d'électricité domiciliaire ont constamment diminué depuis plus d'un quart de siècle alors que le prix du coût de la vie en général augmentait. Durant les onze années qui ont précédé 1935 six diminutions du tarif par kilowatt-heure ont permis aux abonnés domiciliaires dans le territoire desservi par notre compagnie d'économiser plus de \$15,000,000. Les nouveaux tarifs promoteurs de consommation permettent à chaque abonné de diminuer progressivement et automatiquement le tarif moyen qu'il paye par kilowatt-heure au fur et à mesure que sa consommation mensuelle augmente.



Montreal Light Heat & Power
CONSOLIDATED